



Rapport annuel 2017

avec comptes annuels 2017 intégrés



**500 ANS
DE LA RÉFORME**

Éditorial	5
Rétrospective 2017 du Conseil synodal	7
Organes synodaux	9
Paroisses	13
Projets synodaux.....	21
Services cantonaux: aumôneries	35
Services cantonaux: formation	42
Services cantonaux: diaconie.....	47
Terre Nouvelle	52
Ressources humaines	55
Personalia 2017.....	57
Desserte 2017	59
Information-communication	61
Secrétariat général	63
Immobilier.....	65
Finances	67
Communautés.....	69
Fondations.....	73
Fonds.....	77
Commissions et autres	79
Comptes 2017.....	87

Impressum

Editeur:	Conseil synodal de l'Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN)
Responsable d'édition:	Nicolas Bringolf & Angélique Neukomm
Révision:	Antoinette Hurni
Mise en page:	Service InfoCom

Remarque

Veuillez noter que la forme masculine utilisée dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes. Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

ÉDITORIAL

Par Antoinette Hurni, conseillère synodale en charge de la communication

Chers lectrices et chers lecteurs,

Le Conseil synodal vous souhaite une heureuse aventure dans les méandres du rapport d'activité 2017 de l'EREN.

Cette lecture est une photographie de notre Eglise, précisant les stratégies adoptées dans les différents secteurs que sont les paroisses, les aumôneries, les fondations... pour donner une vision générale de nos activités, toutes au service du Christ par des chemins parfois fort différents.

Un rapport d'activité, c'est un kaléidoscope aux couleurs sombres des problèmes financiers, mais aussi aux couleurs vives des réussites et des succès, particulièrement en 2017 par la visibilité donnée par le Jubilé de la Réforme.

Un rapport d'activité, c'est un tremplin, ancré dans un temps donné, pour permettre à tout un chacun de s'élancer et de poursuivre son élan, d'affirmer son sens du service et d'exprimer sa foi.

Un rapport d'activité, c'est aussi l'occasion d'un clin d'œil sur les faits et gestes de la paroisse d'à côté ou sur un groupe de méditation dont on ignorait jusqu'alors les objectifs. C'est donc l'opportunité de s'ouvrir à l'autre, pour former un tout vivant, complémentaire, novateur vers un mouvement de créativité envisagé avec souplesse, dynamisme et joie.

Merci à tous les artisans de cette rédaction, et bonne lecture !

RETROSPECTIVE 2017 DU CONSEIL SYNODAL

Par Christian Miaz, président du Conseil synodal

2017 a été une année riche pour notre Eglise et par conséquent aussi pour le Conseil synodal. Le Conseil synodal a invité le Conseil d'Etat neuchâtelois pour une séance de partage sur divers points comme la loi sur la reconnaissance des communautés religieuses, les collaborations Etat-Eglises, les procédures possibles en cas d'urgence, sur la compréhension de la laïcité, etc. Cette rencontre s'est poursuivie autour d'un repas.

Les diverses activités proposées lors du Jubilé de la Réforme ont permis au Conseil synodal de vivre le dynamisme que génère un tel événement. La variété des manifestations révèle la créativité de notre Eglise. Avec peu de moyens, elle a pu être présente dans la société et témoigner de son histoire, de ses valeurs et de sa foi.

En relisant ce Jubilé, ce sont la joie et la reconnaissance qui dominent. Certaines manifestations n'ont pas rencontré le succès espéré, d'autres ont été de belles réussites. Ce qui a été imaginé, créé, a été source de partage, de joie et c'est cela qui demeure.

Le Conseil synodal a géré deux situations délicates dans les paroisses. De longues heures de réflexions et de méditation ont été nécessaires pour trouver la solution la plus adéquate à la fois pour l'EREN, les paroisses et les personnes. Il n'y a pas d'issue juste connue pour toutes les parties. En effet, chacune vit et lit les événements de son point de vue. Chaque partie peut se sentir soutenue ou incomprise par le Conseil synodal.

Le Conseil synodal s'est penché sur plusieurs sujets.

Suite au renvoi par le Synode de son rapport sur l'applicabilité de la résolution sur la contribution financière des EMS en décembre 2016, le Conseil a chargé un groupe de travail d'élaborer une stratégie sur cette question. Mais il a décidé suspendre ce processus en attendant les rapports prospectifs sur la participation des Eglises reconnues dans la planification médico-sociale (PMS).

Le groupe de travail inter-Eglises requérants d'asile a rendu son rapport final au Conseil synodal de l'EREN, au vicariat de l'Eglise catholique romaine et au Conseil paroissial de l'Eglise catholique chrétienne. Le Conseil a validé le principe selon lequel les trois Eglises reconnues sont les initiatrices principales de l'association, et celui d'une aumônerie constituée selon un modèle mixte: accompagnement du bénévolat et accompagnement spirituel.

Le groupe de travail avait proposé un échéancier avec création d'une association pour 2018. Mais il n'a pas été possible de suivre le rythme et le projet s'est heurté aux limites financières des Eglises. La question de Req'EREN doit être reprise en 2018 avec les autres Eglises reconnues afin que le Conseil synodal puisse présenter un rapport au Synode de juin ou décembre 2019 sur cette aumônerie.

Les directions d'Eglise ont, au cours de 2017, défini les "Principes des Eglises reconnues d'intérêt public du canton de Neuchâtel concernant la migration et l'asile". La dernière mouture a été finalisée en début d'année 2018. Les Eglises souhaitent que ces principes puissent servir de base de réflexion pour les discussions à l'interne de leurs institutions et pour leurs engagements diaconaux communs dans les domaines de la migration et de l'asile (sur le site www.eren.ch en mai 2018).

Le Conseil synodal a aussi participé à une petite assise romande sur la migration réunissant les différentes parties prenantes ecclésiales dans le domaine de l'asile. Cette rencontre a montré qu'il n'était pas possible de transférer les moyens financiers et en personnel d'une Eglise cantonale à une autre, même si le centre accueillant les demandeurs d'asile appartient à la Confédération.

L'évaluation externe du secteur de l'administration cantonale de l'EREN a mis en évidence la nécessité d'un poste de secrétaire général fort. Comme le départ de l'assistante du Conseil synodal a libéré un 50% de poste, il est désormais possible de doter à nouveau la fonction de secrétaire général à 100%.

Après chaque vérification des comptes, l'organe de révision externe fait des recommandations au Conseil synodal. Ces recommandations lui ont permis de se poser la question de la forme juridique de l'EREN. Celle-ci n'est pas clairement identifiable entre association de droit privé ou public. Le Conseil synodal reprendra cette clarification dans le cadre d'EREN 2023. Suites à des changements légaux, le Conseil synodal a dû justifier les caractères ecclésiastiques des fondations ecclésiastiques dont il avait la surveillance et demander aux fondations de modifier leurs statuts si elles n'étaient pas strictement ecclésiastiques.

Le Conseil synodal a revu son organisation et en particulier ses références. En effet, la référence des services cantonaux par un seul conseiller synodal est trop lourde. Cette référence a été répartie comme suit: service formation, Alice Duport; service aumônerie, Jean-Philippe Calame; service diaconie, Adrien Bridel. Une nouvelle référence a été créée sur la question de la migration et c'est Christian Miaz qui en a pris la charge. Pour la référence finances, immeubles et levée de fonds, le titulaire est Pierre Bonanomi. A la communication, la référente est Antoinette Hurni. La référence des RH et du secrétariat est assumée par Christian Miaz. Cette nouvelle attribution permet de mieux répartir les références entre les différents membres du Conseil synodal.

Dès le mois d'août, le Conseil synodal a suivi de manière attentive l'évolution de la contribution ecclésiastique afin de pouvoir proposer ou non au Synode de décembre la mise en application du tableau des postes paroissiaux 2016 qui avait été suspendue. Finalement, il s'est décidé à demander la mise en application du tableau dès le 1er janvier 2018, l'évolution des perspectives des rentrées financières ne permettant pas de trouver l'équilibre.

ORGANES SYNODAUX

Synode 2017

Par Yves Bourquin, président du Synode

En 2017, les membres du Synode ont eu la joie tout évangélique de se retrouver deux fois en sessions ordinaires: au Louverain d'abord pour sa 178^e session, puis à Montmirail pour la 179^e.

Sur les hauteurs des Geneveys-sur-Coffrane, les députés réunis au Louverain ont plongé de plein fouet dans les méandres du fichier général des membres de l'Eglise – il émane directement du fichier tenu par les communes du canton. Constatant que ce fichier était essentiel pour que l'EREN ne perde pas trace de ses membres et continue ainsi de pouvoir leur proposer ses services, le Synode a mandaté le Conseil synodal de mettre en œuvre des mesures visant à son amélioration à long terme, notamment en croisant certaines données et en se servant des technologies les plus récentes.

Dans le même esprit, le Synode apprenait la bonne nouvelle que, dès la rentrée 2017, sur la fiche-statistique que reçoivent tous les parents d'élèves scolarisés dans l'école obligatoire du canton se trouverait une case disant: "Nous autorisons l'Eglise reconnue suivante (EREN) à contacter mon enfant dans le cadre de son enseignement religieux." Depuis plusieurs années, les écoles ne fournissaient plus de données statistiques à cause de la loi sur la protection des données. Derrière les enjeux concrets du fichier, se cache toute la problématique de l'appartenance qui est une question cruciale de l'Eglise aujourd'hui.

Sinon, toujours à l'air frais des montagnes neuchâteloises, les cerveaux du Synode ont carburé autour du financement du journal "Réformés" et aussi d'un nouveau rôle réglementaire pour le Secrétaire général, dont la mise au concours du poste avait été ouverte quelques semaines auparavant.

Mais, c'est en décembre que, véritablement, le Synode résolut de ne pas entrer en tentation! La tentation de faire bande à part en ne priant pas comme les autres. En effet, emportée par la vague internationale – dont on doit l'impulsion à l'Eglise romaine – visant à modifier la traduction française œcuménique de la 6^{ème} proposition du Notre-Père, l'EREN, en toute souveraineté, a considéré qu'il était bon de ne pas entrer dans la tentation de la contestation.

Le Synode a donc fait sien le nouveau texte qui dit, non plus "Et ne nous soumetts pas à la tentation", mais bien "Ne nous laisse pas entrer en tentation". C'était sans doute un choix de raison plus que de conviction: pouvoir prier tous ensemble les mêmes mots, quelle que soit notre confession, fut l'argument décisif.

A part cela, face à un budget fortement déficitaire pour 2018, le Synode n'eut d'autre choix que de céder à la tentation de réduire encore les postes, en activant le tableau des postes 2016 resté en latence; ce faisant, le Synode se fit néanmoins la promesse que ce tableau des postes subissait là sa dernière réduction linéaire; si des postes devaient encore être supprimés à l'avenir, l'EREN ne pourrait les encaisser qu'en changeant radicalement sa structure.

Heureusement, le projet "EREN 2023" et sa vision d'avenir, qui fut l'objet du dernier rapport décisionnel figurant à l'ordre du jour de ce Synode de décembre, redonnèrent aux députés l'occasion de parler de joie, de dynamisme et de souplesse... Bien que la vision proposée par le Conseil synodal ne fût pas considérée comme véritablement "partagée" mais plutôt comme "concertée", à comprendre comme "émanant d'une concertation", le Synode a salué les perspectives réjouissantes dont ce projet était porteur. S'il y a une tentation à laquelle le Synode de l'EREN ne cédera jamais, c'est bien au pessimisme!

Août 2019, nouvelle législature

Le Bureau du Synode aimerait attirer l'attention des membres de l'Eglise sur le fait que, 2017 étant achevé, nous entrons bon train dans le dernier tiers de la législature 2015-2019. C'est pourquoi, par ces lignes, nous invitons les paroisses à commencer leur prospection pour leur députation dans le Synode 2019-2023. En effet, "mieux vaut prévenir que guérir" dit l'adage. Dans la foulée, le même Bureau exhorte les membres actuels du Synode à avoir souci, dès à présent, de la repourvue des sièges indispensables du Synode 2019-2023, à savoir particulièrement les membres du Bureau et la présidence – le futur président, selon l'usage, devrait être un(e) laïque – et les membres des commissions perpétuelles. Nous espérons que des vocations naîtront suite à cet appel.

Commission d'examen de la gestion (CEG)

Par Bénédicte Gritti Geiser, présidente de la CEG

"Meilleurs vœux pour la nouvelle année!", dit-on une fois le mois de janvier entamé. Puis à la fin de cette même année, c'est le moment de se retourner et d'en faire le bilan. A-t-elle vraiment été bonne? A-t-il fallu beaucoup y travailler pour qu'elle le soit?

L'année 2017 a été difficile par certains côtés, et encourageante par d'autres. Et la Commission d'examen de la gestion (CEG) peut à nouveau se dire satisfaite du travail accompli.

En premier lieu, parlons finances! Le Conseil synodal continue de travailler en toute transparence avec l'appui de l'organe de révision qui, par sa rigueur, permet des exercices comptables toujours plus clairs et efficaces. La CEG s'en réjouit car cela signifie qu'une confiance entre toutes les parties s'est installée, laissant à la commission le devoir de conserver un regard vigilant plus qu'examineur. La commission peut ainsi consacrer un temps non négligeable aux autres sujets qui constituent l'institution qu'est l'EREN.

Ainsi, l'année 2017 a été marquée par d'importants et difficiles dossiers dans le registre des Ressources humaines. Ces dossiers ont été suivis par la commission, s'assurant ainsi que les diverses procédures ont été respectueuses, adéquates et menées avec autant de tact et de savoir-faire et être que possible. Est à relever encore que l'institution est entrée dans une ère du juridisme. Il revient à la commission de s'assurer que Constitution, Règlements et bienséance soient respectés sans débordement, et cela en toute impartialité. La commission est toutefois bien consciente des blessures occasionnées par ces démarches et n'y est pas insensible.

Retenons encore la question de la collaboration entre les divers organes existants, à savoir le bureau du Synode, l'association des employés de l'EREN, la CEG et le Conseil synodal. La rencontre annuelle a eu lieu dans un climat d'écoute et de bienveillance réciproque. Le travail doit être poursuivi et entretenu. Il est profitable à chacun et assure une collaboration efficace et constructive. Une inquiétude persiste toutefois. Elle concerne les vacances de postes au sein de certains de ces organes, démultipliant le travail de ses membres.

Dans un registre autrement réjouissant, cette année a encore été marquée par le 500^{ème} anniversaire de la Réforme. Dans ce cadre, la commission relève l'effort accompli par tous les acteurs de l'institution pour en faire une année médiatique forte et réussie. L'EREN s'est montrée présente et innovante sur la terre neuchâteloise, rappelant ainsi ses vocations premières: annoncer l'Evangile et être dans le monde l'annonciatrice d'une présence divine aux côtés de tous.

Et c'est forte de cette joie que la Commission d'examen de la gestion exprime ici sa reconnaissance envers tout un chacun pour le travail accompli. Un travail de chaque jour et de longue haleine, mais empreint de dynamisme, de joie et de souplesse!

Commission de consécration et d'agrégation

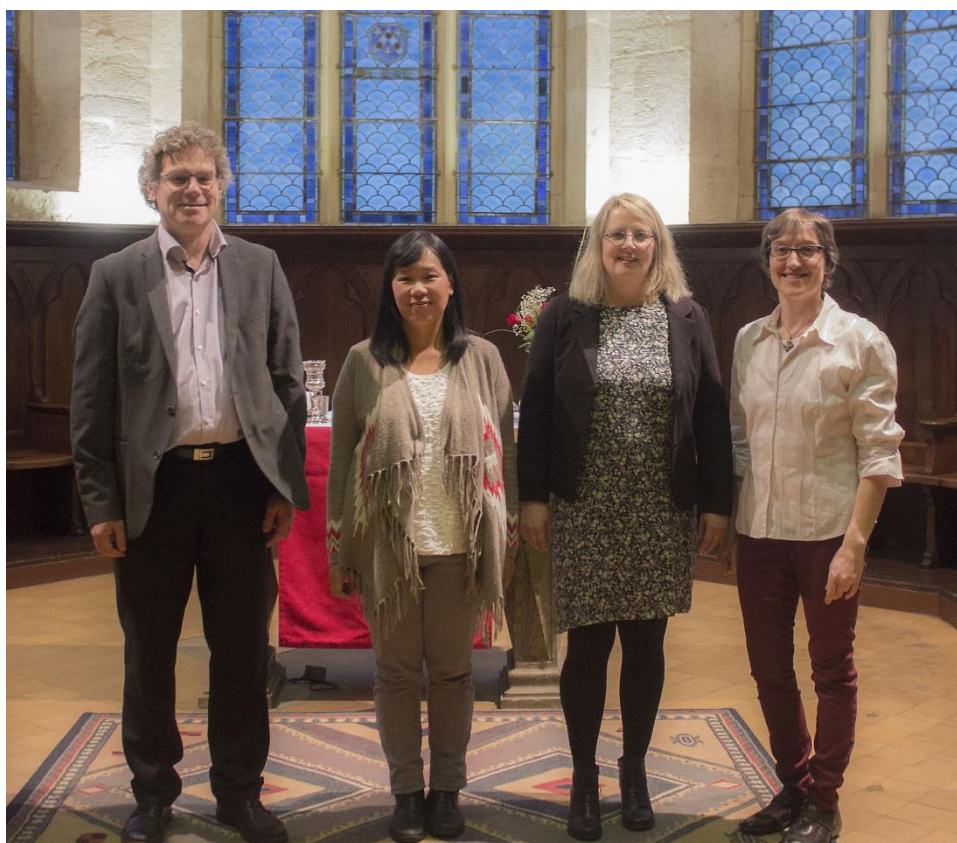
Par Jacques Péter, président de la Commission de consécration et d'agrégation

La Commission de consécration s'est réunie deux fois durant l'année 2017, les 23 mai et 22 novembre. Lors de la première séance, elle a reçu Marianne Guérout, en vue d'une agrégation au corps pastoral neuchâtelois, et Christine Hahn, qui souhaitait une consécration pastorale. Durant sa deuxième séance, elle a rencontré Vy Tirmann et Vincent Schneider, qui demandaient une consécration diaconale.

Pour ces quatre candidats, la commission a eu le plaisir de proposer au Synode de leur accorder la consécration ou l'agrégation. L'EREN a accueilli ces personnes lors d'une cérémonie de consécration, le 14 janvier 2018.

Pour chaque candidat, à partir d'un dossier et d'une entrevue, les membres de la commission doivent répondre à la question: "Pouvons-nous présumer, en conscience, que le candidat est digne et capable de recevoir la consécration au ministère pastoral ou diaconal?" (Constitution art. 62 et 64)

Prévue en 2017, l'analyse des conséquences de la mise en place de la Commission romande des stages (CoRoSta) sur le travail de la Commission de consécration n'a malheureusement pas pu être effectuée. Elle est reportée en 2018. Selon toute vraisemblance, la délégation du suivi des stagiaires à une entité romande demandera une modification des méthodes de travail et des articles du Règlement général concernant les consécrations et agrégations pastorales et diaconales (art. 241 – 252).



PAROISSES

Paroisse de Neuchâtel

Par Catherine Bosshard, présidente du Conseil paroissial

Riche rétrospective

Tout au long de l'année 2017, la mobilisation a été importante au sein de la paroisse de Neuchâtel. Le Conseil paroissial et de nombreux bénévoles ont préparé et animé la Nuit des églises, Paroisse en fête, les ventes de paroisses ainsi que diverses manifestations commémorant le 500^e anniversaire de la Réforme. Il en a été de même pour l'organisation, avec l'EREN, du culte cantonal. Toutes ces manifestations ont permis de belles rencontres entre les paroissiens. Elles ont aussi bien démontré la présence de notre Eglise dans la région.

Les rencontres avec les autorités de la Ville de Neuchâtel se sont déroulées dans une atmosphère ouverte et agréable. Décision a ainsi été prise de protéger le monument du Refuge et de le mettre en valeur après les transformations prévues au Temple du Bas. Notre délégation paroissiale dans la commission de transformation de la Collégiale s'est, d'autre part, renforcée. En collaboration avec le Conseil de communauté locale (CCL) Sud, nous avons proposé des modifications liées à l'aménagement du cloître.

Le Conseil paroissial a mis en place un accueil café migrants au centre des Valangines. Lancées au début du mois de septembre, ces rencontres se déroulent le jeudi après-midi. Dans un autre registre, le Conseil paroissial s'est réjoui des propositions de l'Aumônerie de jeunesse et a beaucoup apprécié leur création théâtrale de décembre.

Quelques mois après la disparition, en mars, de notre ami Yvan Péter, un nouveau deuil a touché les membres de la paroisse et notre Conseil. En effet, notre amie Mireille Donati est décédée à son tour. La défunte a été une membre très active de la paroisse, membre du CCL lieu de vie Est, conseillère de paroisse, conseillère synodale et membre de la commission de gestion de l'EREN pendant de nombreuses années. Un grand merci pour tout ce qu'elle a donné avec joie, savoir-faire et humilité.

A l'automne, Pierre-Laurent Haesler, organiste au Temple du Bas depuis de très nombreuses années, a quitté son poste pour reprendre son travail dans le canton de Vaud. Nous le remercions pour tous les beaux moments de musique partagés.

En décembre, après dix ans de ministère dans la paroisse, Delphine Collaud a annoncé sa démission pour fin mars 2018. Nous la remercions très chaleureusement pour tout ce qu'elle a apporté à notre paroisse et nous vous invitons tous à son culte d'adieu le jeudi de l'Ascension.

Enfin, le plus grand "chantier" auquel le Conseil paroissial s'est attelé à la fin de l'année 2017 a été l'organisation des cultes dans la paroisse.

Paroisse de l'Entre-deux-Lacs

Par Raoul Pagnamenta, pasteur modérateur

Unité et diversité

La paroisse de l'Entre-deux-Lacs a vécu l'année 2017 en mode "Anniversaire de la Réforme". Certaines activités avaient pour but de vivre ce jubilé, à l'instar de la conférence sur ce thème de Christophe Chalamet lors de la Semaine de l'unité, de la promenade de Saint-Blaise au Landeron en suivant le balisage du sentier des Huguenots, ou encore de la célébration "Chante-t-on la Réforme?", vécue au temple de Saint-Blaise le 28 octobre.

La Réforme n'a pas été le seul anniversaire célébré cette année puisque le groupe de jeunes a fêté ses 40 ans. Les festivités ont eu lieu au tout début septembre et ont duré trois jours. Un autre moment fort a été le week-end paroissial du Jeûne fédéral, à Broc. Cette escapade a permis aux participants d'exprimer leurs rêves et leurs attentes. Des moments culturels ont été prévus au cours de l'année 2018 pour imaginer comment ces rêves pourraient se concrétiser.

Les paroissiens n'ont cependant pas attendu ce culte pour exprimer leur créativité. Plusieurs activités nouvelles ont vu le jour lors de cette année très prolifique. Au Landeron, un Club de Midi accueillant un mercredi par mois les enfants pour un repas, histoires bibliques et bricolages, est bien apprécié. Un dimanche par mois, en alternance entre Le Landeron et Cressier, possibilité est également offerte, à l'issue de culte, de fraterniser autour d'un repas. Ce temps a été nommé Croqu'Dimanche.

Un groupe de jeunes adultes, le BAR (Bible-Amitiés-Réflexions), a commencé à se réunir mensuellement le samedi. Une fois par mois également, le lundi soir, les musiciens bénévoles de la paroisse accompagnent un moment de louange au temple de Saint-Blaise. Notre paroisse a également été active avec la paroisse catholique à la création à Saint-Blaise d'une antenne du Mouvement chrétien des retraités. Une antenne de ce mouvement existait déjà à Cressier.

La période de Noël a été également un moment fort, et ce dès le premier dimanche de l'Avent avec un concert des Seeland Singers au temple du Landeron. Le 23 décembre, une marche festive de Noël a été organisée pour les enfants et leurs familles dans le village de Marin. Le 24 décembre au soir, ceux qui souhaitaient vivre un repas festif en communauté ont pu participer au Croqu'Noël qui s'est déroulé au centre paroissial de Cressier.

Les autres activités phares comme les "Souper-Ciné" et "Ensemble pour grandir" ont eu lieu normalement et sont toujours très appréciées. Par ailleurs, d'importants travaux ont commencé au centre paroissial de Cressier – amélioration de l'isolation – ainsi qu'au temple du Landeron – renforcement du clocher.

A signaler également quelques changements dans l'équipe ministérielle. En fin d'année, la paroisse a pris congé du pasteur Didier Wirth, qui a été engagé dans l'Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud. Yvena Garraud Thomas a, elle, été accueillie comme pasteure desservant.

Paroisse de la Côte

Par Martine Schlaeppy, présidente du Conseil paroissial

La "Sacree fondue", manifestation organisée par la paroisse dans le cadre du 500^{ème} anniversaire de la Réforme, a constitué le point fort de l'année 2017. Corcelles fêtant également les 10 ans de sa reconnaissance comme site clunisien, divers exposés, débats, intermèdes musicaux et pour clore une fondue géante, ont agrémenté cette journée festive très réussie.

Dans le cadre de la Semaine de l'unité, en plus des prières quotidiennes au temple de Peseux, une rencontre œcuménique animée par François-Xavier Amherdt, professeur de théologie à la faculté catholique de Fribourg, a permis réflexion et partage sur le thème "La catholicité: une idée œcuménique?" D'autres activités œcuméniques se sont déroulées en cours d'année: Eveil à la foi, soupes de carême, Foulées de la Solidarité et célébrations diverses.

Concernant les activités jeunesse, malgré une baisse d'effectif du culte de l'enfance, le camp d'enfants de Pâques rencontre toujours le même succès. Plus de 30 participants, encadrés par une équipe de moniteurs, ont vécu une semaine de découvertes à Villars-sur-Ollon (VD).

Parmi les treize catéchumènes qui ont confirmé en juin, neuf ont commencé la formation de moniteurs. A noter que le catéchisme s'effectue conjointement avec la paroisse de Neuchâtel. Mené avec La BARC; L'Eveil à la foi a également constitué une très bonne expérience de collaboration inter-paroissiale.

Les aînés se sont réunis mensuellement. Au menu: accueil de divers intervenants, exposés, photos, films, l'après-midi se terminant par un goûter. Comme chaque année, la semaine de détente passée aux Mosses (VD) sur le thème de «l'Esprit d'enfance» a ravi chaque participant.

Durant l'année, le Conseil paroissial a planché sur deux sujets importants: le projet de restauration de la Maison de paroisse de Peseux ainsi que le document EREN 2023. Ce dernier a suscité une première réflexion positive et enrichissante.

La retraite de deux jours à l'abbaye de la Fille-Dieu, à Romont, a généré un travail fructueux sur les "12 petits prophètes". Quelques cultes "différents" ont jalonné la vie cultuelle. A savoir: culte petit-déjeuner, cultes-concerts, dont l'un animé par l'Octuor vocal de Sion, culte Terre Nouvelle, culte de reconnaissance, culte du souvenir. Tous ces rendez-vous ont été bien accueillis par les paroissiens. Proposés trois fois dans l'année par un conseiller de paroisse, les "Partages autour de la Bible" ont constitué des moments d'échange et de réflexion bien appréciés par la quinzaine de participants.

L'automne a débuté avec la représentation du Théâtre de la Marelle: "Painting Luther" au temple de Peseux. Un événement auquel tient particulièrement la paroisse de la Côte. En octobre, lors d'un week-end dans l'Ain (F), les paroissiens ont découvert avec intérêt l'abbaye Notre-Dame des Dombes (Le Plantay) et son histoire ainsi que le magnifique Parc des oiseaux tout proche.

La fin de 2017 a coïncidé avec les activités habituelles, telles que la vente paroissiale, l'entrée dans l'Avent à Grandchamp ainsi que les différentes célébrations de Noël. La maladie et le décès du pasteur François Jacot ont malheureusement assombri l'année écoulée. Figure très présente dans la paroisse de la Côte, François participait à bien des activités et présidait encore des cultes avec la joie et l'entrain que tous lui connaissaient.

Paroisse La BARC

Par Natacha Aubert, présidente du Conseil paroissial

Année de chamboulement en 2017 à La BARC. Après des perturbations immobilières, c'est l'équipe ministérielle qui s'est disloquée. Deux des trois ministres ont quitté la paroisse, obligeant Conseil paroissial et paroissiens à se familiariser avec une souplesse inhabituelle dans le monde ecclésial.

Tout a démarré au mois de janvier. Désireux d'orienter sa vocation dans l'enseignement plutôt que le pastorat, Frédéric Hammann annonce son départ. La mise en route du renouvellement de son poste se complique. En avril, sa collègue Sylvane Auvinet fait part de sa démission pour des raisons familiales. Cent cinquante pour cent de postes se trouvent donc à repourvoir avec, en filigrane, l'opportunité de réorganiser la paroisse.

Plusieurs postulations de bonne qualité parviennent au Conseil paroissial. Celui-ci accorde sa confiance à Diane Friedli, reportant ainsi sur le Joran les soucis que la BARC règle pour elle-même! Le second poste, à mi-temps et sans cure à la clef, est plus laborieusement repourvu. Au final, la paroisse est soulagée d'accueillir Nicole Rochat, dès mars 2018. Dans l'intervalle, Cécile Mermod Malfroy et Catherine Borel assurent quelques remplacements.

Toute cette énergie déployée par la gestion des ressources humaines a fait un peu oublier le jubilé de la Réforme. A La BARC, ce dernier s'est résumé par une participation aux manifestations cantonales et à l'organisation d'une conférence donnée par Gabriel de Montmollin. Le directeur du Musée international de la Réforme à Genève s'y est exprimé sur le thème "La Réforme, une grande idée ou un marketing d'enfer?". Ce peu d'enthousiasme n'est toutefois que temporaire. L'année 2018 verra des paroissiens interpréter une pièce sur Luther.

Si les paroissiens ont vu le tableau des cultes passablement chamboulé et l'enseignement religieux quelque peu souffrir de la situation précitée, les activités ordinaires ont, elles, pu se dérouler normalement. La onzième soirée celtique, qui a réuni plus de 300 personnes à Auvernier, ou le Ciné-BARC sur le thème "L'un est l'autre sexe..." en sont des exemples probants. La vente de novembre reste quant à elle le clou de la vie paroissiale.

Les efforts de la paroisse ont porté particulièrement sur la vie communautaire, avec des repas bimestriels ouverts à tous et les cafés-contact hebdomadaires de Bôle et de Colombier. Ces moments de partage ont été complétés par les nombreux apéritifs servis à l'issue de cultes particuliers. Consciente de ses penchants boulimiques, La BARC a mis sur pied, avec succès, une semaine de jeûne.

L'entraide, autre priorité de la paroisse, s'est manifestée à travers les activités du groupe Terre Nouvelle et diverses manifestations comme les Foulées de la Solidarité, les couronnes de l'Avent ou la Saint-Nicolas. Côté spirituel, en dehors du culte dominical unique, une célébration différente "Elim" a lieu à Bôle chaque premier mercredi du mois. Enfin, La BARC a vécu ses dernières veillées de Carême sous l'égide de Jean-François Favre, qui s'est retiré de l'organisation. Pleine de projets, la BARC aborde 2018 avec confiance.

Paroisse du Joran

Par Isabelle Ott-Baechler, pasteure modératrice

La paroisse du Joran a placé l'année 2017 sous le sceau du jubilé de la Réforme. Plusieurs cultes ont suivi les thématiques proposées dans la brochure de la FEPS "40 thèmes pour cheminer". D'autres célébrations ont évoqué l'un ou l'autre réformateur, notamment le culte des familles, à Vaumarcus, animé par les enfants et consacré à la vie de Martin Luther et à son message de libération.

Les enfants du culte de l'enfance ont eu l'occasion de découvrir le réformateur au cours du premier semestre. Enfin, une célébration œcuménique sur le thème de la réconciliation a réuni largement les différentes Eglises et communautés de la région. Plus de 200 personnes ont découvert, lors d'une promenade boudryenne, les péripéties de l'introduction de la nouvelle foi à Boudry.

Ce premier spectacle fut suivi, au mois d'août, d'un divertissement théâtral lors d'un repas de la Réforme servi à la cure des Vermondins. Ecrites par Pierre-André Béguin, conservateur du Musée de l'Areuse, les deux pièces – "Un pain dur à cuire" et "Un remue-ménage explosif" – furent interprétées par des paroissiens et la pasteure du lieu.

Le financement de la partie théâtrale de cette manifestation a été assuré grâce aux dons de la Loterie romande et d'une entreprise locale. Les autorités politiques cantonales et communales ont été les invités d'honneur de la manifestation ainsi que les autorités ecclésiastiques.

Lors de la fête de la Boudryia, en septembre, une exposition au temple de Boudry, ouvert pour l'occasion, a présenté les Huguenots. Enfin, la vente paroissiale à Boudry, fin octobre, a permis de découvrir la pratique de la vente des indulgences contre lesquelles Martin Luther s'est élevé.

Paroisse du Val-de-Travers

Par Patrick Schlüter, pasteur modérateur

Le Conseil de paroisse s'est arrêté en début d'année lors d'une retraite pour s'interroger sur ses priorités, ses envies et ses missions. Le climat de partage et de confiance lui a permis d'avoir de très bons débats et il s'est autorisé à oser, essayer et même abandonner.

La paroisse a eu à cœur de prendre soin des liens et de développer des réseaux. L'année se décline selon plusieurs axes:

Jubilé de la Réforme: fêté avec les communautés catholiques et évangéliques lors, entre autres, d'une journée Luther et une célébration aux Verrières.

Formation: avec l'accueil d'une stagiaire, Julie Paik; un camp de catéchisme avec une thématique "Disparition d'un cadavre à Jérusalem, les experts enquêtent"; la catéchèse des petits et des grands avec plusieurs temps forts.

Communautaire: des repas qui accueillent à Couvet, chaque vendredi, jusqu'à 30 personnes; à Môtiers, une fois par mois, un groupe œcuménique ainsi que le Repas Contact réunissant 70 personnes du troisième âge. Les ventes de paroisse, de même que les foires de Couvet et les soupes de Carême sont aussi le moyen de réunir la communauté.

Vision et projets: la paroisse adopte la devise "Une Eglise joyeuse, dynamique et souple car portée par sa foi, son espérance et son amour en Jésus-Christ" qu'elle a mis en en-tête sur les ordres du jour de ses séances. Ses projets déjà réalisés: des cultes musicaux, des après-midi à thèmes, un "walking méditatif", des jeudis soir méditatifs et des repas d'après cultes du dimanche midi. Ses projets à réaliser: célébrations extra muros, une valorisation de nos locaux avec une journée porte ouverte.

Accompagnement: la paroisse a développé l'accompagnement des étapes de la vie. En plus des préparations au mariage et au baptême, elle offre maintenant aux baptisés et à leurs familles ainsi qu'aux mariés un livre pour leur permettre de cheminer de manière autonome. En 2018, une brochure avec des prières sera aussi offerte aux endeuillés. Au mois de novembre, le Culte du souvenir rend un dernier hommage aux disparus et permet aux endeuillés de se sentir entourés. Un soin particulier est donné à la célébration, à l'accueil et à la décoration de la salle où se déroule l'agape.

Le groupe des visiteurs (PHEA - Proche des Habitants par une Ecoute active) est en réorganisation afin de le redynamiser. En 2017, près de 400 visites ont été effectuées, ainsi que 40 visites jubilaires, ceci par seize visiteurs et visiteuses.

Paroisse du Val-de-Ruz

Par Jean-Daniel Rosselet, président du Conseil paroissial, et Alice Duport, pasteure modératrice

OUVERTURE(S). En 2017, le corps ministériel de la paroisse du Val-de-Ruz n'a enregistré qu'un seul changement. Répondant à une demande du Conseil synodal, la pasteure Yvena Garraud Thomas a en effet accepté d'être pasteure desservante dans la paroisse de l'Entre-deux-Lacs. Elle nous a quittés après treize ans d'activité. Pour la remplacer, et toujours sur proposition du Conseil synodal, la paroisse a accueilli la pasteure Esther Berger, en provenance de La Chaux-de-Fonds. Elle est entrée en fonction en octobre.

Le Conseil paroissial est resté identique. Il fonctionne toujours sans responsable des finances et peine à recruter de nouvelles forces. L'organisation des cultes reste une gageure, pour respecter le souhait des paroissiens de maintenir, en temps ordinaires, deux cultes dominicaux tout en desservant les douze temples. Trois cultes ont été radiodiffusés depuis Cernier.

Divers cultes ont marqué les commémorations du jubilé de la Réformation. L'un d'entre eux a été suivi d'une balade conduite par Jacques Bujard, responsable de l'Office cantonal neuchâtelois du patrimoine et de l'archéologie, sur les lieux chargés d'histoire entre Valangin et Engollon. Une conférence proposée par Maurice Evard a révélé les déboires de Guillaume Farel au Val-de-Ruz. L'historien a fait référence à plusieurs textes, souvent contradictoires: faut-il dès lors croire ce qu'on lit?

Pendant la semaine de l'Unité, catholiques et réformés ont participé à un souper débat. Au cours de cette soirée, Félix Moser – ancien doyen de la faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel – et Cécile Guinand – doctorante en lettres – ont présenté et commenté des caricatures illustrant le regard porté sur la confession de l'autre.

En plus des ventes paroissiales et manifestations habituelles, une fête pour les bénévoles a été organisée. Une trentaine de personnes ont répondu à l'invitation lancée. Elles ont participé, à l'issue du culte du 27 août, à un repas et à une après-midi conviviale ponctuée d'animations. Ceci grâce à la pasteure Yvena Garraud Thomas et à une équipe... de bénévoles!

Conduit par la pasteure Alice Duport, un voyage a emmené une quarantaine de paroissiens en Alsace. Ceux-ci ont pu découvrir Strasbourg et Colmar ainsi que des personnalités telles que le docteur Albert Schweitzer, le pédagogue Jean-Frédéric Oberlin et Matthias Grünewald, peintre du retable d'Issenheim.

En cinq rencontres, sous l'experte direction des pasteurs Alice Duport et Phil Baker, une douzaine de paroissiens se sont plongés "Dans les coulisses de l'Evangile" du professeur Andreas Dettwiler. Les activités destinées aux enfants, aux jeunes et aux aînés sont multiples et ne peuvent être résumées ici.

Les finances et les locaux pléthoriques restent une préoccupation. Cependant, les comptes 2017 ont trouvé un équilibre grâce à de sérieuses économies et à l'engagement de bénévoles pour des tâches auparavant rétribuées. De plus, l'ancienne chapelle des Geneveys-sur-Coffrane a été vendue. Cette opération amènera des liquidités dans la trésorerie et assurera une base de financement à un projet de locaux transformés ou nouveaux.

Paroisse des Hautes Joux

Par Jacques-André Maire, président du Conseil paroissial

Au niveau de l'équipe des permanents, Jean-Marc Leresche a mis fin à son engagement à 25% au sein de la paroisse pour poursuivre son ministère diaconal auprès de La Margelle, à Neuchâtel. Il conserve toutefois son poste cantonal à 50% pour l'aumônerie des EMS du district du Locle. Le poste inter-paroissial à 50% de Karin Phildius, pour les services funèbres et l'accompagnement des personnes endeuillées, a été confirmé à hauteur de 15% pour les Hautes Joux et de 35% pour La Chaux-de-Fonds.

Les organistes de la vallée, Pierre Seitz, à La Brévine, et Jean-Louis Chabloz, à La Chaux-du-Milieu, ont mis fin à leur engagement remarquable après plusieurs dizaines d'années de service fidèle et très apprécié. Le remplacement de ces organistes est assuré pour l'avenir.

Durant l'année 2017, dans le cadre du 300^{ème} anniversaire du temple de La Chaux-du-Milieu, celui-ci a accueilli chaque mois un prédicateur ayant œuvré par le passé dans ce lieu de culte. Ces célébrations ont réuni un grand nombre de paroissiens dans un climat très fraternel et chaleureux.

Suite aux décisions du Synode, la dotation de trois postes (EPT) est réduite à 2,5 à partir de 2018. Il est évident que la perspective d'une telle réduction a amené le Conseil paroissial à mener une réflexion approfondie concernant le nombre de cultes et leur répartition dans les cinq lieux de vie.

Des regroupements sont certes souhaitables pour renforcer l'appartenance à la communauté paroissiale formée par le district. Toutefois, le fort attachement des paroissiens à leur entité locale fait que l'on enregistre une participation clairement diminuée lors des cultes en commun. Ce phénomène risque d'affaiblir la vie de l'ensemble de la paroisse. Il s'agit donc de veiller à conserver un juste équilibre entre la nécessité d'opérer des regroupements et celle de soigner les relations de proximité entre les paroissiens et les permanents, au travers notamment d'activités autres que le culte dominical. La bonne collaboration entre les communautés chrétiennes du district est réjouissante.

Comme le conseil des Hautes Joux l'a relevé dans ses réflexions en relation avec la "Vision EREN 2023", le changement au sein des paroisses et de l'EREN ne peut pas être décrété par les organes de conduite mais il doit être le fruit d'une prise de conscience des paroissiens et d'une dynamique qui implique le plus grand nombre dans un climat de dialogue constructif où chacune et chacun se sente reconnu.

Si plusieurs activités de jeunesse telles que des cultes de l'enfance, le pré-catéchisme ou le catéchisme voient leurs effectifs réguliers stagner, voire diminuer, la participation aux camps organisés à l'intention de ces groupes est réjouissante et très positive. L'engagement enthousiaste des responsables et moniteurs y est pour beaucoup et il convient de les en remercier très vivement.

Une forte délégation de la paroisse des Hautes Joux a participé à "RéformAction 2017" à Genève et a vécu des moments forts de rencontres et de découvertes.

Autre encouragement au niveau de la jeunesse; la création du groupe "Tempête", qui réunit des anciens catéchumènes ainsi que d'autres jeunes catholiques, évangéliques ou non-croyants, donne lieu à des échanges très ouverts, notamment autour de textes bibliques. Plusieurs membres de ce groupe participent aussi aux cultes bimestriels du samedi soir qui ont lieu à La Brévine.

La paroisse des Hautes Joux est reconnaissante à l'EREN d'avoir entrepris la rénovation de la cure du Locle, qui verra la création de quatre appartements tout en maintenant les locaux de paroisse au rez-de-chaussée.

Paroisse La Chaux-de-Fonds

Par Véronique Frutschi Mascher, présidente du Conseil paroissial

Les quatre saisons 2017 de la paroisse La Chaux-de-Fonds

Hiver. Suite au vote de l'assemblée pour la création d'un centre paroissial, un emplacement pour une chapelle devait encore être prévu. Le Conseil paroissial a dès lors accepté une proposition ambitieuse. Contestée, celle-ci entraîne la paroisse dans une première tempête. Une séance de conciliation génère l'apaisement. Températures plus douces pour la journée paroissiale organisée par les jeunes, avec un skateathon autour du temple. Lors de l'assemblée ordinaire de paroisse du 28 mars, le Conseil paroissial déplore une démission. Il est cependant heureux d'accueillir deux jeunes conseillers paroissiaux.

Printemps. Vy Tirman est nommée diacre desservant dès le mois d'août, jusqu'à la fin de sa formation et à sa consécration en janvier 2018. Retour brusque du froid avec la suspension des réunions du colloque par le Conseil synodal, mesure urgente prise à la suite d'une grave crise. Quelques timides fleurs apparaissent lors de la retraite du Conseil paroissial et du colloque organisée au Cénacle, à Sauges, avec un intervenant externe. La nouvelle "commission construction" nommée par le Conseil paroissial propose de répartir les travaux du centre paroissial en trois phases: gros œuvre, entreprises mandatées par la paroisse et travaux par des bénévoles.

Été. Tempête et pluies torrentielles: la décision du Conseil synodal est tombée. Le colloque reprendra ses réunions avec un modérateur externe, mais deux pasteurs devront quitter la paroisse. Un poste dans l'EREN leur sera proposé. C'est la consternation, la tristesse et la colère. Peu de temps après, la démission d'un ministre, volontaire cette fois, est annoncée.

Automne. Vents violents lors de l'assemblée extraordinaire du 3 septembre: vote perturbé pour l'achat d'un immeuble et présence du président du Conseil synodal contestée, avec de glaciales réclamations. Une soirée d'échange permettra l'accalmie et l'expression des avis divergents.

Été indien lors de l'Expo-Bible mise sur pied par le Conseil chrétien. Les douces chaleurs se prolongent durant Paroisse en fête, qui a lieu dehors et dedans, avec de multiples réjouissances. Deux postes de pasteurs sont mis au concours et rencontrent de bons échos. La paroisse est heureuse d'accueillir une nouvelle volée de 15 catéchumènes, ce qui illumine l'automne avancé. Comme la fin des récoltes, c'est la joie des dernières de la Réformation: culte cantonal, à Neuchâtel, et "Chante-t-on la Réforme?", à La Chaux-de-Fonds. Le Conseil paroissial peut confier, avec grand soulagement, les tâches de location des temples et salles à un nouveau responsable.

Perspectives 2018. De nombreux défis attendent la paroisse en 2018. Ils ont pour noms réunification, réconciliation et renouvellement des équipes, ainsi que réalisation du centre paroissial. Ils sont à accueillir comme autant d'occasions de s'en remettre à Dieu et de le laisser agir dans nos vies et notre communauté.

PROJETS SYNODAUX

Evangelisation aujourd'hui et demain

Par Yves Bourquin, président du groupe Evangelisation

Après trois ans d'activité, le groupe de travail Evangelisation de l'EREN a rendu compte devant le Conseil synodal de l'accomplissement de son mandat. En mai 2017, lors d'une agape festive organisée par les autorités de l'EREN, le groupe a été officiellement clos.

La clôture du groupe Evangelisation ne signifie bien sûr pas la fin de la réflexion sur ce sujet de première importance dans l'EREN. Au contraire, de nombreux chantiers vont être ouverts dans le processus EREN 2023. Ceux-ci pourront prendre appui sur le travail du groupe.

Le maintien d'une réflexion fondamentale et d'une proactivité en matière d'évangélisation dans l'EREN reste une nécessité, cette option a été validée par le Synode déjà en 2015.

A l'heure du bilan, le groupe Evangelisation s'est trouvé satisfait du travail accompli. Le Vade-Mecum "Passons en mode Evangelisation" en est le signe. Cet outil est le reflet du travail et de l'esprit du groupe. Son contenu donne une idée claire des options et de la direction que l'EREN est appelée à prendre pour se recentrer sur son fondement et par là renforcer sa pertinence au sein de la société. Nous sommes Eglise de Jésus-Christ au service de tous et voilà comment nous voulons l'être dans le contexte actuel et avec nos forces actuelles.

Le Vade-Mecum a été envoyé, accompagné d'une lettre de présentation, à différents partenaires ou institutions dans le but de le faire connaître à l'extérieur des frontières de l'EREN: Eglises réformées romandes, autres Eglises chrétiennes, facultés universitaires, Crêt-Bérard, CER, rédaction du mensuel "Réformés", etc. Suite à cet envoi, le service communication de l'EREN a reçu de nombreux retours positifs, témoins d'un accueil favorable. Cette diffusion a donné à l'EREN une image progressiste en matière d'évangélisation qui est toute à son honneur et qui confirme cet élan créatif, presque génétique, qui lui est reconnu.

A l'interne de l'EREN, le groupe a émis le souhait empressé que les paroisses, conseils et centres d'activités, fassent leur et intègrent l'esprit du Vade-Mecum pour qu'il contamine toutes les activités sur le terrain.

Reste encore à dire quelques mots sur l'outil "fiches évangélisation" qui est prêt à être opérationnel. Cet outil appartient à l'ensemble des organes de l'EREN. Il n'attend qu'à être utilisé. Le souhait du groupe était que l'EREN se dote d'une sorte de catalogue d'idées et de projets qui ont été tentés et qui pourraient l'être à nouveau. Ce catalogue pourrait être aussi un moyen de faire connaître notre activité auprès d'autres partenaires, éventuellement dans la recherche de fonds.

Le groupe Evangelisation n'a qu'un espoir, c'est que l'élan et l'enthousiasme qui l'ont porté, demeurent et que la réflexion continue dans l'EREN, par exemple sous la forme d'une plateforme. Il laisse le dossier entre les mains du Conseil synodal, en le remerciant du soutien et de la confiance qu'il lui a accordé.

Jubilé de la Réforme

Par Elisabeth Reichen, membre du groupe de pilotage du projet "Réforme"

"La Réforme a permis de promouvoir l'autonomie de l'individu mais aussi sa condition et son éducation. La liberté individuelle, qui est au cœur de la Réforme, a profondément influencé la Suisse et son système politique (...)." Le conseiller fédéral Alain Berset s'est ainsi exprimé, le 3 novembre 2016, lors du lancement à Genève des commémorations des 500 ans de la Réforme.

Pour apporter de la visibilité au jubilé de la Réforme, un camion à histoires a sillonné toute l'Europe. Ce véhicule a relié 68 villes significatives de la Réformation. Un peu partout, sa venue a engendré une dynamique rassembleuse.

A Neuchâtel, malgré une météo exécrable, une ambiance festive a accompagné, deux jours durant (8-9 novembre), la présence de ce camion affrété par l'Eglise évangélique d'Allemagne. Une multitude d'événements ayant demandé de longs préparatifs ont ainsi rythmé la vie du chef-lieu cantonal.

En guise de prélude, la ville de Neuchâtel s'est vu remettre le label "Cité européenne de la Réforme". Un portique a aussi été installé afin de susciter la curiosité des passants. Des histoires ont été rassemblées ici et là. Au nombre de treize, celles-ci ont été transformées en documents filmés par l'aumônerie de jeunesse de Neuchâtel. Ces documents ont ensuite intégré la collection des histoires des autres lieux pouvant être visionnées sur les écrans du camion de la Réforme.

Gérer les promenades historiques et les prestations musicales, servir la soupe ou l'apéritif aux convives a nécessité l'implication d'un grand nombre de bénévoles. D'autres ont assuré l'accueil du public lors de la conférence donnée par Patrick Cabanel. Spécialiste de l'histoire des protestantismes, l'orateur a emmené l'auditoire sur les traces de Ferdinand Buisson et de l'impact qu'a eu ce dernier sur le protestantisme libéral qui, dans une même logique, œuvrait pour l'instauration de l'école laïque.

Une exposition sur le théologien et humaniste Sébastien Castellion – "Esprit de tolérance et liberté de conscience" – a également été présentée. La visite du camion a été ouverte à des classes de l'école secondaire, puis au grand public. A mentionner encore: la tente de "Réformation" et celle du "Speaker's Corner", avec des collègues prédicateurs volontairement un peu provocateurs.

Les enfants ont, eux, bénéficié d'une chasse au trésor et de visites de la Collégiale. Enfin, cette journée mémorable s'est achevée en musique avec l'interprétation de "Logos", œuvre commandée au compositeur Daniel Schnyder et spécialement créée pour le Jubilé de la Réforme.

Janvier 2017

Exposition

"Femmes d'espérance. Femmes d'exception – Ces protestantes qui ont osé"

Réalisée par le groupe d'Orsay, à Paris, l'exposition "Femmes d'espérance. Femmes d'exception – Ces protestantes qui ont osé" investit le Temple du Bas. Pour mémoire, l'époque de la Réformation a donné aux hommes davantage d'autorité, des privilèges et de l'influence. Le rôle des femmes s'en est vu changé. Le mariage est revalorisé ainsi que le rôle du mari: il est responsable de sa famille et doit donner des directives à son épouse.

Les femmes ont pour tâche de s'occuper de la gouvernance de la maison et de l'éducation des enfants. Par conséquent elles doivent être initiées à l'écriture et à la lecture de la Bible. A cette époque qui met en avant plutôt une masculinité hégémonique, peu de choses ont été écrites sur les femmes et leur vie.

Quelques-unes se sont toutefois impliquées dans la vie sociale, religieuse et politique en prêchant (Katharina Zell), en écrivant des livres théologiques (Marie Dentière) ou des placards courageux contre les injustices entre hommes et femmes (Argula von Grumbach et Ursula Weyden).

Visite guidée de la Collégiale pour enfants

Le petit guide illustré pour enfants spécialement créé pour le jubilé par Béatrice Zumwald, en collaboration avec Elisabeth Reichen et François Noguera, a été officiellement présenté un samedi matin neigeux. Le but était de mettre en valeur l'histoire qui anime la Collégiale et de rendre ce lieu attractif pour les enfants grâce à un oiseau sympathique habitant sur une gargouille. La visite inaugurale, menées par les deux conceptrices de l'ouvrage, a attiré beaucoup de familles et de curieux.

Cycle de conférences au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (MahN)

1^{re} conférence au MahN

"Guillaume Farel, une règle de vie: réapprendre à vivre selon l'Evangile", par Olivier Labarthe, pasteur et chercheur associé à l'Institut d'histoire de la Réformation de l'Université de Genève.

En tant que réformateur de Neuchâtel, il ne fallait pas que Guillaume Farel soit absent de la série des conférences précitées. Le tempérament fougueux de cet infatigable missionnaire itinérant ne lui a pas procuré que des amis. Sans le protectorat des combourgeois bernois, il aurait été expulsé de Neuchâtel.

Février

2^e conférence au MahN

"La Réforme et la naissance du droit d'asile", par Naïma Ghermani, maître de conférences en histoire moderne à l'Université de Grenoble.

Cette historienne s'intéresse à l'histoire culturelle et politique. Ses recherches portent sur la question de l'exil religieux et du droit en Europe. Avec les guerres de Religion (1562-1598) et la guerre de Trente Ans (1618-1648) émerge une nouvelle catégorie de personnes: les réfugiés. Les théologiens les comparent au peuple élu et à son exil. Le droit des exilés va surgir d'une émotion, d'une pitié.

L'asile ecclésiastique du Moyen Age, qui garantit la protection divine 50 pas autour du lieu d'église, se transformera en asile laïc. L'arrivée massive des exilés fait accroître le contrôle identitaire dans le but d'exclure les "faux" réfugiés. Au XVII^e siècle, le mot asile gagne une nouvelle importance, ce que l'on peut constater dans les "Trostschriften", à travers lesquels on veut réveiller le sentiment moral chez le lecteur. Les réfugiés deviennent la métaphore de ceux qui souffrent et du chrétien par excellence!

Mars

3^e conférence au MahN

"Protestantisme et tolérance", par Pierre-Olivier Léchat, chercheur et professeur de l'histoire moderne à la Faculté libre de théologie protestante de Paris.

Le protestantisme est-il à l'origine de la tolérance? Est-il un des pères de la démocratie? Il a au moins entraîné un changement de taille: l'unité religieuse imposée de l'Europe occidentale devra faire place à une culture de la pluralité religieuse, fondée sur la subjectivité individuelle. Une des nouveautés du message de Luther se trouve dans l'accès au salut par la foi seule. C'est une foi tirée d'une expérience vécue. La redéfinition de la conscience va faire de l'humain un être libre face à l'autorité. Le protestantisme est en ce sens l'avènement de la liberté individuelle. Toutefois, les valeurs ne peuvent pas vivre sans être toujours défendues.

Avril

Rencontre œcuménique à Zoug

"Ensemble vers le milieu"

Les Eglises catholique et réformée de Suisse ont vécu une journée particulière, le 1er avril 2017 à Zoug, en associant Nicolas de Flüe et la Réformation. Les 600 ans de la naissance de l'ermite du Ranft et les 500 ans de la Réforme protestante ont permis un rapprochement, dans la reconnaissance de l'unité autour du Christ. La Journée nationale de commémoration et de célébration s'est articulée autour de quatre temps forts: la conférence de l'historien Josef Lang, le repas avec la soupe au lait de Kappel, la table ronde et la célébration œcuménique.

Les mardis du Musée – MahN

"Jeanne Lombard, peintre", par Nicole Quellet

Dans l'œuvre de Jeanne Lombard, on trouve un bout de l'histoire protestante à laquelle elle était sensibilisée par son altruisme et sa foi. Elle va développer dans son art le thème de la mémoire religieuse et plus particulièrement des huguenots. Entre une production de natures mortes et de portraits, son œuvre est scandée régulièrement par de grands tableaux à thème huguenot ou cévenol. Jeanne Lombard conçoit la peinture comme un médium et non une fin, un outil pour dire la vérité et pour témoigner. Elle parvient à magnifier les personnes avec sincérité et authenticité. Par des jeux de lumière, elle montre les scènes les plus austères.

4^e conférence au MahN

"Les temples de la mémoire – Portraits luthériens et culture visuelle du souvenir", par Marion Deschamp, professeure d'histoire, Université Lyon 2.

Comment se fait-il que l'on trouve tant de portraits des réformateurs (jusqu'à 500 à la mort de Luther), eux, qui contestent le culte des images? On peut supposer que l'effervescence des portraits luthériens, remarquable dès le début des années 1520, est certainement la marque d'un manquement à la règle, non théorisée, mais fortement inculquée, de l'"Andachtsbild" luthérienne.

Contre les iconoclastes de Wittenberg, auxquels Luther s'est opposé en 1522, il a postulé pour le statut indifférent de l'image – "weder gut noch böse". Seule la pratique qui est faite de ces objets inertes est capable, en définitive, de les condamner ou de les justifier: "la véritable idole est dans le cœur", non dans l'image. Dans ce sens son masque de mort ne sera pas exposé à une pratique reliquaire mais comme un témoin de la mémoire historique.

Mai

Conterie par cinq femmes d'aujourd'hui

"Les femmes du XVI^e siècle – Destins de femmes courageuses"

Katharina von Bora, Katharina Zell, Margarete de Navarre, Marie Dentière, Jeanne de Jussy, Wibrandis Rosenblatt, Olympia Fulvia Morata et bien d'autres: toutes des femmes qui ont été pionnières dans leur nouveau rôle de femmes de la Réformation. Elles ont souvent géré de grandes maisons, accueilli de nombreux passants, des voyageurs et des étudiants tout en se consacrant à l'éducation de leurs enfants ou à une contribution théologique ou poétique.

Cinq femmes protestantes d'aujourd'hui, pasteures, diacres et laïques se transposent au XVI^e siècle et racontent un extrait de la vie de ces femmes courageuses qui ne se sont pas laissées abattre par les menaces de ce temps difficile: guerres de Religion, condamnations, bûchers, peste, mais qui ont puisé leur force dans leur foi pour lutter pour une vie digne.

5^e conférence au MahN

"Survivre au temps des guerres de religion (France 1562-1598)", par Jérémie Foa, maître de conférences à Aix-Marseille Université et en délégation auprès de l'Institut universitaire de France.

La France connaît au XVI^e siècle une fracture religieuse: la grande majorité du pays reste fidèle au catholicisme, tandis qu'une importante minorité rejoint la Réforme. Le principe de la coexistence de deux confessions dans le Royaume se révèle inapplicable. La guerre ne peut être évitée, signe de l'échec de la coexistence pacifique entre catholiques et protestants, même si Catherine de Médicis, partisane de conciliation, a essayé de les rapprocher par le mariage de sa fille avec un protestant, Henri IV.

Le massacre de la Saint-Barthélemy (1572) est un des pires moments des guerres de Religion. Les persécutés ont cherché toutes les ruses pour sauver leur peau: en ayant un réseau, en donnant des dessous de table, en faisant la sourde oreille, en se cachant sous des corps morts ou alors par simulation de la religion ennemie.

Repas du XVI^e siècle et discours de table

Une soirée festive autour d'un repas gastronomique, exclusivement composé de recettes du XVI^e siècle, avec des interventions de trois acteurs qui montrent les différentes facettes du réformateur Martin Luther. Voilà les défis que cette soirée a réussi à relever avec dignité.

"Moi je dis que quiconque n'aime ni les femmes, ni le vin, ni le chant, celui-là est un sot et le sera sa vie durant". Transportée cinq siècles en arrière, à la table du docteur Luther, dans l'obscurité de la nuit renaissante, une ère nouvelle s'éveille... Celui-ci se présente avec son langage parfois violent, parfois drôle, souvent pertinent, voire absurde.

Dans cette adaptation théâtrale des "Propos de table", on retrouve l'ombre et la lumière qui éclairent la dimension humaine du "fondateur de la Réforme". Les interventions des comédiens ponctuent le repas aux saveurs inconnues, puisqu'à l'époque il existe d'autres manières d'assaisonner et de marier les mets.

Juin

Exposition

"Sur les pas des Huguenots – Patrimoine et citoyenneté. Chemins d'exil"

Dès le XVI^e siècle, des hommes, des femmes, des enfants, par milliers, sont partis. Les Huguenots ont contribué à bâtir un patrimoine et la citoyenneté de notre époque. Animés par leur foi protestante, ils ont fui les interdits, la guerre. Ils ont participé à la construction d'un monde plus libre, plus tolérant, plus juste et plus fraternel, aidés par leur dynamisme, leurs compétences, leurs valeurs...

La partie de l'exposition concernant les chemins d'exil a été conçue par l'Eglise protestante unie de France; la deuxième partie l'a été grâce à des documents provenant de la Société suisse du Refuge et des recherches personnelles sur l'accueil des huguenots en Suisse, plus particulièrement à Neuchâtel.

Conférence à Cernier

Faut-il croire tout ce qu'on lit?

Maurice Evard, historien, a soumis au public, prêt à jouer le jeu, des récits écrits à des époques différentes pour connaître ce qui s'est véritablement passé ce fameux 15 août 1530, jour de l'Assomption où Guillaume Farel et ses amis entreprennent une expédition au Val-de-Ruz. Chaque récit est un peu différent. Ces investigations historiques aux rebondissements les plus inattendus furent passionnantes et ludiques.

Culte festif national à Berne

"Car où est ton trésor, là sera aussi ton cœur"

Placer le Christ au centre de l'Eglise et de nos vies. Voilà l'exigence de la Réforme qu'a souhaité relever cette journée en unissant les Eglises réformées de tous les cantons. Un culte festif et solennel, des allocutions de gens illustres venus de toute l'Europe et un repas propice à un élan communautaire pour partager un trésor commun...

6^e conférence au MahN

"La dispute et le vote. Réponses helvétiques à la fracture confessionnelle (XVI^e siècle)", par Fabrice Flückiger, coordinateur du cycle de conférence, chercheur post-doc à l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel et chargé de cours à l'Université Paris VII-Denis Diderot.

Dès 1520, les cantons helvétiques sont confrontés aux tensions suscitées par l'antagonisme croissant entre les partisans des interprétations concurrentes de la foi chrétienne. Quelles étaient les techniques de résolution du conflit religieux mis en œuvre par les cantons helvétiques? D'une part, il y avait la dispute de religion d'où sortait la Vérité grâce au rassemblement de spécialistes à l'écoute de Dieu. D'autre part, est appliqué le vote des citoyens, dont l'assemblée décide, en conscience, du choix confessionnel de la communauté.

Revenir sur l'usage de la dispute et le recours au vote permet de comprendre pourquoi la Suisse du XVI^e siècle ne connaîtra guère les sanglants affrontements qui ont fait tant de victimes dans le royaume de France ou dans le Saint-Empire, et de montrer comment l'idéal "démocratique" des cantons et le souci de défendre leurs libertés a permis au Corps helvétique de survivre en dépit de la fin de l'unité religieuse.

Intervention artistique

L'iconoclasme revu par la Sud-Africaine Ledelle Moe

Par une belle soirée à la fin du mois de juin, sur l'esplanade de la Collégiale, Ledelle Moe, artiste sud-africaine, a dévoilé comment elle avait imaginé le nouvel "habillement" de Guillaume Farel. Une multitude de petites têtes en béton à l'image des gens qu'elle a rencontrés rappelle que les monuments ont une fonction métonymique.

La statue de Guillaume Farel n'est pas que la glorification d'un seul homme, elle sert également de représentation figurative d'un mouvement, d'une idéologie et finalement de toute la communauté des réformés neuchâtelois. Des moments musicaux et des discours pointant le recentrement sur des valeurs intérieures voulues par la Réforme ont ponctué l'inauguration du nouvel "habillement" de la statue. Le dernier a questionné le passant sur l'iconoclasme durant l'été.

Balade historique

"Sur les traces de la Réforme au Val de Ruz"

Une vingtaine de marcheurs s'est réunie après le culte introductif dans la Collégiale de Valangin. Ces participants ont écouté l'histoire du passé mouvementé de cette bâtisse racontée par le conservateur cantonal, Jacques Bujard. La balade par la forêt, les champs et d'autres beautés à découvrir au Val de Ruz fut entrecoupée d'extraits des archives des consistoires admonitifs mis en place par la Réforme – une recherche passionnante publiée par Michèle Robert.

Elisabeth Reichen a choisi des exemples concernant la population du Val de Ruz. Entre autres, pourquoi certaines personnes ne se rendaient pas au culte et comment on les punissait; comment la Vénérable Classe a essayé de lutter contre l'adultère ou encore quelle était sa position dans les procès des sorcières. La balade s'est terminée dans le temple d'Engollon, un petit bijou réservant de grandes surprises archéologiques.

Juillet

Promenades en ville de Neuchâtel

"Sur les traces des deux Guillaume, de Marie Torel et des huguenots"

Trois différentes promenades sur les traces de l'histoire de la ville de Neuchâtel se sont succédé régulièrement de mars à octobre – parfois même deux balades par mois. "Les 2 Guillaume" aborde le thème de la vie spirituelle de Neuchâtel. "Marie Torel" parle de la vie des femmes du XVI^e siècle. La dernière, spécialement mise en place pour le Jubilé de la Réforme, mène sur les pas des huguenots neuchâtelois. La "Promenade des huguenots" a connu un engouement particulier car beaucoup de Neuchâtelois se réclament d'être des descendants de huguenots.

Août

Célébration œcuménique cantonale

Le 20 août, par un magnifique dimanche après-midi, les communautés des différentes confessions chrétiennes du canton de Neuchâtel se sont réunies pour célébrer ensemble. Les communautés de Grandchamp et Don Camillo de Montmirail ont cherché à poser un signe œcuménique à l'occasion de la commémoration de la Réforme. Par la célébration, elles ont souhaité faire naître une volonté intercommunautaire de cheminer ensemble vers la communion visible et un témoignage commun de tous les chrétiens du canton de Neuchâtel.

Exposition

"Luther ouvre les portes à la modernité"

Le vernissage de la dernière exposition proposée dans le cadre des commémorations de la Réformation a mis en scène le personnage clé du jubilé: "Luther ouvre les portes à la modernité". En six chapitres l'exposition, conçue par les collègues de l'Eglise protestante unie de France, raconte l'impact de l'acte de Martin Luther dès le moment où il s'est distancé de son parcours de moine augustinien.

Des portes se sont ouvertes sur un nouveau paysage théologique, économique et éthique. Une nouvelle manière de traduire et lire la Bible, des réflexions autour de la vie spirituelle, l'architecture culturelle, le chant, l'individualisme, la culture, le mariage, la sexualité ont fait leur chemin... mais certaines portes sont restées fermées, comme l'égalité entre hommes et femmes ou l'acceptation d'autres religions.

600 ans de Nicolas de Flüe

Qu'est-ce qui importe réellement?

Pour commémorer les 600 ans de la naissance de Nicolas de Flüe (1417-1487), un pavillon mobile a parcouru les routes des 26 cantons de la Suisse. Le véhicule s'est arrêté à Neuchâtel sur la place du Port et a invité les passants et visiteurs intéressés à mieux connaître les valeurs et les actions de grande portée de Nicolas de Flüe, messenger de paix et conseiller.

A l'intérieur du pavillon, l'opportunité est donnée de méditer dans une pièce sombre et dans le calme absolu sur le personnage fascinant de Nicolas de Flüe. Il n'est pas seulement le protecteur de la Suisse contre la guerre et les conflits intérieurs, il est le porteur de l'ADN d'identité nationale basée sur le fédéralisme et le consensus. Frère Nicolas a été un homme attaché à son lieu d'origine, à sa terre, comme à ses engagements d'époux, de père et de citoyen de son pays, puis d'ermite.

Deux soirées de réflexion ont donné l'occasion d'approfondir la thématique. La première autour du film documentaire "Trois figures emblématiques de la Suisse – Nicolas de Flüe, Ulrich Zwingli, Jean Calvin". Lors de la deuxième soirée, Pierre Bühler, professeur de théologie, a présenté le contexte dans lequel l'oratorio "Nicolas de Flüe" (musique d'Arthur Honegger; livret de Denis de Rougemont) a été créé. Quelques extraits ont montré la portée importante du message de Nicolas pour maintenir la paix entre Confédérés dans une période tourmentée (1939, juste avant le début de la Deuxième Guerre mondiale).

Septembre

Semaine du Goût

Le pain, le vin et le divin

Le public a été accueilli par Thierry Grosjean dans les caves du Château d'Auvernier pour une soirée délicieuse dans le cadre des activités "Neuchâtel Ville suisse du goût 2017". Inspiré de différentes activités autour de la cuvée de la Réforme conçues par des collègues et des vignerons du canton de Vaud, le désir était de mettre en avant des produits élémentaires, hautement symboliques et revalorisés dans la Cène par la Réforme.

Pour célébrer sa mémoire, le Christ a voulu du vin, une boisson de fête, qui "réjouit le cœur de l'homme", une boisson d'ivresse, et une boisson qui s'obtient par le broyage du fruit de la vigne suivi d'une longue fermentation. Une boisson qui se transforme. De même, le choix du pain n'est pas anodin. C'est un aliment qui suppose, lui aussi, du travail, la mort du grain planté puis le broyage du grain récolté.

Les trois intervenants, Nicolas et Marie Perriard (boulangers), Thierry Grosjean (vigneron) et Josef Zysiadis (théologien et vigneron) ont captivé le nombreux public avec leurs interventions authentiques, allant au cœur même du métier qu'ils pratiquent tous les trois avec ferveur.

Concert-célébration

"Chante-t-on la Réforme?"

Le défi de l'initiateur, Paul-André Leibundgut, était de redonner goût aux hymnes et psaumes composés par Martin Luther, en partie, ou chantés à son époque. Des cantiques souvent très connus et entonnés dans les assemblées depuis cinq siècles. Dès lors, comment leur redonner une nouvelle vie une nouvelle saveur? Le pari a été réussi! Avec huit représentations dans les différentes paroisses du canton de septembre à novembre, le "concert-célébration" a ravi les auditeurs. D'une part, par ces hymnes exécutés à quatre voix par un chœur ad hoc, et de l'autre, par le fil rouge narratif la vie de Luther (texte d'Yves Bourquin). Les textes ont été remarquablement interprétés par des collègues, Jean-Pierre Roth et Esther Berger, ainsi que par des paroissiens, Bertrand Parel et Jacques Laurent.

Débat œcuménique

"Joutes verbales"

Un évêque et un professeur de théologie (Mgr Charles Morerod et Pierre Bühler) sont revenus sur un événement décisif qui s'est déroulé voici 499 ans: la rencontre entre le cardinal Cajétan (sujet de doctorat de Mgr Morerod) et le moine Luther (dont sa théologie de la croix dans le cadre du débat sur les indulgences était le sujet du doctorat de Pierre Bühler). Il s'agissait d'essayer de comprendre ce qui avait pu se passer entre ces deux hommes d'Eglise en octobre 1518.

Le public, nombreux et très mélangé, a suivi avec attention le débat nourri qui a mis en perspective l'histoire et l'actualité. Les deux intervenants de la soirée avaient toutes les compétences pour faire revivre l'événement. Et quels sont les défis du dialogue œcuménique aujourd'hui? Après le débat, la discussion autour du poussenion fut animée. Certains se montraient réjouis, d'autres plutôt résignés: "Au fond, qu'est-ce qui a changé en 500 ans?"

"Painting Luther" – Théâtre de la Marelle

Une artiste résignée reçoit la commande de copier un des portraits de Luther peint par Cranach. Mais, surprise: Luther sort du tableau et commence à dialoguer avec cette jeune peintre au sujet de la Réforme, dont elle ignore tout. Le sens de réformer n'est-ce pas un état d'esprit, celui de rester en mouvement? Et d'ailleurs, pourquoi les adhérents à la Réforme s'appellent-ils des "réformés", une forme figée du verbe?

Ne faudrait-il pas plutôt les appeler des "réformants" pour exprimer le "semper reformanda" voulu par les réformateurs? Et quel est le domaine dans lequel les Eglises devraient s'engager avant tout? Les pauvres? Les réfugiés? Mais si la terre n'est plus viable, on ne peut plus accueillir personne. L'impératif n'est-il pas de s'engager en faveur de la planète, pour qu'elle reste viable? Le dialogue entre ces deux personnages est comme un voyage captivant par lequel l'artiste découvre sa liberté intérieure qu'elle peut désormais défendre.

Exposition

"Les fous de Dieu" – Centre Dürrenmatt

Vernissage au Centre Dürrenmatt de l'exposition "Les fous de Dieu". Celle-ci se décline autour de la première comédie du jeune Friedrich Dürrenmatt. L'auteur met en scène une page marquante du protestantisme: la révolte de Münster. Un groupe d'anabaptistes extrémistes cherche alors à établir le royaume de Dieu sur terre. Cette pièce demeure aujourd'hui d'une étonnante actualité. Elle questionne l'instrumentalisation des religions, mais également les mécanismes similaires qui sont à l'œuvre dans toute dérive totalitaire. Friedrich Dürrenmatt réussit toujours avec ses jeux grotesques et ironiques à interroger le spectateur. Le dramaturge demeure "un protestant qui proteste".

Octobre

Balade

Sur les pas des anabaptistes du Jura

Excursion sur les lieux de mémoire des communautés anabaptistes du Jura avec la participation au culte mennonite, dans la chapelle de Jean-Gui, et l'entretien avec des représentants de la communauté du Sonnenberg, dans l'école de Jean-Gui. Une visite guidée des archives des communautés mennonites avec Michel Ummel ouvre à un monde relativement peu connu. Leur histoire mouvementée peut être expérimentée au cours d'une escapade au pont des anabaptistes, en dessus de Cortébert, lieu clandestin de culte des mennonites.

Concert

"Erntefeier" – Oratorio de Heinrich von Herzogenberg

Maryclaud Huguenin, musicienne, a contribué au jubilé de la Réforme par une œuvre inédite, présentée pour la première fois en Suisse romande. Heinrich Picot de Peccaduc, baron de Herzogenberg (1843-1900) est compositeur et chef d'orchestre autrichien. Descendant d'une famille noble française, il est né à Graz. "Erntefeier", achevé en 1898 à Heiden, en Appenzell, est le troisième oratorio issu de sa collaboration avec Friedrich Spitta, librettiste.

Cette composition reste dans la suite des oratorios de Mendelssohn et de Brahms et des autres compositeurs du XIXe siècle. L'oratorio ne parle pas seulement de fête mais aussi des difficultés de la vie à produire son pain quotidien et de l'espoir et du soutien apporté par Dieu. Un écho à la célébration des récoltes introduit les trois parties qui montrent comment les thèmes de cette fête agissent dans la vie: la joie de vivre, le travail – un combat vital et la fin de la vie.

Dans chaque partie un âge particulier s'exprime. D'abord les jeunes hommes et les jeunes filles, ensuite les hommes et les femmes qui se trouvent au zénith de la vie. Enfin, les vieux qui regardent la terre, d'où ils sont venus, et vers le ciel qui leur réserve l'héritage impérissable. Le concert a été donné à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. Il offrait un très beau complément aux célébrations du 500e, en même temps solennel et réflexif.

Bibliothèque publique et universitaire (BPUN)

Un patrimoine exceptionnel à découvrir

A l'occasion des 500 ans de la Réforme, des spécialistes passionnés ont présenté une sélection de documents originaux provenant des exceptionnelles collections de la Bibliothèque des pasteurs (BPp).

"Correspondance entre Jean-Frédéric Ostervald et Louis Tronchin" (1683-1705), présentée dans une lecture-conférence très vivante par Olivier Fatio et Pierre-Olivier Léchoy.

Louis Tronchin (1629-1705) et Jean-Frédéric Ostervald (1663-1747) ont été deux personnalités importantes du protestantisme entre l'époque des orthodoxies et celle des Lumières. Leur correspondance (plus de 200 lettres et 35 annexes) permet de connaître des points de vue personnels sur la situation politique des cantons suisses et de jeter un regard nouveau sur les chantiers qu'ouvrent alors les deux hommes et qui vont transformer profondément la théologie et les pratiques calvinistes francophones.

Ostervald va rédiger un catéchisme nouveau, moins axé sur la doctrine et davantage sur les mœurs. Tronchin va y contribuer par ses conseils. Publié en 1702, l'opposition se fait très vive. Des autorités religieuses bernoises interdiront la publication. Le catéchisme d'Ostervald finira pourtant par être utilisé dans toute la Suisse et même au-delà.

La liturgie – de Calvin – trop doctrinale, trop concentrée sur le péché et pas assez sur l'engagement moral du fidèle, sera également rénovée. A cette occasion, un portrait du théologien Frédéric Godet, réalisé par le peintre Eugène Burnand, et récemment offert à la bibliothèque est dévoilé.

Novembre

Culte cantonal à Neuchâtel

Fête de la Réformation

Une belle fête chaleureuse aux couleurs d'automne, avec son accueil sympathique: du café et des croissants servis aux nombreux arrivants de tout le canton. La grande salle est décorée de grandes tentures rehaussées de caricatures, des cerfs-volants partout pour souligner le thème du jour: "Liberté – service – joie".

La prédication s'ouvre avec la question de Paul: "Ne suis-je pas libre?" Dans son petit traité adressé au pape, Luther exprime sa conception sur la liberté: "Un chrétien est un libre seigneur sur tout et n'est soumis à personne. Un chrétien est un esclave asservi en tout et est soumis à tous."

Être protestant, c'est être témoin, en paroles et en actes, dans la proclamation et dans la diaconie, de la bonne nouvelle de l'accueil de Dieu, dans un monde qui est plus un monde d'exclusion que d'intégration. C'est ce que l'Eglise réformée a voulu marquer en s'appelant "semper reformanda", toujours à réformer.

Après un repas avec des saucissons neuchâtelois, et pour conclure la journée, la compagnie Les Tréteaux du monde a repris un spectacle théâtral sur Martin Luther écrit en 1962 par John Osborne. Ce spectacle met en scène différents aspects de la vie de Luther, ses combats intérieurs et extérieurs avec son père, Cajétan, Tetzl, les critiques contre lui avec la révolte des paysans et des entretiens avec Staupitz, son père spirituel. Le spectacle a été offert par la Ville de Neuchâtel, partenaire du jubilé de la Réforme.

BPUN

"La Bible d'Olivétan (1535): histoire captivante d'une odyssée éditoriale neuchâteloise", par Michel Schlup

Pierre Robert Olivétan (1506-1538), est un érudit humaniste français né à Noyon. Il est le cousin de Jean Calvin et l'auteur de la première traduction protestante de la Bible en français à partir des textes originaux (en hébreu et en grec). Pour que cette coûteuse entreprise puisse se faire, Farel s'approche du Synode vaudois de Chanforan, qui charge Olivétan de cette traduction.

Pour l'Ancien Testament, Pierre Robert Olivétan s'est principalement appuyé sur le texte hébreu des Massorètes (maître de la tradition). Pour le Nouveau Testament, il s'est inspiré du texte grec d'Erasmus. Pierre de Vingle, imprimeur de Lyon qui a dû fuir son pays pour s'établir à Neuchâtel, est chargé de l'impression. La Bible est tirée sur deux presses travaillant simultanément. Le tirage se situe entre 650 et 1300 exemplaires. Elle représente un moment clé de l'histoire de la version française de l'Ecriture.

Semaine suisse des religions - Promenade interreligieuse

Sous la conduite du Groupe neuchâtelois de réflexion et de dialogue interreligieux (<http://www.di-ne.org/>), cette visite a parcouru quatre différents lieux sis à La Chaux-de-Fonds: la chapelle catholique-chrétienne, la salle de méditation de la communauté bouddhiste zen-soto, la mosquée du Centre culturel islamique et la synagogue. Un public attentif, des interventions d'une grande qualité et empreintes d'authenticité ont permis de poser un regard empathique et respectueux sur chaque lieu. Quand on a un intérêt commun on peut construire la paix. La paix c'est la réciprocité.

Centre Dürrenmatt

"Les fous de Dieu – Lecture spectacle à l'Heure bleue, La Chaux-de-Fonds

Au sortir de la catastrophe de la Seconde Guerre mondiale, de juillet 1945 à mars 1946, Friedrich Dürrenmatt écrit une pièce de théâtre qui sera la première de ses œuvres à être mise en scène. Elle fera scandale lors de sa première au Schauspielhaus de Zurich, le 19 avril 1947.

Le drame illustre un fanatisme violent. Il raconte comment un groupe extrémiste de la dissidence anabaptiste du XVI^e siècle instaure une théocratie religieuse à Münster, en Westphalie. Ils sont convaincus de réaliser le royaume de Dieu sur Terre et chassent de la ville tous ceux qui ne se soumettent pas à leurs règles de foi et de vie.

Un régime de terreur s'instaure. Mais bientôt la ville, qui doit être reconquise, est assiégée. C'est alors la famine, la maladie et la mort qui s'installent. Les chefs religieux s'obstinent, aux dépens de la population. La bataille est inégale et la pièce se termine par l'exécution des chefs du mouvement sur la roue.

BPUN

"Une passion insoupçonnée: les pasteurs naturalistes au XVIII^e siècle"

Rossella Baldi raconte, elle aussi avec une grande passion, pourquoi ces tomes étaient conservés dans la Bibliothèque des pasteurs. A cette époque, les pasteurs étaient en quelque sorte des médiateurs du savoir scientifique. A travers leurs collections, ils cherchaient à comprendre la nature qui les entourait. Le propre des collections neuchâteloises était leur simplicité. Elles étaient avant-gardistes par rapport au développement historique des collections.

Salon Dürrenmatt

"Religion et pouvoir"

Les intervenants sont Pierre Bühler, théologien et spécialiste de l'œuvre de Dürrenmatt, Michel Ummel, ancien (pasteur) dans la communauté mennonite du Sonnenberg et historien. Le débat est modéré par Duc-Hanh Luong, curatrice de l'exposition "Les fous de Dieu".

Une visite guidée et des passages de la lecture-spectacle "Il est écrit" d'Anne Bisang précèdent le débat. Les trois extraits de la pièce mettent en scène la rencontre de Johann Bockelson et du très riche Knipperdollinck. Bockelson est là pour prendre la place de Knipperdollinck qui va renoncer à tout et vivre dans la pauvreté.

La deuxième scène montre Bockelson après son repas bucolique tandis que les concitoyens assiégés souffrent de famine. La troisième lecture met en scène la danse au clair de lune de Bockelson et Knipperdollinck, cette fois-ci pour illustrer la dérive des rôles en tant que roi et fou du roi.

Les thèmes de Dürrenmatt sont ceux d'un protestant hérétique. Il s'agit de culpabilité et de trahison. Sa perception de la réalité est un monde paradoxal, absurde, un non-sens fascinant. Selon lui, l'être humain ne devrait pas accepter le chaos tel quel mais constamment mettre le monde en doute car il peut faire beaucoup de bien sur la terre s'il reste modeste.

BPUN

"Peindre la Bible"

"Les Discours historiques (1720-1739)" de Jacques Saurin (1677-1730, d'une famille huguenote réfugiée à Genève, commentés par Cecilia Hurley Griener

Qu'est-ce qui se cache derrière une publication? Le 1er volume de gravures d'une qualité parfaite paraît en 1728 avec des commentaires de Jacques Saurin. Chaque planche est légendée en hébreu, grec, français, anglais, hollandais et latin. En 1739, paraît le dernier des six volumes.

Mais il résulte des recherches sur les planches qu'elles connaissent déjà toute une vie antérieure à cette publication. Comme il fallait rentabiliser ce genre de planches très coûteuses, elles ont été publiées une première fois déjà en 1706 et puis une deuxième fois en 1720.

Dans ses commentaires Jacques Saurin développe des idées libérales imprégnées de tolérance. Ses sermons traitent fréquemment de questions morales. Ses idées sont toutefois exposées à de très vives critiques de collègues plus orthodoxes, malgré son immense succès comme prédicateur. L'affaire occupera même le Synode, qui ne donnera pas raison à Saurin. Mais celui-ci n'entendra pas la sentence et mourra avant.

Merci!

Le Conseil synodal remercie la Ville de Neuchâtel, en particulier par Thomas Facchinetti, directeur de la culture, et Patrice Neuenschwander, délégué culturel, pour sa collaboration précieuse autour du label de Cité européenne de la Réformée et tout au long du jubilé. Il remercie ses partenaires intentionnels: l'État de Neuchâtel, l'Université de Neuchâtel (UniNE), la Bibliothèque publique et universitaire (BPUN), le Musée d'art et d'histoire (MAHN), le Centre Dürrenmatt. Il salue l'engagement des paroisses, par leurs bénévoles et leurs professionnels. Et remercie toutes les personnes qui ont rendu ce jubilé possible.



Autre projet de la Réforme

Concert-célébration "Chante-t-on la Réforme?"

Par Paul-André Leibundgut, concepteur du projet et directeur des chœurs

Le projet d'un concert-spectacle retraçant la vie de Martin Luther résulte du désir de mettre en valeur les psaumes, de les faire revivre et de les faire connaître. En résumé, de revisiter un héritage hymnologique vieux de cinq siècles, dont la richesse et la beauté ont été quelque peu oubliées. Pour que cette aventure musicale puisse prendre forme, il fallait un chœur, un auteur pour l'histoire ainsi que des récitants.

Sollicité, Yves Bourquin a répondu favorablement. Il s'est rapidement plongé dans la lecture de quelques livres afin de rédiger un texte narratif de l'existence de Martin Luther, son enfance, ses études, ses luttes, ses combats, ses espoirs, sa confiance en ce Dieu miséricordieux et sauveur, sa force puisée auprès de ses amis et de son épouse, le courage renouvelé face aux affrontements religieux, civils. Ce magnifique travail accompli, "Chante-t-on la Réforme?" était né.

Ce projet fut bien accueilli par les responsables de l'EREN, qui ont notamment mis à disposition une salle, à Cernier, pour les répétitions. Ce soutien s'est également matérialisé par la transmission des courriers dans les paroisses ainsi que la création et l'impression de flyers.

Le chœur fut rapidement formé. Lors des répétitions, les chanteurs ont effectué un travail remarquable. La régularité, la concentration et le labeur individuel ont engendré une très bonne cohésion entre mélodie et texte. La recherche de récitants ne fut pas aisée. Les relations ont joué un rôle déterminant pour les dénicher.

Il faut relever ici que l'accueil ne fut pas de même qualité dans toutes les paroisses. Cette réalité s'est déjà fait ressentir quant à la provenance des chanteurs, à l'intérêt qui a été réservé au projet lors de sa présentation.

L'enthousiasme ne fit, heureusement, jamais défaut au sein de la troupe. Lors de la première représentation, il y eut davantage de participants que de public. L'équipe a très vite tourné la page. Le bouche à oreille et les coups de fil fonctionnant bien, les églises furent ensuite pleines, ou presque.

Le jubilé de la Réformation est désormais terminé. Pour les participants à "Chante-t-on la Réforme?", il ne reste plus que des partitions, des livrets et des souvenirs plein le cœur! Ces souvenirs ne sont pas prêts de s'éteindre. Il reste cependant un cadeau encore plus précieux: les amitiés que ce temps béni a engendrées.

SERVICES CANTONAUX: AUMONERIES

"Des paroles de grâce rafraîchissent, restaurent et ravivent l'âme." (Lailah Gifty Akita)

Tous les jours, les aumôniers de l'EREN vont à la rencontre d'autrui, quelle que soit sa situation personnelle, reconnaissant en chacun une dignité qui ne peut pas leur être enlevée.

Etablissements médico-sociaux (EMS)

Rapport de Rico Gabathuler, Daniel Galataud, Hélène Guggisberg, Karin Phildius, Jean-Marc Leresche et Vy Tirman

Six aumôniers employés à temps partiel – équivalent à 2,9 postes à temps plein – travaillent auprès de quelque 2050 résidents répartis dans 50 EMS du canton. En 2017, ils ont célébré 553 cultes, qui sont bien fréquentés. Les résidents apprécient ces moments liturgiques qui constituent un lien avec la communauté des croyants et leur ouvrent un espace où la foi et la quête de sens peuvent s'exprimer.

Les aumôniers offrent également un service de visites. Ils sont appuyés en cela par des visiteurs bénévoles. L'implication de ces derniers s'avère une aide précieuse et un enrichissement important pour les homes. Lors des visites, l'aumônier rencontre, en principe, les nouveaux arrivés, les résidents qui viennent aux cultes ou des personnes signalées par le responsable de l'animation.

Les rencontres individuelles permettent une approche plus spirituelle, où les différents aspects de l'être humain peuvent être abordés. Les aumôniers accompagnent alors le résident sur son chemin de vie, lequel présente parfois des difficultés. Le ministre est bien évidemment attentif à l'évolution de l'état de santé de ses interlocuteurs.

Les aumôniers ont suivi une formation sur le thème de l'accompagnement des personnes touchées par l'assistance au suicide. Bien qu'encore minoritaires, de telles demandes ont des effets collatéraux sur les autres résidents, sur le personnel soignant et les familles. Sans apporter de réponse tranchée, le ministre tente d'accompagner les institutions qui sont confrontées à cette démarche et ce questionnement.

Conseil œcuménique cantonal d'aumônerie hospitalière (COCAH)

Par Monique Vust, présidente du COCAH

Le Conseil œcuménique cantonal d'aumônerie hospitalière (COCAH) a pour mission d'assurer les liens avec les Eglises et les institutions hospitalières – l'Hôpital neuchâtelois (HNe) et le Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) – ainsi qu'entre les Eglises elles-mêmes pour toute question concernant l'aumônerie hospitalière. Les Eglises reconnues et les institutions y sont représentées.

En 2017, l'Eglise catholique romaine a modifié sa délégation. Rosemarie Piccini, Laura Zwygart et sœur My-Lan Nguyen la composaient. L'Eglise catholique chrétienne n'a actuellement plus de représentant. Les représentants réformés sont Carmen Burkhalter, Martine Robert et Monique Vust. Cette dernière a eu la chance de remettre la présidence du Conseil à Francine Glassey Perrenoud, médecin à La Chaux-de-Fonds.

Après la Béroche, c'est le site hospitalier du Val-de-Travers qui a été fermé. Le COCAH a repris une réflexion d'ensemble sur l'attribution des deux postes partiels d'aumônerie qui se trouvaient libérés. Il a pris en compte prioritairement le nombre de lits. Ceci l'a conduit à attribuer à Pourtalès les 40% disponibles (soit 20% pour chaque confession).

En raison de la collaboration œcuménique étroite, il est important que certaines procédures soient clarifiées et harmonisées, notamment pour les remplacements de longue durée, les repourvues de postes, etc. Le COCAH a ainsi l'occasion de préciser des modes de faire inter-Eglises spécifiques à l'aumônerie, qui sont validés par les directions des Eglises.

Le COCAH a mené une longue concertation avec le CNP à propos des listes de patients et résidents qui, pour des raisons juridiques, n'étaient plus fournies aux aumôniers, contrairement aux engagements stipulés dans la convention. Une solution correcte, sinon pleinement satisfaisante, est en train d'être mise en œuvre.

A l'occasion de transformation des locaux et de travaux d'entretien lourds, le COCAH a constaté que les directions des institutions accordent un prix particulier à l'offre de soins spirituels. Les négociations se déroulent dans un esprit de collaboration et de compréhension des enjeux de l'aumônerie. Les directions des établissements hospitaliers ont ainsi pris des décisions qui permettront de continuer à utiliser les chapelles de Perreux et de Pourtalès dans de bonnes conditions pour les célébrations régulières et des présences occasionnelles.

De manière générale, les aumôniers rencontrent dans les hôpitaux un climat favorable. Ils font état d'une attente particulière de la part du personnel soignant, sensible à l'importance de l'accompagnement spirituel comme élément de la santé globale. Avec les directions des institutions hospitalières et des Eglises, le COCAH rencontre confiance et stabilité dans la concertation.

Mais la votation du 12 février 2017 ouvre pour le moyen terme une ère plus difficile et incertaine. En effet, la restructuration du domaine hospitalier impliquera la négociation de conventions avec les futures institutions pour préciser le statut de l'aumônerie, son financement et son fonctionnement.

Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP)

Par Carmen Bukhalter, Myriam Gretillat et Thomas Isler, aumôniers

Au sein du Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP), l'aumônerie est une entité autonome qui a comme tâche d'offrir une écoute et un accompagnement spirituel adéquat. Visites planifiées, visites spontanées, cultes, contacts avec le personnel soignant, moments informels composent le quotidien de l'équipe des aumôniers.

Le monde psychiatrique allie des séjours de quelques semaines à des séjours permanents. Certaines personnes résident sur le site de manière définitive. Les accompagnements peuvent dès lors s'avérer longs, les temps de la maladie psychique se déclinant sur des cadences lentes et sans changements apparents. Ce contexte requiert patience, pudeur et respect.

En effet, cet univers particulier accueille un grand nombre de personnes en souffrance; à leur arrivée, elles sont généralement fragilisées au niveau émotionnel, voire familial. Elles se sentent parfois déracinées mais sont souvent épuisées, tant d'un point de vue psychique que physique.

Souffrant d'un manque de reconnaissance de leurs proches, ces patients accumulent des blessures affectives et psychiques. Le séjour à l'hôpital les renvoie à leur propre fragilité humaine, à leur impuissance face aux difficultés qu'ils traversent. En proposant une écoute proactive et constructive, les aumôniers offrent un soutien gage d'un meilleur rétablissement.

Au fil des rencontres, les ministres essaient d'instaurer un climat de confiance. La spécificité propre à chaque unité de soins exige un ajustement continu de la manière de faire et d'être, afin de s'adapter aux pathologies des personnes. Il est également indispensable de maintenir une distance appropriée entre aumônier et résident, pour éviter une interdépendance inadéquate.

Lors de décès, l'aumônerie propose des "faire-mémoires" aux résidents et au personnel. L'objectif est d'offrir un moment de spiritualité pour marquer la disparition d'une personne ayant partagé un bout de chemin avec eux. Un temps de recueillement, d'écoute et de debriefing est proposé à tous ceux qui en ressentent le besoin.

Les aumôniers proposent aussi des célébrations qui comprennent des temps de partage de l'Evangile, des chants, des prières ainsi qu'un temps liturgique. Cet appui spirituel est extrêmement apprécié par le personnel car il contribue à bien accompagner et entourer les résidents dans leurs émotions.

Hôpital neuchâtelois (HNE) et Hôpital La Providence

Par Sébastien Berney, Carmen Burkhalter, Adrienne Magnin et Martine Robert, aumôniers

Une convention entre les trois Eglises reconnues et l'HNE régit les conditions de collaboration pour qu'une aumônerie hospitalière œcuménique soit présente sur l'ensemble des sites. Les aumôniers de l'EREN sont actifs dans les hôpitaux de Neuchâtel (Pourtalès et La Providence), de La Chaux-de-Fonds ainsi qu'à La Chrysalide (La Chaux-de-Fonds). Leur ministère permet à la dimension spirituelle de l'être humain d'être reconnue en milieu hospitalier. Les fermetures du site de la Béroche et de Couvet ont entraîné une modification des pourcentages de travail.

Oser, écouter, accueillir, telle est la matière de ce ministère. Le cœur du travail de l'aumônier est constitué par les visites faites aux patients des différents services dont il est référent. La pratique des ministres est adaptée aux particularités de chaque site. L'approche reste véritablement œcuménique. Chaque titulaire visite tous les patients, indépendamment de leur confession ou de leur religion, en évitant tout prosélytisme.

Le lien avec les différentes équipes soignantes est constant. Ces contacts permettent de développer une prise en charge pluridisciplinaire, d'établir des priorités dans les visites et de garantir un accompagnement de qualité auprès des patients. Le rapport de confiance qui s'établit permet également aux soignants de confier leurs préoccupations. Dans l'ensemble, les relations sont extrêmement constructives.

Il est par ailleurs important de rappeler que les progrès enregistrés dans le domaine médical et chirurgical entraînent un raccourcissement de la durée d'hospitalisation. Cette situation donne au ministère pastoral une couleur particulière. La grande majorité des patients ne reçoit probablement qu'une fois la visite de l'aumônier au cours de leur séjour. L'aumônier n'est que de passage et la notion même d'accompagnement est appelée à se redéfinir. En effet, celle-ci ne rime plus forcément avec celle de durée mais porte davantage sur l'instant de la visite et la qualité de la présence de l'aumônier.

Communauté des sourds et malentendants

Par Marie-Claude Némitz, secrétaire de la communauté

La Communauté des sourds BE-JU-NE a vécu une année de transition. Après presque 30 ans d'activité, l'aumônier, François Rossier, a quitté son poste pour aller travailler dans le canton de Vaud.

N'ayant pas de ministre spécialisé "dans la manche", la communauté a eu le bonheur d'accueillir le pasteur vaudois Jean-Charles Bichet. Celui-ci a célébré les cultes une fois par mois, en alternance à Tavannes et à Neuchâtel. Il a aussi suscité notre réflexion dans des formations bibliques mensuelles très appréciées.

Depuis septembre, Michaël Porret, en provenance d'une communauté évangélique et connaissant déjà un peu la langue des signes en français, prend gentiment ses marques. Coaché par le pasteur Marc Seiler et par Jean-Charles Bichet, Michaël Porret se forme activement au sein de l'Eglise réformée ainsi que dans la langue des signes. Les membres de la communauté ont suivi ces changements avec confiance et c'est avec reconnaissance qu'ils se projettent en 2018.

Foyer Handicap

Par Martine Robert, aumônière avec l'appui de Joan Pickering, responsable des services cantonaux et Rico Gabathuler, aumônier

La présence d'un aumônier est assurée sur les deux sites de Foyer Handicap. Il n'est pas inutile de rappeler que suite à une demande de la direction, le taux de présence de l'aumônier est passé, depuis juillet 2015, de 10% à 13%. Cette augmentation est destinée à améliorer la qualité du suivi personnalisé des résidents.

La hausse consentie continue de représenter un réel soulagement pour l'aumônière. Elle tient, cette année encore, à manifester sa gratitude pour l'amélioration de la qualité du travail qu'elle peut effectuer auprès des résidents se trouvant dans des situations lourdes et difficiles.

A Neuchâtel, le travail de l'aumônier s'effectue principalement par le biais d'entretiens avec les résidents. Une fête célébrant l'entrée dans l'Avent a été organisée pour la cinquième fois en collaboration avec le service de l'animation. Une autre rencontre communautaire a eu lieu dans le courant du mois de décembre – conte et musique – grâce à la contribution bénévole d'une flûtiste. Ces moments ont été profonds et fort appréciés. Un groupe vocal du Foyer a entraîné les participants dans des chants traditionnels de Noël.

En raison de l'augmentation de son temps de travail à l'Hôpital neuchâtelois (HNE), Martine Robert a passé le témoin de l'aumônerie du site chaud-de-fonnier de Foyer Handicap. Rico Gabathüler l'a remplacée à partir du mois d'août.

Jusqu'à cette date, l'aumônière a animé le "Groupe biblique et visualisation". Celui-ci continue d'être apprécié et très bien fréquenté. Le nouveau titulaire a orienté cette activité pour en faire un groupe de parole. Les titulaires ont également participé au repas du soir afin d'avoir des liens avec les résidents qui ne fréquentent pas le groupe précité.

Enfin, les deux aumôniers offrent des entretiens individuels. Par rapport à 2016, il y a le constat d'une augmentation des besoins en matière de suivis individuels.

Espace de paroles pour personnes endeuillées

Par Christophe Allemann, pasteur

L'Espace de parole pour personnes endeuillées est ouvert à toute personne concernée par le deuil. Il a lieu à Neuchâtel, dans la salle de paroisse de la chapelle de la Maladière, chaque premier mardi du mois, à 18h30.

Les rencontres sont toujours animées par deux ministres de l'EREN, en principe Martine Robert, diacre, et Christophe Allemann, pasteur, qui garantissent la confidentialité des échanges. D'autres ministres de l'EREN sont intervenus à trois reprises comme remplaçants ponctuels. Martine Robert s'est occupée de la coordination du projet jusqu'à fin août 2017, fonction reprise par Christophe Allemann au 1^{er} septembre.

Les participants viennent sans inscription et peuvent assister aux rencontres autant de fois qu'ils en ressentent le besoin. Les personnes arrivent avec les questions et les difficultés qu'elles souhaitent partager. L'animation consiste à accueillir les personnes en leur permettant tout d'abord de parler de leur deuil et d'être écoutées. Il s'agit ensuite de gérer les différentes interventions en faisant circuler la parole entre les différents participants, et éventuellement, de proposer des pistes de réponse. Cette formule très ouverte a pour but de permettre aux participants de prendre du recul, d'exposer leurs besoins et d'initier un chemin d'accompagnement.

Durant l'année 2017, l'Espace de parole pour personnes endeuillées a vu le passage de 16 personnes – douze femmes et quatre hommes. Le plus souvent, les participants viennent du Littoral neuchâtelois, plus rarement du Val-de-Ruz ou du Val-de-Travers. Les protestants représentent une petite majorité. Une importante minorité se compose de personnes catholiques et quelques personnes viennent d'un autre horizon spirituel.

La diversité a été ressentie en 2017 quant à la manière dont les personnes ont reçu l'information: deux personnes sont venues en trouvant le papillon de l'Espace de parole dans les milieux du deuil ou au centre funéraire; une personne a trouvé l'information sur internet; trois personnes ont vu l'information dans le journal "L'Express". La plupart des participants viennent après un contact avec un ministre de leur paroisse ou après l'envoi des papillons par les secrétariats paroissiaux suite à la célébration du service funèbre.

L'objectif pour l'année 2018 est d'augmenter la participation au niveau quantitatif, dans le but de permettre des interactions plus riches entre les participants.

Aumônerie au Centre fédéral d'enregistrement et de procédure à Perreux

Par Patrik Chabloz, aumônier

Depuis le début de l'année 2017, l'aumônier ne travaille plus au Centre fédéral d'enregistrement et de procédure (CEP) à Perreux de manière régulière. Il s'est rendu cependant de façon ponctuelle au chalet d'accueil "A la rencontre", pour partager des moments d'échanges avec les requérants d'asile.

Des contacts ont ainsi pu continuer de se nouer entre l'aumônier, les bénévoles et les requérants jusqu'au mois de septembre. Les rencontres que l'aumônier a avec ces derniers, en dehors des structures d'accueil officielles, constituent l'élément le plus significatif.

Le poste d'aumônier au Centre fédéral est mis au concours depuis le 1^{er} septembre 2017.

Req'EREN – Aumônerie auprès des requérants d'asile du canton de Neuchâtel

Par Luc Genin, aumônier

L'année 2017 a été marquée par l'ouverture d'un nouveau lieu d'accueil pour requérants d'asile par la paroisse de Neuchâtel et par le renforcement de nos relations avec les autorités de l'asile et les instances sociales spécialisées des Eglises reconnues.

Accueil et vestiaire à Couvet

Durant les vacances scolaires, des animations pour les enfants et une sortie à la cascade de Môtiers ont eu un beau succès. Canal Alpha a réalisé un reportage lors de la visite de jeunes encadrés par l'Association neuchâteloise de services bénévoles (ANSB). Le vestiaire Bartim'Habits répond à un véritable besoin. La relation avec le centre d'accueil s'est améliorée et approfondie. Notre interlocuteur est venu visiter notre permanence et s'est dit impressionné par notre engagement.

Repas à Cernier et activités à Tête-de-Ran

Les repas ont eu lieu alternativement à la paroisse réformée et catholique. Malgré une baisse de fréquentation et la difficulté à faire venir les requérants, ces repas préparés par les requérants d'asile ont été l'occasion de magnifiques rencontres et de partages enrichies d'animations. Avec la subvention du Service de la cohésion multiculturelle (COSM) et les collectes auprès des participants, cette activité s'est autofinancée. Au centre de Tête-de-Ran, une orthophoniste de La Chaux-de-Fonds, accompagnée de quelques bénévoles, a commencé à encadrer les enfants du centre chaque lundi après-midi. Une aide pour des travaux d'entretien au centre de Tête-de-Ran a également été proposée, mais cette activité n'a pas encore pu démarrer.

Accueil à Saint-Blaise et à Neuchâtel

Ouvert le mercredi après-midi, le groupe de Saint-Blaise, animé par une présidente, un secrétaire et une responsable des bénévoles, s'est renforcé et a été très actif. Avec du soutien en français donné par des enseignantes retraitées, le groupe s'est aussi impliqué pour notre stand à l'expo "La Coudre sans frontières", à Neuchâtel. Dans le chef-lieu, une permanence avec accès internet s'est ouverte le jeudi après-midi aux Valangines. L'aumônier a été contacté pour le démarrage du groupe. Lors de la dernière rencontre de la formation cantonale des bénévoles de l'asile, un temps festif de reconnaissance avec une prestation musicale d'un requérant d'asile a permis d'exprimer notre reconnaissance à tous les bénévoles.

Relations publiques

L'aumônier a participé à un culte radiodiffusé à Cernier et à un culte à La Chaux-de-Fonds. Il a rencontré les présidentes et présidents de paroisse de l'EREN et a établi des contacts étroits avec l'Etat et les partenaires de la société civile, notamment avec le Secrétariat aux migrations, le Centre social protestant (La Joliette), Bel-Horizon, avec LAMAR (Lieu autogéré multiculturel d'accueil et de rencontres) à Neuchâtel. Il a participé à la conférence de presse contre l'application aveugle des accords de Dublin. Enfin, le tragique homicide d'un requérant d'asile a été l'occasion de renforcer les liens avec les professionnels et responsables cantonaux de l'asile.

Projets

Un soutien à la formation professionnelle été mis en place avec quatre rencontres dès l'automne qui ont réuni une dizaine de requérants d'asile. L'association RECIF, à La Chaux-de-Fonds, a mis ses locaux gratuitement à notre disposition. Enfin, le Conseil synodal a donné son accord pour la concrétisation d'un projet de parrainages. Pour mener à bien ce projet en 2018, des référents locaux seront recrutés pour gérer les demandes de parrainages.

Aumônerie dans les institutions sociales

Par Catherine Bosshard, présidente du Collège de l'Aumônerie œcuménique pour les personnes accueillies dans les institutions sociales

L'année 2017 s'est déroulée à la satisfaction générale. En partenariat avec le personnel des institutions, les aumôniers et les bénévoles ont pu apporter leurs spécificités auprès des enfants, des adolescents et des adultes. Tout au long de l'année, l'équipe a investi énormément d'énergie dans un travail qui demande souplesse, implication, inventivité et beaucoup de diplomatie pour faire face à des situations très diverses. Un engagement et des qualités d'écoute qui sont autant d'atouts précieux.

La réalisation du concept de l'aumônerie signé par les trois Eglises reconnues a permis des dialogues forts intéressants et appréciés. Ce concept a été distribué aux directions des institutions. Il s'agissait notamment de définir la mission de l'aumônerie que voici:

Dans le cadre d'un partenariat avec les institutions sociales, l'aumônerie y assure une présence chrétienne et propose un message de respect, d'ouverture et d'espérance animé par la foi en Christ. L'aumônerie offre une approche spécifique auprès des enfants, des jeunes, des adultes et propose à ces personnes un accompagnement spirituel personnel et communautaire. Les aumôniers sont à disposition de chaque personne sans distinction de confession ou de religion.

Ce document détaille également les prestations offertes par les aumôniers et pose le cadre pour l'ensemble de notre activité auprès des personnes accueillies dans les institutions sociales. Ce concept a été distribué aux directions des institutions concernées. Des exemplaires sont disponibles au Secrétariat général de l'EREN pour ceux qui souhaitent en avoir une copie. Le collège a également élaboré un flyer de présentation de l'aumônerie qui est sorti début 2018.

L'aumônerie a connu par ailleurs des changements avec le départ d'Adrienne Magnin, fin 2016, et l'arrivée de Cécile Mermod-Malfroy en juin 2017. Le collège est particulièrement reconnaissant envers Luc Genin pour le remplacement qu'il a effectué pendant le congé maternité de Cécile Mermod-Malfroy. Merci aux aumôniers ainsi qu'aux membres du collège pour leur participation active. Merci pour l'accueil réservé à l'aumônerie par les institutions sociales.

Aumônerie auprès des enfants

Rapports écrits par Joan Pickering, responsable des services cantonaux, avec l'appui des aumôniers Cécile Malfroy Mermod et Patrik Chabloz

Les aumôniers interviennent dans trois institutions accueillant des enfants et des adolescents: Fondation F. L. Borel Centre pédagogique et thérapeutique (Dombresson), Centre pédagogique de Malvilliers et Fondation Les Perce-Neige. Cette dernière dispose de neuf sites dans le canton.

Chaque année, les aumôniers redoublent de créativité et de patience pour communiquer dans ces classes très spéciales la joie que procure l'Evangile. Ils le font avec beaucoup d'enthousiasme et de persévérance, voyant en chaque enfant quelque chose de l'image de Dieu, image qui accorde à chacun une valeur inestimable. Ils peuvent compter sur la collaboration des institutions pour former des classes avec un effectif réduit et des élèves susceptibles d'assimiler une catéchèse adaptée aux besoins de chacun.

En 2017, à la Fondation Borel, les aumôniers ont changé fondamentalement la manière de travailler dans cette institution. Au lieu d'aller à quinzaine pour la catéchèse, ils y vont une fois par mois, mais toute une matinée. Celle-ci commence par une leçon normale de catéchèse et se poursuit par une activité plus manuelle et la préparation d'un repas biblique que tous mangeront ensemble. Ces matinées sont parfois difficiles à gérer mais permettent aux aumôniers d'avoir des moments de discussions plus personnelles avec les résidents. Les aumôniers aimeraient avoir des bénévoles pour les accompagner, mais pour le moment les recherches n'ont pas abouti.

Il est réjouissant de constater une augmentation importante de la demande de catéchèse spécialisée sur les divers sites de la Fondation Les Perce-Neige. Sur certains sites, deux aumôniers collaborent ensemble pour donner la leçon de catéchèse car le nombre d'enfants dans la classe est trop important.

Par ailleurs, les célébrations de Pâques et de Noël, qui ont toujours lieu dans une Eglise, sont un temps fort dans l'année pour les enfants.

Aumônerie auprès des adultes

L'année 2017 peut se décrire comme "la stabilité dans le changement" pour les activités auprès des adultes de la Fondation Les Perce-Neige. Les relations avec les équipes d'éducateurs continuent d'être très bonnes. La présence et la collaboration de l'aumônerie au sein de l'équipe des éducateurs sont appréciées. Les aumôniers continuent d'offrir une belle qualité de présence pour des questions spirituelles. Il y a eu des changements dans l'équipe: Après une période transitoire, Patrik Chabloz a repris le suivi des adultes sur l'ensemble des sites.

Comme les années précédentes, aux Hauts-Geneveys, l'aumônier a présidé trois célébrations œcuméniques deux lundis par mois. Ces célébrations sont suivies d'un moment de prière pour les aînés. Le nombre total de participants reste stable, à savoir une centaine de personnes. Les célébrations de Noël et de Pâques sont toujours appréciées.

L'aumônier continue de prendre des repas "thérapeutiques" dans les foyers des aînés quand il est sur place. Ces moments d'échanges informels permettent d'approfondir les liens avec les résidents et les éducateurs. En fonction de la demande, l'aumônier partage aussi un moment en tête à tête avec des résidents. Il propose par ailleurs un moment de prières aux aînés du foyer L'Orangerie.

A l'Espace Perce-Neige à Fleurier, les célébrations se déroulent mensuellement et dans la bonne humeur. Cette année, les aumôniers accompagnent individuellement deux personnes qui ne sont pas aptes à venir aux célébrations. A Perce-Neige Lignièrès, les cultes connaissent une belle fréquentation de la part des résidents. Les aumôniers vont régulièrement boire le thé dans l'un des deux foyers pour avoir des contacts avec les bénéficiaires et aussi discuter avec les éducateurs.

L'aspect de l'accompagnement des endeuillés et les soins palliatifs pour les personnes âgées continue de prendre de l'importance dans l'activité auprès des adultes.

SERVICES CANTONAUX: FORMATION

Promotion du Bénévolat

Par Jacqueline Lavoyer-Bünzli, responsable de projet et animatrice cantonale du bénévolat, services cantonaux

«Nous travaillons ensemble à l'œuvre de Dieu»

1 Corinthiens 3, 9

En 2017, les activités de l'animation cantonale du bénévolat ont été à l'image des valeurs-clés du programme de législature 2016-2020 de l'EREN: souples, dynamiques et sources de joies.

Un service souple, parce que transversal

Dès le moment où l'EREN a envisagé de promouvoir activement le bénévolat, elle a considéré cette tâche particulière comme devant profiter à toute l'Eglise, donc comme un service transversal. De fait, depuis la création du poste cantonal, début 2013, ses contributions et ses partenariats n'ont pas cessé de s'élargir, aussi bien à l'interne qu'à l'externe.

Ainsi, l'année 2017 a été marquée par plusieurs collaborations concrètes avec des paroisses, à l'occasion d'événements festifs destinés aux bénévoles ou dans l'accompagnement de projets communautaires reposant sur une part importante de bénévolat. Ces partenariats "directs" élargissent et complètent les autres formes de soutien dont bénéficient déjà les paroisses, ainsi que les aumôneries cantonales, dans l'accomplissement de leurs missions: formations cantonales (Synode, visites bénévoles, asile, prédication laïque), aide à la recherche de bénévoles, etc.

En ce qui concerne les partenariats externes, l'EREN poursuit sa coopération avec les deux autres Eglises reconnues et avec diverses autres organisations. En 2017, la réorganisation interne de l'Association neuchâteloise des services bénévoles (ANSB) – appelée à renforcer son rôle d'instance faîtière cantonale – a fortement mis à contribution ses membres collectifs, dont l'EREN. Une fois le nouveau mandat de l'ANSB confirmé, ce développement institutionnel devrait mener à une intensification de la promotion cantonale du bénévolat et, donc, se traduire par un soutien accru aux Eglises dans leur travail d'intérêt général.

Par ailleurs, l'animatrice cantonale du bénévolat rencontre régulièrement ses homologues des Eglises réformées de Suisse alémanique. Avec ses collègues romands, elle a contribué à la finalisation du nouveau dossier bénévolat en ligne (<http://www.dossier-freiwillig-engagiert.ch/fr/generateur-dattestations.html>). Elle participe aussi au groupe "Projets et pratiques" de la Conférence diaconie de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse (FEPS).

Un service dynamique, parce que prospectif

Les problématiques de l'asile, d'une part, et du vieillissement de la population, d'autre part, provoquent de profondes et rapides transformations qui impactent toute la société – Eglises comprises. Offrir une présence humaine et spirituelle auprès de toute personne en situation de fragilité fait partie de la mission fondamentale de l'EREN.

Bénévolat et entraide communautaire sont donc plus indispensables que jamais. Or, la solidarité avec les migrants et leur entourage, tout comme la présence auprès des personnes âgées et de leurs proches aidants, se présentent aujourd'hui sous de nouvelles formes. C'est pourquoi l'animatrice cantonale du bénévolat épaula ses collègues aumôniers du domaine de l'asile, notamment dans l'élaboration du projet "Parrainages" destiné aux requérants en 2^e accueil. Elle collabore aussi étroitement avec l'aumônerie en EMS et pilote le groupe inter-Eglises planification médico-sociale (PMS), lequel a rendu fin 2017 son deuxième rapport intermédiaire.

Un service qui invite à la joie

Sortir des bénévoles de leur cadre habituel pour les remercier de leur engagement, coorganiser une miniformation "sur mesure" aux visites bénévoles, encourager la convivialité et l'inventivité entre bénévoles en formation, favoriser l'échange d'expériences et le soutien mutuel, faciliter la réalisation de flyers attrayants, inventer de nouveaux outils de recherche de bénévoles comme le jeu d'autoprofilage inauguré au "speed-meeting" du bénévolat: autant d'activités et de moments forts de l'année écoulée où plaisir a rimé avec résultats.

Le bénévolat ayant été choisi comme fil rouge thématique de l'EREN pour 2018, d'autres projets inattendus et stimulants seront à l'ordre du jour.

Aumônerie des étudiants et de l'Université

Par Jérôme Ummel, aumônier des étudiants et de l'Université

Le titulaire occupe le poste d'aumônier des étudiants et de l'Université à 50% depuis le 1^{er} août 2013. Il assure une présence au sein de l'Université et dans les lycées, essentiellement les cafétérias et la salle de fitness! L'objectif consiste à aller à la rencontre des étudiants et du personnel de ces institutions.

Se rendre visible, être disponible, faire connaissance, créer des liens et développer des contacts constituent l'activité principale de l'aumônier. Les relations avec les étudiants sont bonnes. Lycéens et universitaires sont conscients de l'existence d'une aumônerie dans leurs établissements respectifs.

Durant l'année 2017, des contacts ont continué d'être établis avec quelques étudiants de l'Institut de langue et civilisation française (ILCF). Le titulaire a eu l'occasion d'accompagner plusieurs jeunes étudiants d'origine étrangère, spécialement dans leurs démarches administratives. Son statut d'aumônier de l'Université lui a également permis d'aborder des sujets en lien avec la spiritualité.

L'appartement de l'aumônerie demeure fort accueillant. Il dispose d'une petite bibliothèque avec quelques places de travail pour les étudiants, d'un salon et d'un piano. Avec l'accord de son collègue catholique, l'aumônier met à disposition ce logement pour les rencontres des GBU (Groupe biblique universitaire) le jeudi soir. Dans le même cadre, il a animé une soirée avec une vingtaine d'étudiants de l'Université.

Le but de faire de cet endroit un lieu d'accueil, d'échanges, de rencontres, d'écoute, de paix et de discussions a été mené à bien. En 2017, une dizaine d'étudiants sont régulièrement venus y travailler. L'appartement est également utilisé par une dizaine d'étudiants qui se retrouvent chaque semaine pour prier.

Les entretiens personnels restent une activité relativement importante pour l'aumônier. Il se tient à disposition des personnes qui ont besoin d'une oreille attentive. Il continue aussi de participer de manière active et engagée au groupe de contact de l'Université, qui développe un programme lié à la gestion des conflits. A cela s'ajoute la participation à d'autres groupes de travail tels que Bémol à l'alcool ou au Groupe santé du lycée Denis-de-Rougemont.

Dans le cadre des lycées, l'aumônier a animé en 2017 un atelier sur le thème de la dépression lors des journées santé. Environ 80 élèves y ont participé. Ces ateliers seront reconduits en 2018.

Formation cantonale catéchétique

Par Jérôme Ummel, aumônier-responsable cantonal de la catéchèse

Le responsable de la catéchèse favorise le développement de synergies entre catéchètes par la mise en commun et le partage des ressources, du matériel pédagogique mais aussi des idées, des propositions et des difficultés rencontrées sur le terrain. Il étoffe l'offre catéchétique de l'EREN et veille à la rendre la plus cohérente possible.

Le titulaire a débuté son activité en août 2013. Il occupe un poste à 50%. La préparation et la coordination d'une journée "Enfance" ont marqué le début de l'année 2017 de son ministère. Cette journée, qui s'est déroulée à Cernier au mois de mai, a été intéressante mais très peu fréquentée – une quinzaine d'enfants pour tout le canton.

Dès le mois de mai, le titulaire a partiellement repris le poste de Formateur cantonal de jeunesse. Il a plus particulièrement effectué le suivi de la formation des JAC 3. Son activité a consisté à organiser la dernière journée de formation ainsi qu'à présider et coordonner l'évaluation des travaux de diplôme. Il a également participé aux différents cultes paroissiaux des remises de diplômes.

Le titulaire a aussi coordonné l'organisation et la participation des jeunes de l'EREN à ReformAction. Quelque 250 jeunes Neuchâtelois ont en effet assisté à ce festival qui s'est tenu à Genève dans le cadre des festivités des 500 ans de la Réforme. Le titulaire a également participé aux séances de la PSKT (Plateforme de spécialiste en catéchèse), ex-GROC (Groupe romand de catéchèse). Cette plateforme romande de partage et d'échange vise à développer des synergies dans le domaine de la catéchèse.

Dans le cadre de diverses collaborations avec ses collègues formateurs de jeunesse qui ont succédé à Laure Devaux Allisson, le titulaire a aussi mis sur pied plusieurs week-ends de formations JEFs ainsi que deux journées JACs – aux Emibois (JU) et à La Chaux-du-Milieu. Les jeunes moniteurs font preuve d'un savoir-faire et d'un savoir-être impressionnants et réjouissants tant au niveau des attentes liées à leur engagement paroissial qu'au niveau individuel et personnel.

Le responsable de la catéchèse a en outre participé à la phase terminale du groupe de travail "Evangélisation" durant toute l'année. Il est aussi membre du comité du COD ainsi que du groupe de préparation de la retraite à Sancey. Il a également fait partie du comité qui a organisé les Journées Jeunesse en lien avec Réforme 2017.

Devenu depuis peu formateur cantonal de jeunesse, le responsable de la catéchèse est toujours enthousiasmé par la qualité des relations humaines et par la préparation d'activités porteuses de sens. Il estime que la formation des JEFs et JACs sont des activités qui fonctionnent bien et qu'elles constituent une source de joie et de motivation particulière.

Explorations théologiques

Par Carmen Burkhalter, pasteure

"Goûter aux saveurs de la Bible: les fruits dans la Bible". Six sessions de formation sur ce thème ont rythmé le premier semestre de l'année 2017. Selon le principe des "Explorations théologiques", qui consiste en une alternance entre années consacrées aux textes bibliques et années placées sous le signe de l'actualisation de l'héritage chrétien, le parcours 2017 s'est penché sur des récits issus de la tradition biblique.

La Bible se déguste-t-elle comme un fruit? C'est par le biais de ce fil rouge que différents thèmes ont été abordés. Des conférenciers extérieurs ont collaboré avec les formateurs sur des thèmes spécifiques; mentionnons par exemple la venue de François Vouga, pasteur et professeur de Nouveau Testament. Son propos a mis en perspective les notions de jugement et de salut, à partir des Evangiles et du livre de l'Apocalypse.

De même, Pierre de Salis, théologien et responsable de la formation diaconale en Suisse romande, a sensibilisé les participants aux questions archéologiques. Il a notamment expliqué leur importance dans l'interprétation de certains événements et la lecture de certains textes. En ce qui concerne les participants, quatre d'entre eux suivent actuellement la voie du diplôme. Deux d'entre eux pourraient entrer en formation diaconale dès le mois de juin 2018.

Une fois encore, le titulaire souligne l'excellente collaboration avec Alain Wimmer, pasteur et responsable de la formation pour l'Eglise réformée des cantons de Berne-Jura-Soleure. En effet, cette collaboration intercantonale est excellente. Outre ces sessions de formation, le titulaire a régulièrement participé aux séances du Colloque du Service cantonal de la formation de l'EREN.

Oikosnet (Europe)

Par Elisabeth Reichen, déléguée

L'année 2017 de la Fédération œcuménique suisse de la formation d'adultes (www.formationplus.ch) a tout d'abord été marquée par un peu de cosmétique administrative. En raison d'un ajustement lié au nom de domaine encore à disposition, Plusformation est en effet devenue Formationplus.

Durant l'exercice écoulé, la fédération a également mis les bouchées doubles pour densifier son réseau romand. Dans cette optique, elle a pu compter sur l'implication d'André Schläfli, directeur retraité de la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA). A noter qu'Elisabeth Reichen a assuré la représentation romande dans le comité suisse jusqu'à fin 2017.

Autre fait réjouissant, le Département fédéral de la culture a octroyé une subvention non négligeable à Formationplus pour que celle-ci puisse accroître son action. Une décision qui fait suite à la demande formulée par le comité de la fédération.

Pour rappel, Formationplus organise une fois par année – à fin novembre – un grand séminaire de formation continue d'une durée d'un jour et demi. Le thème abordé en 2017 a été "La formation aux saveurs nouvelles – tendances et formes". Un atelier d'apprentissage numérique est venu compléter le menu de cette rencontre.

L'assemblée générale de l'Association des centres de formation et académies œcuméniques européens – Oikosnet Europe (www.oikosnet.eu/) a lieu chaque année en septembre. En 2017, la rencontre a été organisée en Allemagne, au château de Flehingen, par l'académie protestante de Baden qui fêtait ses 70 ans. Cet édifice est situé dans une bourgade de 3500 habitants du département du Bade-Würtemberg. L'assemblée est scindée en deux parties. L'une aborde un thème clé de la société et des Eglises. La seconde a trait à l'administration et à l'organisation de l'association.

Sous le titre "La révolution digitale et ses enfants", les membres d'Oikosnet Europe ont réfléchi et débattu de l'impact de la digitalisation dans la vie quotidienne, aux nouvelles manières de communiquer et aux défis qui se profilent. Les intervenants ont brossé un tableau de l'intelligence artificielle, de ce qui peut être développé grâce à elle et des prochaines évolutions dans ce domaine. "L'intelligence artificielle est une activité qui se consacre à rendre les machines intelligentes. L'intelligence est une capacité qui permet à une entité de fonctionner convenablement en tenant compte de son environnement", ont ainsi expliqué les spécialistes.

Les intervenants ont également montré des techniques d'autodéfense sur internet, décortiqué l'impact politique et procédé à une analyse des "fake news". Le lendemain, la visite du Centre d'art et media (ZKM), à Karlsruhe, a suscité l'étonnement face à une évolution rapide et complexe. Cette escapade a bien aidé à approfondir le sujet.

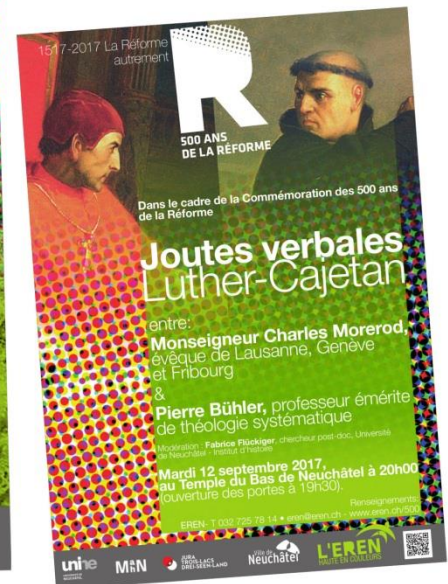
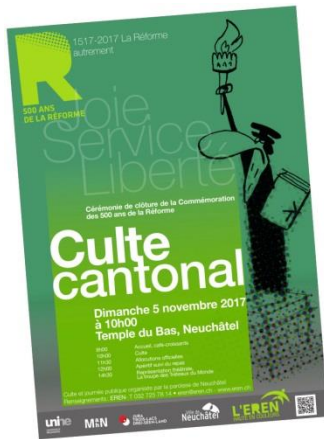
Connu sous l'appellation Gender & Justice network, le réseau des femmes d'Oikosnet Europe n'a malheureusement pas eu lieu en 2017. Ses chevilles ouvrières sont en effet parties à la retraite. Ce réseau va cependant être repris par la nouvelle élue au comité directeur, la jeune Allemande Julia Gerloch – Académie de Meissen.

Une autre élection a concerné la présidence de l'association. Le Suisse Walter Lüssi, chancelier de l'Eglise zurichoise, a été désigné à ce poste pour succéder au Hollandais Jaap von der Saar, atteint par l'âge de la retraite. La représentante de l'EREN, Elisabeth Reichen, a également pris congé de l'organisation. Elle faisait partie d'Oikosnet Europe (anciennement EAALCE) depuis 1995. Son rôle de déléguée lui a été extrêmement profitable dans son travail, d'abord au centre du Louverain, puis au Service de formation.

Perspectives 2018

Oikosnet Europe a formellement accepté Formationplus en tant que membre collectif. La faîtière helvétique projette d'envoyer deux ou trois délégué à l'assemblée générale annuelle. L'EREN peut quant à elle devenir membre de Formationplus et, en cette qualité, rester membre d'Oikosnet avec une unique cotisation à Formationplus.

A l'invitation de l'Académie orthodoxe de Crète, l'assemblée générale 2018 d'Oiksonet Europe se tiendra du 5 au 9 septembre sur sol grec. Il est en effet important de travailler en réseau, de s'intéresser au travail d'autres centres ou services. Ces échanges ouvrent l'horizon. Ils permettent d'acquérir de nouvelles connaissances, d'entrevoir d'autres solutions et d'appréhender comment rester performant malgré des restrictions budgétaires.



SERVICES CANTONAUX: DIACONIE

Aumônerie de Pontareuse

Par Sébastien Berney, aumônier

A la demande de l'institution de Pontareuse, un aumônier est à disposition des résidents. Cette présence s'inscrit dans un but d'écoute et d'accompagnement. Dans les faits, ce travail requiert: une présence mensuelle d'environ trois à quatre heures en soirée à Pontareuse; une disponibilité pour des entretiens à tout moment; la participation à la fête de Noël.

Même si Pontareuse n'est pas une prison, il s'agit d'une institution "fermée". Les résidents y sont volontaires ou astreints par une décision de justice. Dans ce contexte, un regard extérieur, une partie d'échecs, une visite à Grandchamp ou une parole réconfortante sont toujours les bienvenus pour les résidents de l'institution qui vivent un processus thérapeutique long et compliqué.

Aumônerie des établissements de détention

Par Frédéric Jakob, président du Collège œcuménique de l'aumônerie des établissements de détention

Quand ils se rendent dans les prisons, les visiteurs et les aumôniers pénètrent dans un monde à part. Ils y sont agréés officiellement, mais leur démarche nécessite beaucoup de patience, de souplesse et de convictions. Ils apprécient le soutien de leurs collègues, du Collège, de l'association Entrevue et de leur Eglise.

C'est avec le thème de la justice "restaurative" que le Collège œcuménique de l'aumônerie des établissements de détention a débuté l'année 2017. Lors d'un séminaire organisé à La Chaux-de-Fonds, Catherine Renaville a décrit les expériences de médiation qu'elle a vécues dans des prisons belges avec des victimes et des auteurs de délits. Une pratique qui s'avère encore trop peu connue en Suisse.

Le début de l'année a aussi correspondu avec l'accueil de la nouvelle représentante de l'Eglise catholique romaine, Arcadia Christe. Lors des deux séances ordinaires du Collège œcuménique, les deux aumôniers – Sandro Agustoni et Thomas Isler –, ainsi que le visiteur envoyé par l'association Entrevue – Thierry Wirth –, étaient présents. Les thèmes suivants ont été abordés:

L'organisation des visites et l'annonce des célébrations ne sont pas toujours bien relayées par les surveillants.

La collaboration avec la direction des prisons est bonne, les aumôniers sont régulièrement conviés à des rencontres.

Les aumôniers, parfois isolés, se sentent soutenus par le Collège et lors de moments de partage entre eux.

Une visiteuse bénévole de l'association Entrevue se rend chaque semaine en visite à la prison de La Chaux-de-Fonds.

A la prison de Gorgier (Etablissement d'exécution des peines de Bellevue - EEPB), la direction organisera elle-même la venue de visiteurs. Ils ne dépendront plus des aumôniers.

Mgr Charles Morerod est venu célébrer la messe de Pâques à Gorgier et la messe de Noël à La Chaux-de-Fonds. Un groupe de gospel a accompagné les deux fois l'évêque du Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg.

Lors de la messe de Pâques, le journaliste de l'émission de télévision "Passerelles" n'a pas été autorisé, au dernier moment, à entrer dans la prison de Gorgier. Par contre les deux aumôniers ont été vus lors de l'émission de la RTS "Couleurs locales", diffusée le 2 novembre.

Les aumôniers apprécient de pouvoir sensibiliser le public aux réalités du monde carcéral. Ils se recommandent pour des rencontres paroissiales ou avec des catéchumènes.

En septembre, sœur Rita Simon, membre de la communauté du Cénacle, à Sauges, s'en est allée. Elle avait longtemps assuré des visites à la prison de Gorgier. Le Collège se souvient d'elle et rend grâce pour son engagement.

Aumônerie œcuménique des prisons

Par Thomas Isler, aumônier

L'aumônerie œcuménique des prisons est assurée par le diacre Thomas Isler et par Sandro Agustoni, aumônier catholique. Ils interviennent dans les deux établissements de détention du canton, à La Chaux-de-Fonds – établissement de détention La Promenade – et à Gorgier – établissement d'exécution des peines Bellevue. En plus des deux aumôniers, deux visiteurs rencontrent une fois par semaine les prévenus/détenus à la prison de La Promenade.

Lors des rencontres, un grand accent est mis sur la valorisation de la personne. Pour les aumôniers, le détenu n'est pas un objet mais un sujet avant tout. Malgré ses actes, le prisonnier reste une personne aimée par Dieu. Les titulaires ont également le désir que ces rencontres soient agréables, afin de rendre ce monde hyperstructuré plus supportable. Il semble qu'il y ait de plus en plus de tensions entre l'exigence de la société de garder les gens derrière les barreaux et le fait de les préparer à leur retour à la liberté.

Visites

L'essentiel de l'activité des aumôniers est consacrée à rencontrer, à écouter et à accompagner les détenus dans leur temps d'enfermement. Les titulaires côtoient avant tout les personnes dans leur "lieu de vie", c'est-à-dire dans leur cellule ou dans les lieux en commun. L'accueil est de manière générale franc. Les aumôniers sont la plupart du temps reçus avec gratitude. La confidentialité dans l'entretien est indispensable pour garantir un contact constructif et bienveillant. Beaucoup d'emphase règne dans le suivi des différentes rencontres. Ceci permet d'effectuer un accompagnement de qualité. Un des objectifs visés est de pouvoir redonner de l'espoir aux détenus et de les encourager à envisager des projets futurs pour l'après- détention.

Célébrations

La pluralité religieuse exige une adaptation continuelle dans la manière d'aborder les sujets spirituels. Les célébrations ont lieu deux fois par mois. Elles prennent parfois la forme d'un catéchisme, les participants ayant peu de connaissances préalables. Les détenus ont pris l'habitude de participer en émettant des questions ou des réflexions personnelles. Leur état les amène parfois à s'interroger sur eux-mêmes, sur ce qui leur est arrivé, sur la justice humaine, divine, ou encore sur l'amour de Dieu, thèmes fréquemment abordés dans les moments de discussion.

Autres activités

Chaque année, les aumôniers animent diverses réunions comme, par exemple, le catéchisme ou un culte, dans le but de sensibiliser les auditeurs à la dure réalité des prisons du canton.

Les traditionnels paquets de Noël ont été distribués à tous les détenus. Ils contenaient un calendrier avec un stylo, trois plaques de chocolat offertes par la Migros, un biscôme et, pour Gorgier seulement, une carte téléphonique de 20 francs offerte par d'anciens élèves d'une école catholique.

Les aumôneries de rue

La Chaux-de-Fonds

Par Paul-André Leibundgut, président du Conseil œcuménique de l'aumônerie de rue de La Chaux-de-Fonds

L'aumônerie de rue de La Chaux-de-Fonds a connu en 2017 un changement d'aumônier de l'EREN. Jean-Marc Leresche a en effet cessé son activité à fin février, après 18 mois de présence. Luc Genin l'a remplacé. Le Conseil œcuménique de l'aumônerie de rue de La Chaux-de-Fonds s'est, quant à lui, réuni à trois reprises durant l'année écoulée. Les principaux sujets de réflexion ont été:

D'avoir une visibilité au sein d'une population de plus en plus fragilisée, défavorisée, précarisée. La mission consiste à s'approcher de tous ces exclus, de leur manifester l'amour de Dieu, d'offrir une présence, une écoute, de rencontrer l'autre dans le respect de lui-même et lui dire qu'il a du prix aux yeux de Dieu.

Le Conseil a besoin d'être renforcé. Malgré des recherches, le manque de représentants de l'Eglise catholique romaine et de l'Eglise catholique chrétienne est toujours manifeste.

La création du logo touche enfin à sa réalisation.

Le projet d'une cellule de prière a été bien reçu. Elle devrait voir le jour en 2018.

Rapport de Luc Genin, aumônier

L'année 2017 a été marquée par le changement d'aumônier au Seuil, lieu d'accueil du Centre de prévention et de traitement des addictions(CPTT) à La Chaux-de-Fonds. Jean-Marc Leresche, aumônier au Seuil, a mis un terme à son engagement à la fin du mois février. Une transition jusqu'en juillet a été assurée par Sébastien Berney, qui a déjà occupé ce poste par le passé. Sébastien Berney a surtout assuré des temps de présence au Seuil. C'est dans ce lieu que l'aumônier a commencé son travail en rencontrant les responsables du Seuil et les aumôniers qui l'ont précédé.

Le Seuil est traditionnellement une structure de jour qui vient en aide à la gestion aux personnes confrontées aux difficultés liées à la consommation de drogues. Il s'agit de réduire les risques et les dommages lors de phases de consommation. Ce lieu accueille également une proportion croissante de personnes non toxicomanes vivant dans la précarité pour diverses raisons.

Le Seuil accueille chaque jour de la semaine – de 10h à 15h –, sauf le mercredi, quelque 80 à 100 personnes, dont certaines issues de la migration. Entre 60 et 80 repas de midi sont servis par une équipe de six professionnels, dont deux cuisiniers, et avec l'aide d'usagers au bénéfice de contrats de travail d'insertion socioprofessionnel et de travail d'intérêt général.

Comme dans d'autres établissements similaires, le menu du jour, avec une entrée et un dessert, coûte 5 francs. Le repas composé d'une soupe, d'une salade, de pain et de boissons est offert. De plus, bénéficiant des prestations de Table Suisse, le Seuil met à disposition des personnes dans le besoin des denrées alimentaires invendues qui proviennent de grands magasins.

C'est dans ce contexte que l'aumônier intervient. Son rôle consiste à accueillir les personnes et à répondre à d'éventuelles demandes ou besoins spirituels. Il est ainsi le confident ou parfois le paratonnerre de la frustration de certains usagers à fleur de peau. L'aumônier partage le repas avec les usagers et se rend disponible pour le plus grand nombre. Un usager a eu cette formule: *«Au prix de 140 francs de l'heure avec ma psy, c'est mieux avec quelqu'un comme toi!»*

Pour l'équipe professionnelle qui gère ce lieu d'accueil, l'aumônier joue le rôle de personne-ressource et elle le tient au courant des nouvelles et des décisions prises par le CPTT dans le fonctionnement du lieu. Lors d'une rencontre d'équipe à laquelle il a été invité, l'aumônier a pu partager un premier bilan de son activité et parler de son désir de visiter également d'autres structures d'accueil pour adultes à La Chaux-de-Fonds.

Association Dorcas, Neuchâtel

Par Jean-Claude Zumwald, président de l'Association DORCAS

En préambule, il est important de signaler que le rapport annuel pour 2017 ne sera disponible qu'au mois de mai 2018, soit après l'assemblée générale de l'association. Il n'est pas inutile non plus de rappeler que Dorcas est soutenue par les trois Eglises reconnues du canton de Neuchâtel.

L'Association Dorcas a passé une excellente année en application de ce que prescrivent ses statuts. L'aumônier Sébastien Berney, l'animateur Yves Conne et le comité, par son président Jean-Claude Zumwald, soulignent chacun la pertinence du déroulement du millésime. A relever la fréquentation régulière du local par nos bénéficiaires – "gens de la rue" – et la sollicitation des prestations offertes: collations/repas, convivialité, appuis matériels, administratifs et financiers; conseils divers, visites et accompagnements spirituels.

A souligner également l'excellente collaboration avec les autorités de la Ville de Neuchâtel qui s'est traduite notamment, en période de Noël, par l'organisation conjointe d'une fête marquant l'exposition de la "crèche communale" à proximité de notre local.

Une équipe de bénévoles motivés est engagée à l'aumônerie, sous la direction de l'aumônier. Un comité interconfessionnel supervise et soutient la structure. L'entente entre les diverses parties est excellente. Indépendamment du salaire du l'aumônier pris en charge par les Eglises susmentionnées, les dépenses se sont élevées à CHF 41'115,65; dons et recettes diverses se sont élevés à CHF 50'358. L'excédent des recettes s'est donc élevé à CHF 9'242,35, attribué aux réserves.

Le budget de 2017 prévoit un excédent de dépenses de CHF 9'900 qui sera prélevé sur les réserves, lesquelles suffisent à cet effet. Le comité est confiant, il s'est particulièrement réjoui d'un don exceptionnel de CHF 18'000, geste de solidarité de la Communauté des Frères des Ecoles chrétiennes, à Neuchâtel. Il se réjouit aussi des nombreux autres dons de ses nombreux sympathisants.

Le comité a toujours la préoccupation d'assurer la pérennisation du poste d'animateur, indispensable à la bonne marche de l'aumônerie. Il a la grande chance actuellement de bénéficier de l'engagement quasi-bénévole d'Yves Conne pour ce mandat. Le comité est conscient cependant que cette solution est amenée à évoluer et qu'à terme, le poste devra être salarié.

Rapport de Sébastien Berney, aumônier

Ce ministère a pour objectif de s'approcher des exclus de notre société et de leur témoigner en paroles et en actes de l'amour de Dieu pour chaque être humain. Avec cet objectif, les responsabilités de l'aumônier sont les suivantes:

Veiller au bon fonctionnement du lieu d'accueil appelé La Lanterne, sis en ville de Neuchâtel, qui est ouvert le lundi matin, le mercredi après-midi et le vendredi soir.

Offrir un accueil, une écoute et un accompagnement pour toute personne qui fréquente La Lanterne.

Offrir une possibilité de vivre une certaine spiritualité dans la chapelle de La Lanterne.

Gérer et accompagner les bénévoles qui participent aux permanences de La Lanterne.

Collaborer avec l'animateur de Dorcas.

Avoir une présence dans les lieux sociaux de la ville de Neuchâtel.

Collaborer avec les autres intervenants de la ville.

Dans les faits, l'activité à La Lanterne représente: 145 ouvertures sur l'année; la distribution d'environ 1450 soupes, birchers, petits déjeuners et boissons répartis sur une soixantaine de personnes différentes; la distribution d'environ une quarantaine des paquets d'urgence – alimentaire.

L'année 2017 a été placée sous le sceau de la continuité. La Lanterne est solidement ancrée dans la zone piétonne de Neuchâtel. Elle constitue un îlot de paix pour beaucoup de bénéficiaires. Ceux-ci sont avant tout des marginalisés de tout ordre, à qui notre société ne fait pas de cadeau. Dans ce contexte, un petit-déjeuner, une boisson chaude, un bircher, une soupe, mais également une écoute ou une parole chaleureuse sont les bienvenus.

Une fête en l'honneur de frère Léo, fondateur de La Lanterne, a par ailleurs été organisée. En collaboration avec la commune, qui est sensible à l'accompagnement que nous dispensons, une plaque commémorative a été posée en face du local de La Lanterne.

La Margelle

Fondée en 1996, La Margelle est une association à but non lucratif parrainée par l'EREN. Ses locaux se situent rue de l'Ancien Hôtel-de-Ville 7, en vieille ville de Neuchâtel, dans une bâtisse moyenâgeuse.

C'est à l'initiative de deux pasteurs, d'un médecin psychiatre et d'un théologien qu'est né ce lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement spirituel, ouvert, sans distinction, à toute personne ressentant le besoin d'être écoutée et accompagnée, notamment dans sa quête spirituelle.

La Margelle dispose d'un répondeur téléphonique et d'un bureau, où une équipe mixte de deux salariés et deux bénévoles se relaie et se répartit les entretiens tout au long de la semaine. Tous les intervenants sont formés à l'écoute et à l'accompagnement spirituel, au-delà d'une quelconque appartenance religieuse. Les entretiens sont gracieusement offerts. En 2017, 46 bénéficiaires ont été reçus pour un total de 325 entretiens.

Constituée dès 2001 en association, La Margelle est gérée par un comité. Le financement dépend en majeure partie des membres donateurs individuels et collectifs, de dons de fondations et de la participation des paroisses neuchâteloises. Celles-ci contribuent, avec l'aide de l'EREN, à couvrir les frais de fonctionnement.

Un nouveau responsable a pris ses fonctions en mars 2017. Il souffle un esprit d'ouverture. Des contacts se nouent avec des associations actives dans le soutien social au sens large. Ils font espérer un nouvel essor, tout en restant fidèles à la mission voulue par les fondateurs de La Margelle: accueillir, écouter, accompagner (le site internet la-margelle.ch donne davantage de détails).

TERRE NOUVELLE

Par Joan Pickering, animatrice cantonale Terre Nouvelle (TN)

L'année 2017 a marqué une période fructueuse de réorganisation sur le plan de l'animation Terre Nouvelle au niveau cantonal. Le poste d'animateur a été scindé en deux parties: une orientée vers les œuvres et les actions à l'échelon cantonal, l'autre venant en appui aux paroisses.

Cette répartition a permis de combler une partie du poste laissé vacant depuis juin 2015. L'instauration de séances régulières entre le conseiller synodal référent et les deux animatrices a permis de développer de nouveaux axes de travail. La nouvelle animatrice n'a pas souhaité poursuivre son activité au-delà de 31 décembre 2017. Une réflexion est actuellement en cours pour définir la façon de poursuivre sur cette lancée.

Consultation DM

Le département missionnaire, DM-Echange et mission, a initié une consultation concernant son avenir. Les membres de la plateforme Terre Nouvelle, les délégués au Synode missionnaire et les deux animatrices Terre Nouvelle ont été reçus par le Conseil synodal pour une séance de consultation interne à propos de l'avenir de DM-Echange et mission. Cette rencontre a nourri la réponse officielle faite par le Conseil synodal à DM-Echange et mission.

Campagne de Carême

"La Terre source de vie, pas de profits" était le thème de la campagne œcuménique de carême et nous a sensibilisés au problème de l'accaparement des terres. Celui-ci atteint aujourd'hui des dimensions qui dépassent l'entendement: pas moins de quarante fois la surface de la Suisse a été cédée – principalement en Afrique – à d'autres Etats et à des investisseurs privés! La campagne nous a conduits à nous interroger sur notre rapport à la terre et à nous poser la question de savoir si celle-ci est source de vie ou si elle se réduit à un objet d'investissement.

Dimanche des réfugiés

L'EPER nous a interpellés cette année par le biais de sa campagne "Annoncer la couleur pour une Suisse humaine – en faveur des personnes réfugiées." Pas moins de 65,3 millions de personnes dans le monde se trouvent sur les chemins de l'exil. Le Dimanche des réfugiés nous sensibilise à notre appel de démontrer une empathie et une solidarité humaine envers ces personnes qui ont dû tout quitter et partir à la recherche de refuge, de sécurité.

Les Foulées de la solidarité

Comme chaque année, une équipe motivée a organisé Les Foulées de la solidarité. Cette course a eu lieu le 14 juin et a réuni environ 180 coureurs, dont le plus jeune avait 3 ans. L'âge du doyen restera, lui, secret. Les résultats ont permis aux paroisses de La Côte et de La BARC de verser CHF 2'561.-- pour un projet de l'EPER destiné à favoriser la sécurité alimentaire de la population en Haïti.

Jeûne fédéral

Comme à chaque année, Action Jeûne solidaire a organisé la campagne œcuménique autour du Jeûne fédéral (voir rapport détaillé Action Jeûne solidaire). Le projet de Pain pour le prochain que l'EREN a soutenu s'appelle "Bench Marks", fondation établie en Afrique du Sud. Avec l'aide de Pain pour le prochain, cette fondation a mis sur pied des écoles communautaires de surveillance-monitoring. Leur but est de former les participants aux impacts de l'industrie minière, afin qu'ils puissent dénoncer les abus et soutenir les communautés lésées. La somme de CHF 3'812.20 a été versée en faveur de ce projet.

Campagne d'automne DM-EPER

Cette année, la campagne avait comme thème "La Terre en partage". DM-Echange et mission a été soutenu pour un projet au Bénin, pays où les effets des changements climatiques sont tangibles (pluies irrégulières, sécheresse, diminution des récoltes). Ce projet propose des formations en agro-écologie, organise des actions de sensibilisation auprès de la population et encourage les bénéficiaires dans l'adaptation de leurs pratiques.

Quant au projet de l'EPER, il s'est consacré au Liban, au cœur de la misère de deux immenses camps de réfugiés: Chatila et Borj el Borajne. Là, le travail de l'EPER consiste à soutenir une association locale qui vient en aide à des familles de réfugiés particulièrement fragilisées, par exemple des mères élevant seule leurs enfants, et cela de manière concrète: achat de nourriture, rénovation de logements, accès aux soins.

Action Jeûne solidaire (AJS)

Par Adrien Bridel, conseiller synodal et délégué

L'Action Jeûne solidaire (AJS) a succédé à l'action Notre Jeûne fédéral, fondée en 1957 par le pasteur neuchâtelois Jean-Samuel Javet. Action Jeûne solidaire est une association composée des trois Eglises reconnues du canton de Neuchâtel: l'Eglise réformée, l'Eglise catholique romaine et l'Eglise catholique chrétienne. AJS est également membre fondateur de Latitude 21, Fédération neuchâteloise de coopération au développement, dont il est par conséquent question dans le présent rapport.

La Campagne du Jeûne et le soutien aux projets

En 2017, la thématique retenue par les trois Eglises reconnues a été le respect des droits humains. Dans ce cadre, l'EREN a soutenu un projet Pain pour le prochain (PPP) en partenariat avec la Bench Marks Foundation en Afrique du Sud. Cette association partenaire de PPP, issue du regroupement de plusieurs Eglises africaines, donne une formation aux jeunes chômeurs. Elle les dote d'outils de défense contre les abus de l'industrie minière, notamment pour lutter contre les dommages à l'environnement dont celle-ci se rend responsable, ravageant de la sorte la vie agricole proche des sites d'exploitation.

Les formations proposées permettent ainsi aux victimes de se muer en acteurs de la résistance et de lutter contre les innombrables abus des compagnies minières. En acquérant des compétences, les jeunes chômeurs peuvent opérer une surveillance dont l'efficacité s'avère accrue de par son implantation dans les contextes locaux.

L'Eglise catholique romaine est venue, elle, en soutien à l'association Un Seul But, qui promeut la réconciliation interethnique dans la région africaine des Grands Lacs, au Burundi et dans le Sud-Kivu (République démocratique du Congo). Cette association œuvre notamment dans le soutien logistique à la scolarisation des enfants (anciens enfants soldats par exemple) et en matière de médecine, mais également par le biais du football, langage universel par excellence.

L'Eglise catholique chrétienne a soutenu, quant à elle, un centre d'accueil pour les femmes domestiques migrantes à Hong-Kong. L'association Christian Action vient en aide aux jeunes femmes travailleuses domestiques du sud-est asiatique. Provenant majoritairement d'Indonésie, mais également de Thaïlande et des Philippines, celles-ci sont trop souvent employées dans des conditions déplorables: surexploitation, absence de jours de repos, sous-alimentation, voire abus mentaux, physiques et sexuels. Disposant d'un centre apte à les accueillir en situation de crise, l'association dispense également des formations.

Latitude 21

En 2017, l'activité du Conseil de Latitude 21 s'est tout d'abord concentrée sur l'établissement de liens avec les communes neuchâteloises. Afin de renforcer la collaboration avec les collectivités publiques en matière de développement durable mais également dans une visée de recherche de fonds supplémentaires. L'autre grand chantier fut l'élaboration de la nouvelle stratégie. Ce processus d'élaboration aboutira en mars 2018.

Ateliers de formation de Latitude 21

En septembre, Latitude 21 a proposé une journée de formation intitulée "Les fondamentaux de la planification et du suivi/monitoring". Fin octobre a eu lieu l'atelier stratégique consacré à la définition des principaux axes du prochain programme stratégique 2019-2022. Au mois de novembre la Commission d'information et de communication a proposé une formation sur la recherche de fonds par "crowdfunding".

Les projets soutenus par Latitude 21

En 2017, dans un ensemble de douze projets, courant du Nicaragua à l'Inde en passant par l'Afrique et Madagascar, Latitude 21 a soutenu le projet d'Action Jeune solidaire de construction du cercle scolaire Shaloom, à Bagira, dans le Sud-Kivu (République démocratique du Congo).

RESSOURCES HUMAINES

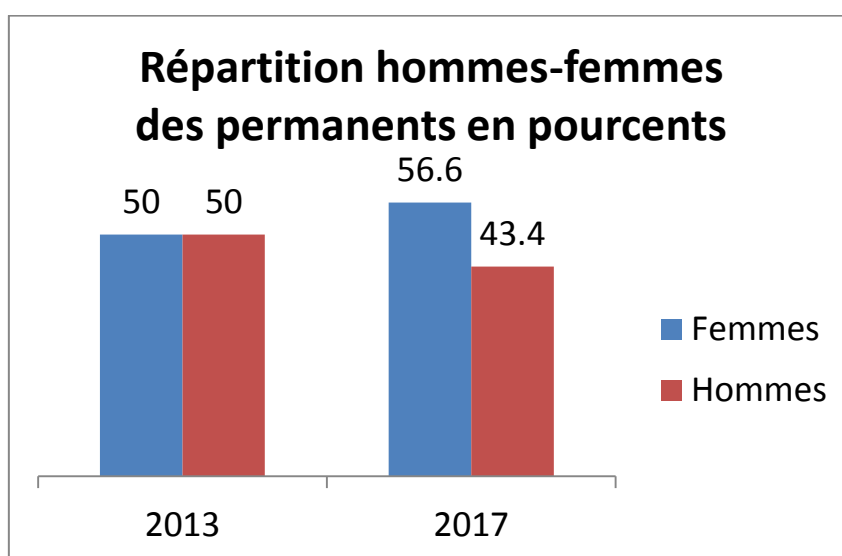
Par Christine Cand Barbezat, responsable des ressources humaines

Evolution des forces ministérielles en paroisse et dans les services cantonaux

En 2003, l'effectif moyen des permanents engagés dans les paroisses et dans les services cantonaux était de 98 personnes. En 2013, les permanents pasteurs, diacres et laïques engagés dans les paroisses et dans les services cantonaux étaient désormais au nombre de 66; en 2016, ce chiffre est passé à 55.

En 2017, à la fin de l'année, les permanents pasteurs, diacres et laïques engagés dans les paroisses et dans les services cantonaux étaient au nombre de 53. Ces 53 permanents se déclinent de la manière suivante: six sont des permanents laïques, treize sont des diacres et 34 sont des pasteurs.

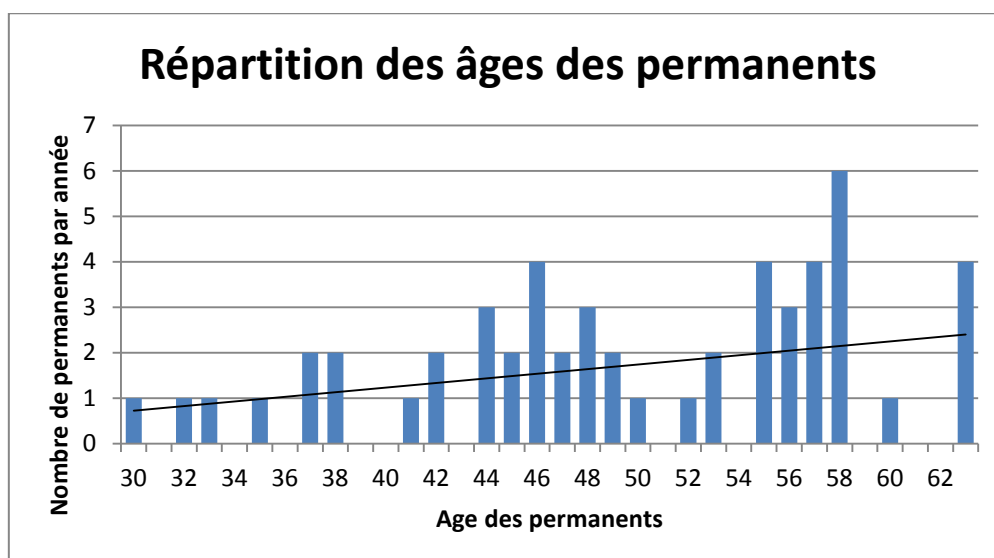
Comme en 2016, les femmes sont majoritaires, au nombre de 30; les hommes sont au nombre de 23. Cette tendance se confirme depuis 2013, comme le montre le graphique suivant:



Dans la totalité (permanents, collaborateurs de l'administration, les responsables de secteurs et le Conseil synodal), l'EREN emploie 68 personnes. En 2017, il faut ajouter quatre personnes qui ont des mandats particuliers (Jubilé de la Réformation, modérateur externe, immobilier et communication). Dans ces chiffres ne sont pas comptés les remplaçants (desservants et service de remplacement), ni les personnes engagées directement par les paroisses (secrétaires paroissiales, etc.).

Perspectives de la desserte ministérielle

Dans la perspective du projet EREN 2023 d'une part, et d'autre part en fonction de la baisse de la contribution ecclésiastique, le Conseil synodal a besoin de pouvoir disposer de prévisions sur l'évolution de cette desserte. Une donnée précieuse est fournie par le graphique suivant. Il permet de voir que dans huit ans, soit en 2025, le tiers des permanents actuellement engagés dans l'EREN (paroisses et services cantonaux) seront à la retraite.



La médiane est située à 49 ans, cela signifie que la moitié des permanents de l'EREN ont plus de 49 ans. La relève reste donc une préoccupation, même si les finances évoluent à la baisse. En 2017, le président du Conseil synodal a rencontré cinq étudiants en théologie neuchâtelois; trois font leurs études à Lausanne et Genève, deux les font à Fribourg.

Créer et maintenir la relation avec ces étudiants est essentiel pour la relève. C'est l'occasion de leur rappeler l'existence du Fonds Nagel, géré par l'EREN, qui propose une aide financière sous forme de bourses ou de subside (achat de livres par exemple) aux étudiants en théologie qui viennent de Neuchâtel. Ces étudiants peuvent aussi faire des stages exploratoires ou être actifs comme "proposants".

En 2017, l'EREN a engagé une stagiaire pasteur; deux personnes ont manifesté leur intérêt pour entreprendre un stage diaconal en 2019.

Le service des remplacements

En 2017, le service de remplacement a été particulièrement sollicité, confirmant une tendance forte de ces dernières années. Les remplacements indemnisés sont soumis à des critères (directives, conventions de collaboration). Il faut rappeler que le recours au service est soumis à des critères, qui ont été reprecisés lors de la rencontre des modérateurs en octobre 2017, avec l'objectif que les besoins des paroisses coïncident au mieux avec les ressources et les contingences du service.

Les équipes de permanents en paroisse et les permanents des postes cantonaux se retrouvent de plus en plus dans des situations nécessitant le recours au service de remplacement: absence subite pour cause de maladie ou d'accident, formation continue, vacance de poste. Aujourd'hui, l'EREN ne pourrait pas se passer de ce service, pour son fonctionnement ordinaire.

L'assistante RH, secondée depuis le mois d'août par l'apprentie de commerce du secrétariat général, doit trouver des solutions parfois dans une certaine urgence; les collaboratrices du service RH et les remplaçants développent une belle confiance réciproque, une relation où l'on peut compter les uns sur les autres. On relèvera la grande solidarité de la douzaine de retraités qui composent ce service, aidés par quelques permanents employés. Le Conseil synodal leur est vraiment reconnaissant de leur grand engagement.

En 2017, les jours de permanence de service funèbre effectués par les remplaçants du service s'élèvent à 395 jours, ce qui représente un record; le nombre de cultes que les remplaçants ont effectué s'élève à 42. En 2016, si l'EREN avait dû engager un desservant pour effectuer les semaines de permanence qui ont été assurées, cela aurait représenté un ministre engagé à plein temps pendant toute l'année, et cela sans compter les cultes célébrés par ces remplaçants; en 2017, un ministre à plein temps n'aurait donc pas suffi.

PERSONALIA 2017

Stages et formation en cours d'emploi

Stage commencé en 2017: Julie Paik, stage pastoral, paroisse du Val-de-Travers

Stage terminé en 2017: Vincent Schneider, stage diaconal, paroisse du Joran

Formation diaconale en cours d'emploi se terminant en 2017: Vy Tirman

Suffragances

Suffragance commencée en 2017: Vincent Schneider, diacre, paroisse du Joran

Suffragance achevée en 2017: Christine Hahn, pasteure, paroisse des Hautes Joux

Départs et arrivées

Départs en 2017: Sylvane Auvinet, Jean-Bernard Boissard, Catherine Borel, Frédéric Hammann, Elisabeth Reichen, Didier Wirth. Agnès Amez-Droz

Engagements en 2017: Marianne Guérout, Denis Jeanneret

Délégations pastorales:

Prédicateurs laïcs reconnus

La BARC: Louis Bardet, Claude Fiaux

La Côte: Daniel Roux

Le Joran: Daniel Landry

L'Entre-deux-Lacs: Marjan Gregan, Nathalie Tudienu, Marie-Henriette Zweiacker, Philippe von Bergen, Michel Rinaldi et Frédy Winz

Les Hautes Joux: Nathalie Leuba, Yves-Alain Leuba et Julien von Allmen

Val-de-Ruz: Isabelle Bochud, Heidi Challandes, Jean-Claude Barbezat, Antoine Leuenberger,

Val-de-Travers: André Chédel.

Services cantonaux: Christiane Chopard, aumônerie en EMS; Evelynne Perrinjaquet, aumônerie en EMS; Elisabeth Studer, aumônerie en EMS.

Délégations accordées dans le cadre de leur rôle

Diacres: Sébastien Berney, Patrik Chabloz, Rico Gabathuler, Daniel Galataud, Luc Genin, Hélène Guggisberg, Thomas Isler, Jean-Marc Leresche, Adrienne Magnin, Jocelyne Mussard, Martine Robert

Permanentes laïques: Jacqueline Lavoyer Bunzli, Nathalie Leuba, Christine Phébade, Stéphanie Wurz

Délégations accordées dans le cadre d'une convention de stage et de suffragance: Julie Paik, Vincent Schneider, Vy Tirman

Délégations accordées dans le cadre d'une convention ou du service de remplacements

Diacres retraités: Gérard Berney, Paul Favre, Philippe Schaldenbrand

Consécutions et agrégations

Il n'y a pas eu de consécration et d'agrégation en 2017.

Décès

Rémy Anker, pasteur, le 30 août à 94 ans

François Jacot, pasteur, le 13 février, à 81 ans

Jorge Méndez, pasteur, le 1^{er} mai, à 75 ans

Jubilés pastoraux

Trois pasteurs ont été invités pour fêter leur 50ème anniversaire de consécration: Jean-Pierre Ducommun, Claude Fuchs et Pierre-Henri Molinghen. Quatre personnes ont été invitées pour fêter leur 25ème anniversaire de consécration ou d'agrégation: les pasteurs Guy Labarraque, Daniel Mabongo, Gérard Stauffer et la diacre Danièle Huguenin.

Inspection des registres

Il n'y a pas eu de vérification des registres en 2017.

Service des remplacements de l'EREN

Cultes 2017, remplaçants: Sébastien Berney, diacre; Patrik Chabloz, diacre; Rico Gabathuler, diacre; Daniel Galataud, diacre; Cédric Jean-Quartier, pasteur; Marylise Kristol-Labant, pasteure; Jean-Marc Leresche, diacre; Cécile Mermod Malfroy, pasteure; Alexandre Paris, diacre; Yves Tissot, pasteur; Rémy Wuillemin, pasteur

Services funèbres 2017, remplaçants: Phil Baker, pasteur; Gérard Berney, diacre; Catherine Borel, pasteure; Patrik Chabloz, diacre; Paul Favre, diacre; Luc Genin, diacre; Martin Hoegger, pasteur; Marylise Kristol-Labant, pasteure; Cécile Mermod Malfroy, pasteure; Jocelyne Mussard, diacre; Alexandre Paris, pasteur; Jean-Pierre Roth, pasteur; Philippe Schaldenbrand, diacre; Séverine Schlüter, pasteure; Rémy Wuillemin, pasteur

DESSERT 2017

A. Paroisses

- 1. Neuchâtel (5 postes):** Christophe ALLEMANN, pasteur, modérateur; Constantin BACHA, pasteur; Delphine COLLAUD, pasteure; Ysabelle DE SALIS, pasteure; Jocelyne MUSSARD, diacre; Florian SCHUBERT, pasteur, dont activités en allemand.
- 2. Entre-deux-Lacs (3.60 postes):** Raoul PAGNAMENTA, pasteur, modérateur; Zachée BETCHE, pasteur; Jean-Philippe CALAME, pasteur; Yvena GARRAUD, pasteure (dès le 15.10); Didier WIRTH, pasteur (jusqu'au 31.10).
- 3. La Côte (2 postes):** Hyonou PAIK, pasteur; Daniel MABONGO, pasteur.
- 4. La BARC (1.5 postes):** Sylvane AUVINET, pasteure (jusqu'au 31.10); Diane FRIEDLI, pasteure (dès le 1.11); Bénédicte GRITTI GEISER, pasteure; Frédéric HAMMANN, pasteur (jusqu'au 31.08).
- 5. Joran (3.35 postes):** Isabelle OTT-BAECHLER, pasteure, modératrice; Catherine BOREL, pasteure (jusqu'au 31.07); Yves BOURQUIN, pasteur; Diane FRIEDLI, pasteure (jusqu'au 31.10); Marianne GUEROULT, pasteure (dès le 01.09); Cécile MERMOD MALFROY, pasteure, desservante (dès le 01.11); Vincent SCHNEIDER, diacre, suffragant.
- 6. Val-de-Travers (3.25 postes):** Patrick SCHLUETER, pasteur, modérateur; David ALLISSON, pasteur; René PERRET, pasteur; Séverine SCHLUETER, pasteure.
- 7. Val-de-Ruz (3.7 postes):** Alice DUPORT, pasteure, modératrice; Esther BERGER, pasteure (dès le 15.10); Francine CUCHE FUCHS, pasteure; Sandra DEPEZAY, pasteure; Yvena GARRAUD THOMAS, pasteure (jusqu'au 15.10); Luc GENIN, diacre (dès le 01.08).
- 8. Les Hautes Joux (3 postes):** Stéphanie WURZ, permanente laïque, modératrice; Christine HAHN, pasteure; Jean-Marc LERESCHE, diacre (jusqu'au 28.02); Nathalie LEUBA, permanente laïque; Karin PHILDIUS, pasteure; Pascal WURZ, pasteur.
- 9. La Chaux-de-Fonds (5 postes):** Esther BERGER, pasteure (jusqu'au 15.10); Rico GABATHULER, diacre; Nathalie LEUBA, permanente laïque; Elisabeth MUELLER RENNER, pasteure, dont activités en allemand; Martin NOUIS, pasteur, modérateur; Christine PHEBADE YANA BEKIMA, permanente laïque; Karin PHILDIUS, pasteure; Nicole ROCHAT, pasteure (congé sabbatique dès le 01.09); Vy TIRMAN, diacre, desservante (dès le 01.08).

B. Services cantonaux

- 1. Service Formation (2.10 postes):** Carmen BURKHALTER, pasteure, formatrice théologique; Joan PICKERING, animatrice Terre Nouvelle; Jérôme UMMEL, théologien, responsable cantonal de la catéchèse et aumônier Université; Jacqueline LAVOYER-BUENZLI, animation bénévolat et Terre Nouvelle.
- 2. Service d'aumônerie (6.40 postes):** **Hôpital neuchâtelois (HNE) - 1.40 postes:** Sébastien BERNEY, diacre, La Chaux-de-Fonds; Adrienne MAGNIN, diacre, La Chrysalide; Martine ROBERT, diacre, Pourtalès. **Hôpital La Providence - 0.20 poste:** Carmen BURKHALTER, pasteure. **Centre neuchâtelois de psychiatrie (CNP) - 1.20 postes:** Carmen BURKHALTER, pasteure, Préfargier; Myriam GRETILLAT, pasteure, Perreux; Thomas ISLER, diacre, Perreux et Le Locle. **Etablissements médico-sociaux (EMS) - 2.90 postes:** Patrik CHABLOZ, diacre, (dès le 01.08); Rico GABATHULER, diacre, La Chaux-de-Fonds et le Val-de-Ruz; Daniel GALATAUD, diacre, Boudry Ouest; Hélène GUGGISBERG, diacre, Neuchâtel; Jean-Marc LERESCHE, diacre, Le Locle; Karin PHILDIUS, pasteure, Val-de-Travers; Vy TIRMAN, diacre, Boudry-Est (jusqu'au 31.07). **Institutions sociales - 0.70 poste:** Patrik CHABLOZ, diacre; Cécile MERMOD MALFROY, pasteure.

3. Service de diaconie (1.3 poste3): Sébastien BERNEY, diacre, aumônerie de rue Neuchâtel (Dorcas); Luc GENIN, diacre, aumônerie de rue La Chaux-de-Fonds (dès le 01.06); Thomas ISLER, diacre, aumônerie des établissements de détention; Jean-Marc LERESCHE, diacre, aumônerie de rue La Chaux-de-Fonds (jusqu'au 28.02).

4. Autres (0.9 poste): Sébastien BERNEY, diacre, Pontareuse; Patrik CHABLOZ, diacre, Centre fédéral de Perreux (jusqu'au 31.08); Rico GABATHULER, diacre, Foyer Handicap LCF; Luc GENIN, diacre, Req'EREN; Martine ROBERT, diacre, Foyer Handicap NE.

C. Conseil synodal, services généraux et médias

1. Médias (0.95 postes): Carlos MONSERRAT, Passerelles (Canal Alpha); Nicolas BRINGOLF, journaliste-rédacteur.

2. Responsables (3.50 postes): Christine CAND BARBEZAT, pasteure, responsable des ressources humaines; Nicolas FRIEDLI, responsable site et réseaux sociaux; Denis JEANNERET, secrétaire général; Angélique NEUKOMM, responsable de la communication; Joan PICKERING, responsable des services cantonaux.

3. Conseil synodal (2.20 postes): Christian MIAZ, pasteur, président; Alice DUPORT, vice-présidente; Antoinette HURNI, secrétaire; Pierre BONANOMI; Adrien BRIDEL; Jean-Philippe CALAME.

D. Personnel administratif et autres

1. Secrétariat général (3.40 postes): Agnès AMEZ-DROZ (jusqu'au 30.10); Carole BLANCHET, collaboratrice secteur secrétariat; Christophe BRUEGGER, responsable de la comptabilité; Gersonete CLAUDE, assistante RH et responsable salaires; Mireille DUBEY, collaboratrice secteur secrétariat; Mehmet GOZUBUYUK, collaborateur secteur comptabilité; Natacha WOODTLI, collaboratrice secteur secrétariat.

2. Mandats (0.70 poste): Angélique NEUKOMM, responsable de la levée de fonds; Elisabeth REICHEN, mandat Jubilé de la Réforme.

E. Personnes en formation (2 postes)

1. Stage: Julie PAIK DRIS, pasteure stagiaire, Val-de-Travers.

2. Apprentissage SEG: Anaïs BOILLAT, apprentie employée de commerce E

F. Remplacements longue durée (0.60 poste)

Phil BAKER, pasteur, paroisse La Chaux-de-Fonds (dès le 20.06); Jean-Bernard BOISSARD, pasteur, paroisse La Chaux-de-Fonds (jusqu'au 30.06); Catherine BOREL, pasteure, paroisse La BARC (dès le 06.11).

TOTAL 54.45 EPT (équivalents plein temps) occupés – état de la desserte au 31.12.2017.

INFORMATION-COMMUNICATION

Par Antoinette Hurni, conseillère synodale

L'année 2017 a incontestablement été marquée par l'anniversaire des 500 ans de la Réforme. Un compte-rendu spécifique y est consacré dans le Rapport annuel 2017.

Il reste difficile, pour cette année achevée, de démarquer exactement celles des tâches de la responsable de l'information – communication de l'EREN, Angélique Neukomm, dévolues à l'événement Réforme et celles qui découlent des activités traditionnelles de la vie de l'institution.

"Réformés"

Néanmoins, il est possible de souligner la bonne marche du journal romand "Réformés", qui a, désormais, pris sa place dans toutes les paroisses. Soutenu par une équipe de gérants active, "Réformés" a corrigé quelques erreurs de jeunesse, en particulier dans son graphisme. Le bon niveau de ses articles est apprécié, tandis que le site internet éponyme se met en place.

Dans les paroisses

Il est parfois difficile de communiquer positivement lorsque des paroisses vivent, pour des raisons diverses et inattendues, des situations de crise. De tels épisodes ont touché certaines d'entre elles au cours de l'année dernière. Les mesures prises par le Conseil synodal ont été évaluées, discutées et communiquées avec humanité aux intéressés.

Depuis la fin de l'année, l'atmosphère est plus sereine et les solutions trouvées sont adéquates afin de poser de meilleures bases de travail dans le respect de différents points de vue.

Tableau des postes

Communiquer sur l'application du tableau des postes lors du Synode de décembre 2017 fut également une responsabilité difficile. Il n'est jamais aisé de parler de diminutions de postes à l'avenir, le personnel partant à la retraite n'étant pas remplacé. Le Synode a pris cette décision avec dignité, dans le souci de mieux équilibrer l'avenir économique de l'EREN.

Poursuite de projets

Mais cette position n'exclut pas le message de joie, de dynamisme et de souplesse proclamé pour l'avenir. L'EREN souligne ses actions d'aide et d'humanité et maintient son message spirituel, dont le maître-mot reste l'Evangélisation, qui sera valorisée et développée sous tous ses aspects.

D'autre part, c'est tout au long de 2017 que l'EREN, ne s'arrêtant pas aux manifestations festives de l'anniversaire de la Réforme, a jeté les bases d'une année 2018 où l'accent sera mis sur le bénévolat: promouvoir, valoriser et remercier les bénévoles de tout secteur, reconnaître et mettre en lumière leurs indispensables charismes.

Sur le plan purement médiatique, le responsable médias de l'EREN a analysé les besoins et les possibilités de mettre sur pied une forme efficace de communication interne. Plus simple que le système intranet, la méthode envisagée sera opérationnelle sous peu.

Recherche de fonds

Par Angélique Neukomm, responsable information-communication et recherche de fonds

Les actions courantes du secteur recherche de fonds ont pu être maintenues en 2017 malgré un calendrier chargé au niveau du service information-communication. L'envoi de la Newsletter levée de fonds, destinée aux Eglises suisse-allemandes, grandes entreprises de la région, et la campagne téléphonique effectuée par nos fidèles bénévoles ont réalisé des chiffres à la hauteur des années passées. Ces chiffres sont explicités en détails dans les comptes 2017.

En avril 2018, un 20% de poste toujours vacant depuis 2016 sera repourvu dans ce secteur pour élargir et accentuer les démarches de recherche de fonds dans l'EREN.

SECRETARIAT GENERAL

Par Denis Jeanneret, secrétaire général

Rouage important, voire indispensable au bon fonctionnement de l'administration cantonale, le Secrétariat général assure le lien entre les nombreux services aussi bien internes qu'externes et les diverses organisations, communautés et ministères qui composent l'EREN dans son ensemble.

Parmi les nombreuses activités, les collaborateurs du Secrétariat général assurent notamment la réception, les appels téléphoniques, le traitement du courrier et des courriels ainsi que la gestion des différents fichiers. Un soutien particulier est également apporté à Pain pour le prochain, au journal "Réformés" et au suivi de la contribution ecclésiastique. Des contacts réguliers ont également lieu avec les différentes paroisses du canton.

L'administration apporte son soutien administratif à l'organisation et au bon déroulement des sessions du Synode, de la rencontre des permanents (Sancey), des cultes cantonaux et de consécration et agrégation, ainsi que des différentes commissions de l'EREN. Le Conseil synodal et les services cantonaux bénéficient aussi d'un appui régulier du Secrétariat général. La gestion et le développement du parc immobilier fait également partie des attributions du Secrétariat général. Un rapport séparé y est dédié.

Le Conseil synodal a décidé de modifier l'organisation du Secrétariat général. Le poste de secrétaire général a été repourvu. Son nouveau titulaire, Denis Jeanneret, est entré en fonction début octobre 2017.

L'année 2017 a été marquée par le Jubilé des 500 ans de la Réforme. Plusieurs manifestations ont été organisées, pour lesquelles le secrétariat a été mis à contribution.

IMMOBILIER

Par Denis Jeanneret, secrétaire général

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le parc immobilier de l'EREN est administré par Naef Immobilier à Neuchâtel. La gestion professionnelle, les compétences et la disponibilité de la gérance nous permettent de prendre rapidement toutes les mesures utiles et de répondre à chaque sollicitation. De plus, des contacts réguliers permettent d'assurer un suivi performant et approprié à tous les niveaux.

En 2017, le rendement locatif brut des immeubles s'élève à 1'750'000 francs – chiffre rond – et représente une part de plus en plus importante des revenus de l'EREN.

Au cours de l'année sous revue, plusieurs biens immobiliers ont fait l'objet de transformations et de rénovations:

- La Chaux-de-Fonds, rue de la Cure 9: un duplex de 5 ½ pièces et un appartement de 3 ½ pièces ont été créés et ont remplacé les deux salles de paroisses. Ils seront mis à disposition, en priorité, des pasteurs référents. Leur mise en location est prévue au printemps 2018.

- Le Locle, Grand-Rue 9: l'immeuble de la cure du Locle a subi d'importants travaux de transformations. Quatre appartements de 3 et 4 pièces, constitués en PPE, ont remplacé les deux appartements existants. Quelques rafraîchissements ont également été réalisés au secrétariat et dans la salle de paroisse. La mise en location des appartements est également prévue au premier semestre 2018.

- Môtiers, rue Centrale 5: le Conseil synodal a décidé de transformer l'appartement pastoral inoccupé en deux appartements de 4,5 pièces. L'un sera occupé par le pasteur et le deuxième sera mis en location au milieu de l'année 2018.

- Saint-Aubin, rue de la Reusière 4-6: l'immeuble a été vendu en 2015 en échange de plusieurs unités PPE entièrement rénovées. Les travaux se sont achevés au printemps 2017 et les appartements sont actuellement loués.

La cure de Rochefort a été vendue à mi 2017.

Plusieurs projets sont en cours d'étude, voire de concrétisation:

Serrières: le projet d'immeuble avec appartements adaptés pour personnes âgées ou à mobilité réduite est en attente d'obtenir le permis de construire et le départ de la crèche des Cerfs-Volants qui occupe le pavillon (ancienne salle de paroisse).

Clos-de-la-Chapelle à Marin: un projet d'immeuble comprenant des locaux pour une crèche ainsi que des appartements adaptés pour personnes âgées ou à mobilité réduite est en cours de gestation. Les parties impliquées à différents titres sont la caisse centrale de l'EREN, la Fondation Junier de Saint-Blaise et la paroisse de l'Entre-deux-Lacs. Une première étape importante a été franchie avec la sortie de la parcelle de la zone d'utilité publique (ZUP).

Cornaux: projet de construction d'un immeuble comprenant des logements adaptés pour personnes âgées.

Cornaux: création de deux appartements de 4,5 pièces et réalisation d'un deux-pièces dans l'immeuble de la cure.

La gestion du secteur immobilier de l'EREN a été reprise par Denis Jeanneret, secrétaire général, depuis début octobre 2017 et ce, suite au départ de Agnès Amez-Droz. Nous la remercions vivement pour son engagement et lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle activité.

FINANCES

Par Christophe Brügger, responsable des finances et de la comptabilité

L'année 2017 a été une année de stabilisation pour le secteur de la comptabilité du point de vue du travail quotidien. Son outil de travail a été adjoint d'un module créanciers en 2015 et d'un module débiteurs à la fin 2016. Dès lors, la gestion comptable ordinaire s'en est trouvée largement simplifiée, rationalisée et beaucoup plus efficace.

Le début de l'année a principalement été consacré au bouclage des comptes 2016, qui ont été audités début avril. Cette troisième révision par un organe externe et professionnel ne s'est pas déroulée aussi sereinement que l'année précédente, principalement à cause de problèmes d'imputations qui ont entraîné des difficultés de réconciliation interne. Ces dernières se sont finalement révélées très utiles pour le système de contrôle interne (SCI). Le service de comptabilité en a tenu compte lors de la mise en place des processus liés au SCI.

Pour rappel, en 2016, le service de comptabilité et le conseiller synodal en charge des finances ont collaboré avec l'organe de révision pour mettre en place un SCI. Une matrice des risques avait été établie. Elle listait les principaux risques et proposait des idées de contrôles internes pour les supprimer ou les réduire au maximum.

En 2017, chaque responsable a dû établir des processus pour son propre secteur, afin d'éviter les risques qui avaient été listés l'année précédente. Bien souvent, il a suffi de formaliser des contrôles qui se faisaient déjà et mettre en place des procédures qui permettent de vérifier que ces contrôles ont bien été effectués.

Ces processus ne sont toutefois pas figés, ils sont susceptibles d'être modifiés et perfectionnés en tout temps. Le système de contrôle se doit d'être vivant et de s'adapter continuellement aux évolutions et changements internes et externes à l'EREN.

Toutes ces procédures ont été mises en place durant la seconde moitié de l'année et ont, en principe, été directement appliquées. Dans tous les cas, tous les processus du SCI sont pleinement appliqués depuis le début 2018.

Le secteur de la comptabilité vous donne donc rendez-vous dans une année pour avoir un premier retour concernant le fonctionnement du SCI!

COMMUNAUTES

Communauté Don Camillo

Par Heiner Schubert, répondant

Le projet marquant de l'année 2017 est certainement la rénovation du château de Montmirail. Construit en 1618 par un officier de l'armée française, l'édifice a connu plusieurs transformations au cours de son histoire. Parfois assez hasardeux, ces réaménagements nécessitaient une refonte fondamentale, en particulier la charpente qui avait cédé à plusieurs endroits.

La communauté est très reconnaissante pour toute l'aide qu'elle reçoit, soit par d'innombrables dons, soit par le travail de bénévoles qui viennent passer un certain temps sur le chantier. A la fin de l'année, le retard accumulé en été à cause du mauvais état du toit, des façades et des fenêtres, a pu être rattrapé. C'est donc avec confiance que la communauté envisage de pouvoir fêter les 400 ans de Montmirail, le 16 juin 2018, avec un château rénové.

L'autre grand événement qui restera gravé dans la mémoire, c'est la célébration œcuménique cantonale qui s'est déroulée le 20 août, à Chézard-Saint-Martin. Après de longs mois de préparation, la liturgie et la collaboration avec les autres chrétiens du canton ont profondément touché les participants. Tous les membres de la communauté espèrent que l'élan pris à cette occasion va encore porter des fruits à l'avenir.

L'accueil s'est poursuivi pendant toute l'année. Bien que tout ait été mis en œuvre afin que les nuisances causées par le chantier soient minimisées, il a fallu de la compréhension de la part des hôtes. Jusqu'à présent, le taux d'occupation correspond à ce qui est prévu dans le budget. L'exercice 2017-2018 ne se termine qu'à fin mars 2018.

La communauté a par ailleurs entamé un processus de restructuration. En novembre, Ursula Eugster a été remplacée par Heiner Schubert. Celui-ci est entré en fonction en tant que codirecteur avec Werner Weiss, et ce jusqu'en novembre 2018. A partir de 2019, la communauté quittera le principe de la dissociation des fonctions pour les confier à une seule personne. Il faudra donc repenser la répartition des tâches. La communauté votera sur la nouvelle organisation à Pentecôte 2018.

A Berlin, la communauté a dû prendre congé d'une famille qui était engagée dans la vie communautaire depuis plus de 30 ans. La présence à Berlin d'une petite équipe communautaire n'est cependant pas remise en question, pour le moment.

PerspectivePlus, l'entreprise d'intégration fondée par la communauté en 2013, prospère. Actuellement, 30 jeunes sont engagés dans les différents programmes. Grâce aux bâtiments et au terrain donné par Madame et Monsieur Martin Knechtli en 2013, cette entreprise peut offrir des perspectives à des jeunes en difficulté. Une équipe motivée les entoure. La communauté s'engage dans le comité et deux de ses membres y sont employés. Sur le plan organisationnel, PerspectivePlus est totalement indépendante de Don Camillo.

C'est de nouveau avec une profonde reconnaissance que la Communauté a terminé l'année 2017. On ne peut jamais considérer la vie communautaire comme un acquis. Il faut par contre toujours savoir s'adapter aux circonstances qui changent constamment.

Communauté de Grandchamp

Par sœur Catherine

Donner un petit écho d'une année aussi dense que 2017 n'est guère aisé. Une année qui, à Grandchamp, a été placée à la fois sous le sceau de la nouveauté et de la continuité; nouveauté apportée par une nouvelle prieure, continuité dans les changements et les mouvements à l'intérieur de la communauté.

Dès le début de son priorat, sœur Anne-Emmanuelle a mis l'accent sur la force du combat de la prière. Cela a porté sur la communauté et lui a permis d'assumer un quotidien parfois bien chargé avec un bel élan et beaucoup de créativité. Pour la rencontre d'hiver, la communauté a choisi d'approfondir sa connaissance de l'orthodoxie. Elle l'a abordé par le thème du combat de la prière, précisément.

Irina Brandt a introduit le sujet avec beaucoup d'émotion et de délicatesse. Elle a livré le témoignage de croyants qui avaient traversé l'épreuve des camps à l'époque du communisme en Roumanie. Elle expliqué comment ces témoins de la foi avaient pu tenir sous la torture et les souffrances par la prière et leur certitude que d'autres priaient pour eux.

La communauté avait auparavant eu le privilège d'entendre un témoin narrer ce qu'il a vécu en Syrie. Le père Jacques Mourad a relaté comment, après son enlèvement par Daesch, la prière l'a gardé pendant son temps de captivité.

En été, le thème du Conseil – "Heureux les doux, ils hériteront la terre" – a été donné comme une suite à celui du combat de la prière. Frère Richard, de Taizé, l'a bien développé lors de la retraite. Il a parlé de la nécessaire traversée de la violence pour arriver à une douceur forte mais désarmée. C'est bien là le combat de la prière.

500 ans de la Réforme

Le Jubilé des 500 ans de la Réforme a été source de beaucoup d'événements œcuméniques, célébrations, expositions. La communauté s'est engagé de multiples manières. Pendant la semaine de prière pour l'unité, Grandchamp a eu la joie d'accueillir des moines et moniales de Suisse romande pour un partage autour du thème de la réconciliation et de la vocation d'unité. La communauté a aussi cheminé vers la célébration œcuménique cantonale du 20 août.

En décembre 2015, déjà, une douzaine de personnes représentant les différentes confessions chrétiennes du canton se sont rencontrées pour la première fois à Grandchamp, à l'initiative de sœur Pierrette et de Heiner Schubert, de la communauté Don Camillo, à Montmirail. Le souci était: vivre la commémoration des 500 ans de la Réforme dans un contexte œcuménique, célébrer le Christ de communion et rendre grâce ensemble pour les dons déposés dans les différentes Eglises.

Le groupe s'est mis à l'écoute de la sensibilité des uns et des autres et s'est rencontré régulièrement. Un projet a pris forme: inviter à une célébration œcuménique cantonale, le dimanche 20 août, à Chézard-Saint-Martin. Que d'attention pour veiller au dialogue, le renouer et créer ensemble, mais quelle créativité! Cette magnifique célébration a réuni environ 400 personnes.

Au-delà de nos «frontières cantonales»

Sœur Hannah, sœur Elisabeth et sœur Miriam ont pu se rendre à Zoug pour la journée nationale qui a rassemblé les Eglises catholiques et réformées de Suisse pour une double commémoration: les 500 ans de la Réforme et les 600 ans de la naissance de Nicolas de Flüe. La journée s'est achevée par une célébration présidée par Mgr Felix Gmür, évêque de Bâle, et Gottfried Locher, président de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse.

Sœur Regina et sœur Dorothea ont participé au Kirchentag, à Berlin; sœur Regina et sœur Pascale à la célébration œcuménique nationale à Berne; sœur Pascale à un séminaire sur les 500 ans de la Réforme à Bose. Plusieurs sœurs ont pris part à des rencontres interconfessionnelles et internationales de religieux à Prague, à Versailles et au Schwanberg, en Allemagne.

Fondation de l'Institution des Diaconesses de Saint-Loup

Par Rémy Wuillemin, délégué au Conseil général

Le Conseil général de Saint-Loup s'est réuni le 1^{er} juin et le 30 novembre 2017, sous la présidence de Jacques-André Chezeaux. Le pasteur Etienne Roulet a été accueilli comme nouveau membre.

L'événement qui a marqué l'année 2017 a été la célébration des 175 ans de l'Institution des Diaconesses de Saint-Loup. Comme l'a rappelé sœur Lucienne Wehrle, responsable de la communauté, c'est en effet en 1842 qu'est née l'institution.

Quinze ans s'étaient alors écoulés depuis la déclaration du futur pasteur Henri Juvet à son ami, lui aussi futur pasteur, Louis Germond: "Dieu aura pitié de cette contrée. La lumière qui jadis brilla ici se rallumera. Cette maison deviendra une maison de prière." C'est donc sous l'impulsion du pasteur Germond qu'est née, d'abord modestement, l'institution qui connaît le rayonnement que l'on sait.

La fête s'est déroulée sur deux jours, les 8 et 9 septembre. Elle avait pour thème "Soif de plus", en référence à la parole de Jésus à la Samaritaine. La partie officielle a eu lieu le samedi, tandis que le culte du dimanche a été une action de grâce envers Dieu pour tout ce qui a été accompli durant ces 175 ans sur le plateau de Saint-Loup et dans les lieux d'engagement des sœurs. Ce fut aussi l'occasion de marquer les 40 ans du ministère de l'accueil.

Dans son rapport d'activité en juin, sœur Lucienne Wehrle a relevé que l'effectif des diaconesses était de 31 sœurs et une novice qui allait prendre ses premiers engagements en novembre. L'espérance partagée est que Saint-Loup puisse demeurer ce lieu où la lumière du Christ continue de briller.

FONDATIONS

Fondation du home La Perlaz

Par Bertrand Parel, président du Conseil de fondation et du Comité de direction

Après dix ans de présidence, Francis Berthoud s'est retiré de la Fondation La Perlaz. Qu'il soit remercié pour tout ce qu'il a su et pu apporter à l'institution. Dès le 14 juin 2017, la présidence du Conseil de fondation et du Comité de direction a été reprise par Bertrand Parel.

Que dire des événements qui, sur le plan administratif, ont ponctué la vie de La Perlaz ? Les principaux sont:

- la recapitalisation de la Caisse de pension Prévoyance.ne nécessite toujours des montants importants à provisionner au dépend des investissements;
- les négociations avec les caisses-maladie ne sont guère plus faciles que précédemment;
- la planification médico-sociale (PMS) avance par secousses. Notre intention de collaboration avec le home Le Temps Présent, à La Chaux-de-Fonds, est abandonnée, l'Etat n'étant pas preneur de ce projet considérant ses vues médico-sociales actuelles.

Vu cette situation peu réjouissante, le Conseil de fondation a approuvé les démarches entreprises par son comité auprès des organes de la Fondation La Fontanette. Son établissement étant sis à proximité de La Perlaz, une collaboration est, de fait, déjà établie depuis longtemps. Il conviendra donc de trouver des solutions pour fondre ces deux institutions en une seule entité dans le cadre d'une formule juridique à l'étude pour l'instant.

Cette démarche est impérative pour La Perlaz. En effet, d'ici 2020 au plus tard, son statut de fondation ecclésiastique ne sera plus admis par la Confédération. Son lien formel avec l'EREN sera donc rompu et son statut juridique deviendra celui de toutes les fondations de droit privé reconnues au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse. Dès ce moment, elle dépendra de "l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale" et devra être inscrite au Registre du commerce. Ainsi, la Fondation La Perlaz ne pouvant faire l'économie de cette étude, il est donc opportun de l'entreprendre avec la Fondation La Fontanette qui remplit déjà tous les critères juridiques exigés.

Concernant les organes directeurs du home La Perlaz, le Conseil de fondation a siégé une fois en 2017 et le Comité de directions s'est réuni à cinq reprises pour traiter des affaires courantes. En outre, à ces réunions il faut ajouter les rencontres de certains membres du comité – secondés par le directeur – en lien avec les travaux à mener pour le rapprochement des deux Fondations susmentionnées. A ce propos, des groupes de travail inter-établissements ont été mis en place au sein des personnels sous la houlette des deux directeurs, Didier Fahrni et Eric Augsburg, afin d'analyser les synergies possibles et l'organisation rationnelle des deux homes.

Bien que figurant en fin de rapport, notre souci principal reste celui des résidents. Les manifestations mises sur pied par le secteur "Animation" se déroulent dans des locaux polyvalents agréables et une salle à manger confortable permettant de recevoir résidents, familles et participants. Merci à notre personnel pour la qualité de son travail fourni tout au long de cette année et, notamment, lors de ces événements particuliers.

Sur un plan plus administratif, relevons que le taux d'occupation 2017 des 28 lits disponibles est proche du 100%. L'accueil d'enfants de l'école voisine reste de mise, avec une quarantaine de repas de midi confectionnés par La Perlaz, servis sur place et à l'école. La présence de La Perlaz dans la région de la Béroche est donc bien nécessaire.

Fondation Le Temps présent

Par Catherine Panighini, directrice

Durant l'année 2017, la Fondation Le Temps présent a poursuivi sa mission d'accueil temporaire (courts séjours) et d'accueil de jour (Foyer de jour) pour personnes âgées. Le home d'accueil temporaire (38 lits) a accueilli 229 personnes (au total 12 155 journées), ce qui représente un taux d'occupation annuel moyen de 87,643.

Types de séjours:

- Convalescence et suite de traitement: après une hospitalisation, maladie, accident, en vue de recouvrer un état de santé permettant le retour à domicile.
- Répit: séjour permettant de soulager et relayer les proches aidants afin qu'ils puissent se reposer quelque temps.
- Evaluation et orientation: séjour d'évaluation des capacités et des ressources permettant d'aider aux décisions d'avenir (maintien à domicile, besoin d'aide ou recherche d'un lieu de vie adapté).
- Attente d'une place en EMS de long séjour: lorsque le retour ou le maintien à domicile n'est plus possible et que l'EMS choisi ne dispose pas d'une place immédiate.

Spécifiquement, cette année 2017 a été marquée par:

- une augmentation des séjours
- une augmentation du mouvement des résidents (entrées/sorties)
- une augmentation du taux d'occupation

Le Foyer de jour, ouvert six jours par semaine, a accueilli une quarantaine de personnes, à raison de neuf à dix personnes en moyenne par jour (au total: 2921 journées). Par son activité, le Foyer de jour contribue au maintien à domicile des personnes âgées et permet d'éviter l'isolement social. Une visite de contrôle du Service de la santé publique (SCSP) a confirmé la qualité des prestations et l'adéquation du fonctionnement de la structure.

Par ailleurs, en 2017, la Fondation a poursuivi sa participation active dans la planification médico-sociale (PMS) du canton, avec notamment une analyse détaillée des prestations de court séjour remise sous forme de rapport au SCSP. Elle s'est investie dans la recherche de solutions d'avenir pour la poursuite de ses missions en cohérence avec les besoins de la population âgées des Montagnes neuchâteloises et le cadre défini par la PMS.

La Fondation a également entrepris des démarches en vue du changement de son statut juridique (2019). Le projet de fusion avec le home La Perlaz a été abandonné mais un rapprochement avec la Fondation des établissements cantonaux pour personnes âgées (FECPA) est à l'étude.

Dans le processus d'évolution du paysage socio-sanitaire du canton, la Fondation Le Temps présent reste centrée sur les besoins des bénéficiaires et met toutes ses compétences et son expertise au service du développement du domaine de l'accueil de la personne âgée.

Fondation de la Joliette

Par Marie-Claire Roulin, présidente

Le comité s'est réuni trois fois au cours de l'année 2017.

Les travaux de transformation de la grange se précisent. L'architecte a présenté au comité des plans concernant cette rénovation.

Des travaux d'entretien de l'immeuble ont été effectués, en particulier la modernisation de la transmission de l'alarme en cas d'incendie.

Le comité s'est préoccupé de l'avenir de la Fondation qui ne pourra plus être une Fondation ecclésiastique.

La situation financière est bonne.

L'immeuble est entièrement loué par le Centre social protestant (CSP).

FONDS

Fonds de garantie de l'EREN

Par Francis Berthoud, président du Conseil de fondation

Créé en 1983 pour permettre à l'EREN d'assumer, à moyen et à long terme, ses obligations conventionnelles à l'égard de la Caisse de pension de l'Etat, le Fonds a bénéficié des ressources énumérées à l'article 3 de son règlement adopté par le Synode du 7 décembre 1983.

L'objectif fixé était de constituer, à l'horizon 2000, un capital qui, augmenté de ses intérêts, permettrait d'assumer ces obligations conventionnelles, notamment une probable recapitalisation, en dispensant l'EREN de tout versement.

En 2009, sous le nom de prévoyance.ne, une nouvelle caisse de pensions a été créée par la fusion de celles de l'Etat et des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

Par lettre du 28 mai 2009 le Conseil Synodal a chargé le Conseil du Fonds de prendre les dispositions nécessaires permettant, si la nouvelle caisse de pensions ne compensait plus entièrement le renchérissement, d'appliquer la lettre b de l'article 2 du règlement du Fonds en vigueur.

La lettre b prévoyait que le Fonds a pour buts "de compléter en principe les allocations de renchérissement versées par la caisse de pensions de l'Etat si, à la suite d'une modification de la loi, le renchérissement n'était plus intégralement compensé".

Courant 2012 prévoyance.ne a pris des dispositions permettant une recapitalisation nécessaire. La part de l'EREN prise en charge par le Fonds de garantie était estimée à environ CHF 3'200'000. Le Conseil du Fonds a décidé de faire figurer au bilan 2013 une réserve destinée aux différents paiements concernant la recapitalisation. Le dernier étant à effectuer le 1^{er} janvier 2019.

Par courrier du 26 juin 2014, prévoyance.ne indiquait diverses adaptations des sommes à verser dans le cadre de la recapitalisation.

Elle précisait surtout son estimation des montants dus par les employeurs au passage en primauté des cotisations, au plus tard le 1^{er} janvier 2039. Compte tenu du nouveau statut du CSP cessant d'être un service de l'EREN, le montant à la charge de l'EREN pouvait être estimé à environ CHF 7'600'000.

Le 4 juin 2014, le Synode a adopté un nouveau règlement du Fonds tenant compte du processus de recapitalisation. Il mentionne, à son art. 2, la constitution de quatre réserves en précisant leurs buts ainsi que les montants qui leur sont attribués, valeur 31 décembre 2014.

Il précise aussi que le montant de ces réserves sera augmenté ou diminué (bénéfices et déficits) selon décisions du Conseil du Fonds, mais en principe au prorata de 50%, 30%, 10%, 10%.

Dans le courant de 2016, constatant que l'évolution des taux des titres ne permettrait pas de passer à la primauté des cotisations en 2039, prévoyance.ne a proposé de passer le plus rapidement possible à cette primauté.

A ce jour, les employeurs n'ont pas encore été informés des conditions d'un passage plus rapide à la primauté des cotisations et des dispositions à prendre. Dès qu'ils en seront informés, le Conseil du Fonds de garantie examinera comment il pourra contribuer aux coûts de cette opération pour l'employeur EREN et, si nécessaire, pour les employés actifs.

Le Grand Conseil a reçu différents rapports concernant les modalités d'un passage à la primauté des prestations dès le 1^{er} janvier 2019. Lorsque la décision du Grand Conseil sera prise, il sera possible, sous réserve d'un éventuel référendum, de procéder aux calculs des coûts de cette modification pour l'employeur EREN.

Le Conseil du Fonds de garantie examinera en relation avec le Conseil synodal, les possibilités de participer à la réduction d'éventuelles diminutions de rente des actifs

Au 31.12.2017 la fortune du Fonds est de CHF 3'072'815.26 placée ainsi:

CHF	279'443.81	sur le compte courant bancaire.
CHF	2'200'000.00	en prêt à l'EREN à taux fixe de 2% jusqu'au 31 décembre 2024.
CHF	600'000.00	en prêt à l'EREN à taux fixe de 1,2% jusqu'au 31 décembre 2018.
CHF	0.00	d'impôt anticipé à récupérer.
CHF	-6'682.55	de transitoires

CHF	3'072'815.26	

Le bénéfice 2017 de CHF 49'869.65 sera attribué aux différentes réserves au prorata prévu de 50%, 30%, 10%, 10%, à défaut d'une décision différente du Conseil du Fonds

Fonds Henri & Nelly Brandt-Gindrat

Par Gérard Berney, président

Pour les cinq membres du Conseil du Fonds Brandt, l'année 2017 a été un peu le "copier-coller" de 2016! Le Conseil s'est réuni comme d'habitude au début du printemps afin d'examiner les demandes de soutien qui lui ont été adressées.

Privilégiant comme les années précédentes une aide personnalisée dans le cadre d'une activité souvent partiellement bénévole, les membres du Conseil ont donc décidé d'octroyer l'aide du fonds par une participation:

- aux frais du projet "CPT Congo", coaché par une équipe de superviseurs suisses, dont le pasteur Jean-Claude Schwab, retraité de l'EREN, engagé personnellement sur le terrain;
- à la journée de formation continue des bénévoles, comme à la supervision et au ressourcement de l'animateur bénévole de l'association DORCAS;
- à la supervision de l'équipe d'accompagnement spirituel ainsi qu'à la supervision individuelle de l'une des intervenantes de La Margelle.

Tout cela pour un montant approchant les 3000 francs, laissant ainsi au Fonds un solde disponible de quelque 76 000 francs en fin d'année.

Pour mémoire, on rappellera que le Fonds Henri & Nelly Brandt-Gindrat – créé en 1987 par le pasteur Roger Brandt en souvenir de ses parents – est destiné à "permettre à l'EREN de susciter et poursuivre une réflexion sur les thèmes <Eglise et guérison> et la <guérison par la foi> en rapport avec les soins prodigués par la médecine traditionnelle."

Ainsi, depuis 1998, c'est donc plus de 88 000 francs que le Fonds a pu distribuer. Et c'est toujours dans cet esprit que son Conseil souhaite poursuivre son activité.

Fonds Nagel et Fonds de formation pastorale et diaconale

Par Christian Miaz, président des Comités

Le Fonds Nagel est peu sollicité pour des bourses aux étudiants en théologie. Par contre, deux étudiants neuchâtelois en théologie ont sollicité des subsides semestriels, ce qui donne sens au fonds, celui-ci n'ayant plus été utilisé depuis longtemps.

Le Fonds de formation pastorale et diaconale – Vocations tardives et formation initiale – n'a, quant à lui, pas été sollicité en 2016.

COMMISSIONS ET AUTRES

Au niveau cantonal

Communauté de travail des Eglises chrétiennes dans le canton de Neuchâtel (COTEC-NE)

par Hyonou Paik, délégué

L'EREN participe à la Communauté de travail des Eglises chrétiennes dans le canton de Neuchâtel (COTEC-NE) par la présence de ses délégués. Elle manifeste ainsi sa volonté de collaborer avec toutes Eglises chrétiennes du canton ayant à cœur l'œcuménisme.

La COTEC-NE réunit la Fédération évangélique neuchâteloise et l'Eglise orthodoxe neuchâteloise, en plus de ses membres fondateurs que sont l'EREN, l'Eglise catholique romaine, l'Eglise catholique chrétienne et l'Eglise mennonite évangélique des Bulles (La Chaux-de-Fonds). L'Eglise anglicane (Neuchâtel English Church) y participe avec le statut d'observateur.

Deux assemblées générales ont eu lieu au cours de l'année 2017. La première, au mois de mai à Neuchâtel, a été accueillie par l'Eglise catholique chrétienne; la deuxième par l'EREN, en novembre, à Peseux. A ces occasions, un intervenant invité a apporté un éclairage sur un sujet œcuménique. Les participants aux assemblées ont ainsi eu l'opportunité de s'informer et d'échanger sur l'histoire et l'état actuel du Conseil œcuménique des Eglises ainsi que sur le mouvement Ensemble pour l'Europe.

La COTEC-NE s'est réjouie de multiples manifestations œcuméniques qui ont eu lieu au cours de l'année 2017. Elle relève plus particulièrement la célébration œcuménique qui s'est déroulée en août, à Chézard-Saint-Martin, à l'initiative de la communauté Don Camillo de Montmirail et de celle des sœurs de Grandchamp. Cette année, la COTEC-NE a commencé à réfléchir sur la manière dont ses activités s'articulent avec celles des organismes œcuméniques locaux. Elle poursuivra cette réflexion pour assurer une meilleure coordination cantonale.

En 2017, la COTEC-NE a connu un renouvellement important des délégués de ses Eglises membres. La composition de son bureau a, elle aussi, été remaniée. A noter, en particulier, qu'après avoir assumé deux mandats successifs, Joël Pinto, pasteur retraité de l'EREN, a transmis la présidence à Richard Jeanneret, délégué laïque de la Fédération évangélique neuchâteloise.

Groupe cantonal de réflexion et de dialogue interreligieux

Par Fabrice Vust et Elisabeth Reichen, membres

Le Groupe cantonal de réflexion et de dialogue interreligieux, dont l'EREN est un membre fondateur, est constitué de représentants de cinq religions – bouddhiste, juive, chrétienne, musulmane et bahaïe – mandatés par leur communauté. En ce qui concerne les chrétiens, cinq confessions sont représentées.

En 2017, le groupe s'est réuni cinq fois. Pascale Auret Berthoud, deuxième représentante de l'Eglise catholique romaine, a dû démissionner suite à une surcharge de travail. Par contre, le groupe a eu le plaisir d'accueillir un nouveau membre: Ceyhun İnönlü. Celui-ci représente la communauté musulmane turcophone du canton, qui a son siège dans les locaux de l'Association culturelle d'Anatolie, à Neuchâtel. De plus, un des membres du groupe, Noureddine Ferjani, est devenu, en février, l'un des cinq imams de la Grande Mosquée de Genève. Il reste cependant domicilié dans le canton de Neuchâtel et participe aux séances, quand il le peut.

Le 28 avril, s'est déroulé une "promenade interreligieuse", sur le modèle conçu pour la Semaine des religions, qui a lieu chaque année au mois de novembre. Une douzaine d'élèves de l'école Pierre-Coullery, à La Chaux-de-Fonds, et deux de leurs enseignantes ont suivi cette visite de quatre lieux de culte (église catholique chrétienne; dojo zen; mosquée de la rue du Parc; synagogue).

L'Université de Neuchâtel a organisé, le 21 juin, un "café scientifique" à propos de la reconnaissance par le canton des communautés religieuses autres que les trois Eglises officielles. Une loi à ce sujet est en préparation. Elle devrait être votée par le Grand Conseil en 2018. Plusieurs membres du groupe y ont assisté et se sont exprimés lors de cette manifestation publique. Ils ont insisté sur la nécessité de la reconnaissance des religions dans l'espace social et l'utilité du développement d'une ouverture et d'une compréhension interreligieuse en profondeur.

En octobre, la communauté bahaïe à Neuchâtel a fêté, comme partout dans le monde, le 200^e anniversaire de la naissance de Bahâ'ullah, le prophète de la foi bahaïe. Plusieurs membres du groupe interreligieux ont participé aux deux réunions commémoratives, qui ont respectivement eu lieu à La Chaux-de-Fonds puis à Neuchâtel.

Patronnée par l'IRAS-COTIS (Communauté de travail interreligieuse suisse), la Semaine des religions a permis au groupe cantonal de mieux faire connaître les religions qu'il représente. D'abord lors de la "promenade interreligieuse" qui s'est déroulée à La Chaux-de-Fonds, ensuite lors du "témoignage interreligieux" organisé à Neuchâtel.

Le groupe de dialogue interreligieux reste toutefois une structure assez lourde et lente. Ainsi, en mars, Christian Miaz, président du Conseil synodal de l'EREN, lui a demandé de s'organiser pour exprimer publiquement, et à chaud, une opinion argumentée en cas d'événements importants ou graves en lien avec les religions et la société. Cette requête a mis en évidence la difficulté, voire l'impossibilité de réagir de manière rapide et unanime à l'actualité. En effet, dans certaines communautés, les décisions ne peuvent être prises que collectivement. De plus, tout ce qui a trait à la politique suscite parfois un sentiment de méfiance. Obtenir l'unanimité s'avère dès lors difficile, surtout dans l'urgence.

Au niveau romand

Conférence des Eglises réformées de Suisse romande (CER)

Par Adrien Bridel, délégué

Après une session de juin essentiellement consacrée à la planification financière, la Conférence des Eglises réformées de Suisse romande (CER) a tenu une session extraordinaire au mois de septembre. A cette occasion, il a été question de la formation des ministres.

Lors de cette session, les Eglises romandes ont modifié le règlement de la Commission romande des stages, désormais nommée Corostaf. Le nouveau règlement adopté a pour premier objectif de délimiter correctement les champs de compétences respectifs de la Corostaf et de l'Office protestant de la formation (OPF). Des recoupements étaient en effet apparus entre stages et nécessaires reprises théoriques lors de ceux-ci.

Suite à cette réorganisation, l'OPF se retrouve en charge du contenu des stages, c'est-à-dire de l'organisation et du suivi de la formation et des stages alors que la Corostaf est en charge de l'entrée et de la sortie du processus: admission en cursus de formation ainsi que validation finale du stage et de la formation. Afin de faciliter encore les synergies, le poste de responsable romand des stages est désormais pleinement intégré à l'organigramme de l'OPF.

La session de décembre de la CER a, quant à elle, été consacrée à l'adoption de référentiels pour les professions ministérielles – pasteur et diacre. Ainsi, les Eglises romandes disposent à présent d'un outil performant apte à distinguer les champs de compétences respectifs des pasteurs et des diacres. Alors que le poste de pasteur est défini comme "expert en théologie articulée à l'expérience humaine", celui de diacre est défini comme "expert en vie sociale et communautaire au nom de l'Evangile".

Commission Romande des Stages

Par Alice Duport, présidente de la Commission

Le premier semestre de l'année 2017 a été le moment opportun d'une révision du Règlement de la Commission romande des stages – CoRoSta. L'accompagnement de la première volée de stagiaires (2015-2016) avait en effet permis de déceler quelques imprécisions. Des ajustements s'avéraient donc nécessaires.

Après consultation d'experts externes à la Conférence des Eglises réformées de Suisse romande (CER), spécialistes des formations duales, le Conseil exécutif de la CER (CECER) a pu présenter une nouvelle mouture d'un Règlement pour la commission romande. Le point saillant du nouveau règlement est une séparation des instances décisionnelles et opérationnelles.

Désormais, la responsable romande des stages (Rerosta) est intégrée pleinement dans l'équipe des formateurs de l'Office protestant de la formation (OPF) et travaille sous la responsabilité de son directeur. Ce dispositif permet une meilleure coordination de l'accompagnement des stagiaires sur le lieu d'insertion avec un maître de stage et des journées de formation assurées par l'OPF.

La Commission romande des stages est devenue la Commission romande des stages et de la formation (Corostaf). Son rôle est décisionnel: elle décide de l'acceptation des candidatures à la formation professionnelle des pasteurs et diacres, elle reçoit les rapports intermédiaires de la Rerosta, si besoin elle prend les décisions nécessaires en cours de stage. Enfin, elle valide la formation professionnelle en tenant compte du stage et de la formation.

En mars 2017, une nouvelle volée de stagiaires, composée de treize pasteurs stagiaires (GE 2; VD 7; NE 1; BEJU 1; FR 1; VS 1) et six diacres stagiaires (VD 6) a commencé sa formation. La pasteure stagiaire de l'EREN est Julie Paik. Elle effectue son stage dans la paroisse du Val-de-Travers auprès du pasteur Patrick Schlüter.

Au printemps, la pasteure Florence Blaser a démissionné de son poste de responsable romande des stages (Rerosta). La pasteure Marie-Laure Krafft-Golay lui a succédé à la fin de l'été. La nouvelle Rerosta a su très rapidement prendre la mesure de son poste, rencontrer les binômes stagiaires et maîtres de stage et s'intégrer à l'équipe OPF.

Au sein de la Corostaf, quelques changements ont eu lieu. Suite à la démission du spécialiste de la formation prévu par le Règlement, le CECER a nommé la pasteure Laurence Mottier, responsable de la Formation à l'Eglise protestante de Genève, comme nouveau membre de la Commission "représentante des Eglises". Il reste à trouver un expert de la formation.

Malgré tous ces changements et ajustements, la Corostaf accomplit sa mission avec sérénité, avec comme seul objectif la formation des futurs ministres, performants et ancrés dans l'Evangile, des Eglises de Suisse romande.

Plateforme liturgie & musique de la CER (PSLM)

Par Olivier Favrod, délégué

La Plateforme de spécialistes liturgie & musique (PSLM) est placée sous l'égide de la Conférence des Eglises protestantes de Suisse romande (CER). Le Conseil exécutif de celle-ci en est le répondant institutionnel.

La mission générale de la plateforme consiste à stimuler et coordonner la réflexion des Eglises romandes en matière de culte et d'actes ecclésiastiques; à échanger sur les problématiques et les travaux des Eglises membres en matière de liturgie et de musique; à veiller à faire remonter au Conseil exécutif de la CER les informations relatives aux attentes et réalisations des Eglises membres en matière de liturgie et de musique; à proposer au même Conseil exécutif des projets qu'elle estime d'intérêt général pour les Eglises membres et la CER.

La PSLM s'est réunie à quatre reprises en 2017. Elle a pris congé, avec regret, d'Anne Chollet (EERV) et de Carole Perez (USBJ). Les délégués de la PSLM ont rencontré Didier Halter, co-président de la commission de liturgie de la FEPS. Avec ce dernier, ils ont évoqué la liturgie élaborée dans le cadre de la FEPS pour le 500e anniversaire de la Réforme.

Les délégués ont aussi préparé la rencontre prévue avec leurs homologues alémaniques (LGBK). Ils ont abordé la question d'un lectionnaire pour les Eglises réformées en Suisse. Il en a été de même sur le dialogue européen entre protestants et luthériens à propos de la liturgie.

La plateforme a d'autre part décidé de ne pas entrer en matière, pour l'instant, concernant la question, posée par le pasteur Innocent Imbaza, d'une démarche œcuménique d'harmonisation des lectionnaires pour les dimanches en Suisse romande. Les délégués ont également pris note de la démarche conduite séparément, dans l'Eglise de Berne-Jura et dans l'Eglise réformée vaudoise, pour établir des listes de "Kernlieder" ou "Incontournables". Comme la réception est déjà difficile et problématique à l'échelon cantonal, les délégués ont décidé de ne pas chercher à établir une telle liste pour l'ensemble des Eglises romandes.

La PSLM a aussi poursuivi sa collaboration avec Medias-pro pour la mise en place de son site internet (<https://plm.celebrer.ch/>). Il permet de présenter la plateforme et ses activités, de mettre du matériel à disposition et de proposer des liens vers d'autres sites traitant de liturgie ou d'hymnologie.

Un délégué de la PSLM a participé à la session 2017 de la Cemep (Conférence européenne pour la musique protestante d'Eglise; <http://www.ecpcm.eu/>).

La plateforme a, par ailleurs, envisagé l'organisation d'une démarche pour stimuler la création hymnologique. Elle a cependant renoncé à la mise sur pied d'une session 2017 des Assises romandes de la liturgie au profit de deux journées d'étude sur les rites organisées en novembre 2017 et avril 2018 par l'Office protestant de formation (OPF)

Cinq de ses membres ont en outre participé à l'enrichissante rencontre initiée par la commission de liturgie de la FEPS entre le groupe de coordination de la LGBK (Liturgie und Gesangsbuchskonferenz) et la PSLM. Elle fut l'occasion d'un échange général sur les situations et défis respectifs de nos deux instances, puis plus circonstancié à propos de deux thèmes: la pertinence de la proposition d'un lectionnaire pour les Eglises de la FEPS et la réflexion en vue de l'édition d'un nouveau recueil de chant, en Suisse alémanique comme en Suisse romande, à l'horizon 2040.

Enfin, les membres de la plateforme ont constaté que, en l'état, le relais entre la PSLM et les Eglises respectives des délégués fonctionnait de manière assez aléatoire.

Commission protestante romande Suisse-Immigrés (CPRSI)

Par Marianne Bühler, déléguée

La Commission protestante romande Suisse-Immigrés (CPRSI) a tenu dix séances en 2017. Elle a été rejointe, de manière ponctuelle, par Mario Giacomino, de l'Eglise réformée évangélique du Valais (EREV). Eric Imseng, de l'Eglise protestante de Genève (EPG), a dû la quitter suite à un changement de ministère. La CPRSI souhaite qu'une nouvelle personne de l'EPG s'engage prochainement.

Les séances ont laissé une large place à l'échange de nouvelles et de bonnes pratiques entre les différents cantons, ce qui est une stimulation importante pour les membres et les Eglises qu'ils représentent. La CPRSI est aussi un lieu important de mise en réseau et de partage.

Mandatée par la Conférence des Eglises réformées de Suisse romande (CER), et sur la base d'un travail des aumôniers en Centre d'enregistrement, la CPRSI a établi un rapport sur l'aumônerie dans les futurs Centres fédéraux d'asile. La préoccupation centrale est de pouvoir assurer une aumônerie suffisamment forte et avec une présence significative dans chacun des centres prévus en Suisse romande. La difficulté tient au mode de financement des postes, protestants comme catholiques.

Ce rapport a débouché sur une rencontre, le 16 novembre 2017, entre les principaux acteurs concernés: aumôniers, conseillers synodaux et représentants des vicariats épiscopaux, responsables opérationnels, représentants des associations de bénévoles. Cette rencontre n'a pas permis de dégager une solution claire. La réflexion doit se poursuivre, dans l'attention à l'équilibre délicat du positionnement de l'aumônerie par rapport au Secrétariat d'Etat aux migrations, responsable des centres précités.

La CPRSI a, par ailleurs, dû clarifier son statut par rapport à la CER. Elle est désormais considérée comme une "plateforme de spécialistes migration" au sein de la CER. Son compte CCP a été dissous et sa trésorière bénévole, Ginette Pittet, remerciée lors d'un repas.

Mouvement chrétien des retraités (MCR)

Par Marie-Anne Mauler, membre

Le Mouvement chrétien des retraités, aussi appelé "Vie Montante", est un mouvement catholique laïque. Il a été fondé en France dans les années 1960. Il est implanté en Suisse, en Belgique, au Luxembourg et au Canada. Il est présent dans les cantons romands et s'adresse essentiellement aux personnes retraitées. Amitié, spiritualité et engagement en sont ses buts. C'est-à-dire donner un sens chrétien à sa vie d'ainé.

Le MCR est reconnu comme étant œcuménique dans le canton de Neuchâtel. Il a été fondé en 1986 par sœur Marthe Berland, de La Chaux-de-Fonds. Il existe actuellement sept groupes (Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Val-de-Travers, Val-de-Ruz, Colombier-Bôle, Cressier-Le Landeron et Le Cerneux-Péquignot). Les rencontres de préparation des thèmes ont lieu une fois par mois, de septembre à avril. Les aumôniers en sont le pasteur Alexandre Paris et Josy Lambiel, présidente romande. Cette dernière vient de remettre son mandat après douze ans d'activité. Le poste est à repourvoir.

Pour l'année 2016-2017, le thème était "Que fleurisse la joie". La brochure a été élaborée par une équipe helvético-belge, à laquelle appartient le pasteur Alexandre Paris. Le document a été présenté dans le Jura, à Neuchâtel et à Yverdon. Six thèmes ont été abordés. Les chapitres de la brochure ont permis aux participants d'échanger leurs expériences et de discuter des thèmes retenus.

Les rencontres en paroisse sont très animées. Le thème du jour donne lieu à un approfondissement des textes bibliques proposés, ainsi qu'à la prière. Les rencontres se terminent par un goûter. Les groupes se réunissent une fois par mois également. Chaque groupe paroissial a ses propres animateurs laïques.

La recollection annuelle a connu un record de participation. Plus de 90 personnes se sont rendues à Cressier pour participer à une journée très réussie. Le thème abordé était "La famille dans la Bible", présenté par Didier Berret, animateur.

Le MCR a eu le chagrin de perdre François Jacot, pasteur aumônier et cheville ouvrière du mouvement. Merci, François, du magnifique exemple que tu laisses. Le nouvel aumônier catholique romand du MCR est l'abbé Michel Cuagny, de Cressier. Les membres du mouvement ont également eu le plaisir de faire la connaissance de Don Pietro Guerini, nouveau vicaire épiscopal du canton de Neuchâtel.

De plus amples renseignements concernant les activités du mouvement sont par ailleurs disponibles sur le site www.mcr-viemontante.ch

Au niveau suisse

IRAS COTIS

Par Elisabeth Reichen, déléguée

Iras Cotis, Communauté œcuménique de travail interreligieuse en Suisse (www.iras-cotis.ch), a été fondée en 1992. Quelque 80 institutions religieuses en sont membres. L'EREN a adhéré, elle, en 2005. Iras Cotis organise depuis onze ans la Semaine suisse des religions. Parmi les nombreuses tâches de l'association, le nouveau projet "Dialogue en route" se concrétise peu à peu. Un projet pour des jeunes, réalisé par des jeunes.

En 2017, l'assemblée générale annuelle s'est déroulée à fin mai, à Zurich. Les membres d'Iras Cotis ont ainsi pu découvrir les nouveaux locaux de l'association. Les comptes et le budget sont sains. Le lancement du projet "Dialogue en route" figurait aussi à l'ordre du jour. La partie thématique de l'après-midi a invité l'assistance à expérimenter un de ses projets: "Ala Food-tour", intitulé en français "ReMords - notre utilisation quotidienne de nourriture".

"Dialogue en route"

Sociologue spécialisée dans les questions sur l'islam et cheville ouvrière de "Dialogue en route", Mallory Schneuwly Purdy a présenté le projet au mois de mai, à Neuchâtel. Les buts visés par "Dialogue en route" sont de renforcer la cohésion sociale, de développer des attitudes inclusives et des compétences interculturelles. "Dialogue en route" veut encourager les dispositions de la population à dialoguer.

Les premiers des 27 projets ayant vu le jour ont démarré en juin. Pour le canton de Neuchâtel, quatre projets seront à planifier avec des communautés interreligieuses et le Service cantonal de la cohésion multiculturelle. Ils traiteront du thème "Discrimination et migration" (par exemple: les huguenots, les mennonites, les juifs et les musulmans).

Semaine suisse des religions

Au mois de novembre, les groupes interreligieux ont mis sur pied des événements en Suisse. Le groupe neuchâtelois a reconduit deux manifestations: la promenade interreligieuse à La Chaux-de-Fonds (visite de quatre lieux de culte: église catholique chrétienne; centre bouddhiste zen-soto; mosquée de la rue du Parc; synagogue) et le témoignage interreligieux à l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel. La paix en a été le thème central.

Malheureusement, seule la moitié des membres du groupe participent régulièrement aux séances de travail. La question de la relève interpelle aussi le groupe. Quels sont les intérêts des jeunes? Pour en savoir davantage, ce dernier s'est approché de Cédric Schlatter, animateur socio-culturel du Centre Barak, à Fleurier. Cédric Schlatter a indiqué que le sujet de la religion et de la foi n'est que rarement abordé, peut-être même évité, car susceptible d'engendrer des différends. Le groupe se demande s'il est possible de rencontrer les jeunes. Affaire à suivre.

Objectif pour 2018

Organisation non gouvernementale reconnue par les Nations unies, l'Association internationale Soufie Alâwiyya (AISA) a initié le projet d'une journée mondiale du vivre ensemble. L'assemblée générale de l'ONU a proclamé la date du 16 mai "Journée internationale du vivre-ensemble en paix". Le Groupe cantonal de dialogue interreligieux réfléchit à la façon de donner de la visibilité à cet événement. Il planche aussi sur la manière d'intégrer la promenade interreligieuse de La Chaux-de-Fonds dans le projet "Dialogue en route".

A noter que deux membres de l'EREN vont quitter le groupe: Fabrice Vust et Elisabeth Reichen. Les deux se sont longuement impliqués. L'EREN devra les remplacer.

Société biblique suisse (SBS)

Par Rico Gabathuler, délégué

L'assemblée générale de la Société biblique suisse (SBS) s'est déroulée à Bienne, le 16 mai 2017. Les comptes de la société bouclent sur un déficit de 90 000 francs. Le résultat d'exploitation pur enregistre, lui, un bénéfice de 51 400 francs. Cette différence est due au montant que verse la SBS à l'Alliance biblique universelle pour financer des projets d'édition, de diffusion et de traduction de la bible dans des pays du Tiers-Monde.

Responsable des ventes de la SBS, Karl Klimmeck a affirmé que les ventes de bibles continuent à stagner dans un marché du livre en mutation. Même les bibles pour enfants ne parviennent plus à doper les ventes. Quelques parutions dans ce domaine ont cependant un certain succès, principalement en allemand.

La SBS est à la recherche de nouveaux locaux pouvant regrouper les bureaux, les stocks, ainsi qu'une librairie bibliques. La recherche s'avère toutefois difficile en raison de l'importance des stocks.

Regula Tanner, collaboratrice au WTB (Werkstatt theologie bildung – cours de théologie, formation continue de l'Eglise réformée zurichoise), a été élue membre du comité. Elle y représentera l'Eglise réformée du canton de Zurich. Margun Wellskopf, déléguée de l'Union synodale Berne-Jura-Soleure depuis une dizaine d'années, a annoncé, elle, sa démission du comité. Trois nouveaux membres collectifs ont été accueillis au sein de la SBS: l'Eglise orthodoxe russe de la Résurrection, à Zurich, le Musée Bible + Orient, à Fribourg, ainsi que l'Eglise morave en Suisse.

La suite de la journée a été consacrée à l'orthodoxie. Karl Klimmeck a parlé du projet de traduction de la Bible orthodoxe en allemand. Il s'agit d'une expérience captivante. Le père Stanko Markovic, de la paroisse orthodoxe serbe de Berne, a donné un aperçu de la vie de sa communauté. Noël Ruffieux, ancien responsable de la paroisse orthodoxe de Fribourg, s'est quant à lui exprimé sur le dialogue œcuménique: unité dans l'Eglise et unité avec les autres Eglises.

Activité de l'Ecole de la Parole

En 2017, pour célébrer les 600 ans de la naissance de Nicolas de Flüe, le comité romand de soutien à l'Ecole de la Parole a édité une brochure inspirée de l'activité du saint: "Au milieu du monde". Pour l'occasion, le comité s'est assuré la collaboration de l'abbé Philippe Baud, qui a écrit un livre retraçant la vie de Nicolas de Flüe. Philippe Baud a également rédigé les prières de la brochure. Le comité travaille actuellement à la brochure 2018. Il est parti sur les traces d'Abraham en choisissant sept textes de la genèse.

COMPTES 2017

Par Pierre Bonanomi, conseiller synodal

Une analyse détaillée des comptes révèle que l'année se solde par une perte de CHF 640'000.-. Mais cette dernière est compensée par la dissolution d'une réserve latente liée à la vente de la cure de Rochefort. Le Synode de décembre 2017 a anticipé cette situation en adoptant un nouveau tableau des postes, induisant une réduction du nombre de postes. Sa mise en application permettra de réduire les pertes.

Les chiffres ci-dessous donnent un résumé succinct des comptes de l'EREN. Un document complet est disponible auprès du Secrétariat général:

Résumé par Secteur

	Comptes 2017		Budget 2017			Comptes 2016		
EXPLOITATION	Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
Recettes		6'079'954		6'377'200	297'200		6'673'725	593'800
Synode	28'402		45'000		-16'600	32'931		-4'500
Conseil synodal	531'857		553'600		-21'700	430'326		101'500
Ressources humaines & formation	534'927		682'000		-147'100	528'990		5'900
Paroisses	3'822'328		3'865'000		-42'700	3'820'000		2'300
Services cantonaux	1'185'176		1'340'400		-155'200	1'265'975		-80'800
Diaconie & institutions ext. à l'EREN	334'394		318'500		15'900	346'119		-11'700
Info., Comm. & Recherche de Fonds	451'556		555'000		-103'400	522'497		-70'900
Finances & administration	562'803		553'000		9'800	587'377		-24'600
Résultats extraord., provisions & réserves		282'030		119'000	-163'000		133'950	-148'100
Total charges et produits	7'451'442	6'361'984	7'912'500	6'496'200		7'534'215	6'807'675	
Bénéfice / Perte d'exploitation		1'089'458		1'416'300	-326'800		726'540	362'900

IMMOBILISATIONS	Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
Immobilisations incorporelles (financières)		74'300		27'000	-47'300		200'066	125'800
Immobilisations corporelles (immeubles)		1'055'808		1'143'200	87'400		841'627	-214'200
Bénéfice / Perte des immobilisations	1'130'108		1'170'200		40'100	1'041'693		-88'400

RESULTAT GLOBAL	Charges	Produits	Charges	Produits	Variations	Charges	Produits	Variations
Résultat d'exploitation	1'089'458		1'416'300	-	-326'800	726'540	-	362'900
Résultat des immobilisations		1'130'108	-	1'170'200	40'100	-	1'041'693	-88'400
BENEFICE / PERTE	40'651		246'100		-286'700	315'153		274'500

Répartition des charges d'exploitation

